



Rapport d'activité 2017

Ville de Chêne-Bougeries

1er juin 2017 – 31 mai 2018

Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif le 27 septembre 2018.
Seule la version électronique sur le site internet www.chene-bougeries.ch fait foi.

TABLE DES MATIERES

POLITIQUE	5-13
Message du Conseil administratif	5
Composition et fonctions du Conseil administratif	6
Composition du Conseil municipal	7
Commissions permanentes du Conseil municipal	8-9
Ordres du jour des séances du Conseil municipal	10-13
RESSOURCES HUMAINES	14-16
L'administration communale	14
Statistiques	15-16
GESTION DES PATRIMOINES	17-26
Entretien des bâtiments	17
Nouveaux projets	18-21
Routes et cimetière	22-23
Parcs et promenades	24-25
Gestion des déchets	26
SPORTS & LOISIRS	27-45
Centre sportif Sous Moulin (CSSM).	27-43
Ludothèque de Chêne-Bougeries	44
Passage 41 - Centre Rencontres et Loisirs de Chêne-Bougeries	45
POLICE MUNICIPALE	46-51
Patrouilles	46
Lutte contre les incivilités routières	47
Statistiques	48-49
Activités des agents	49-51
BUREAU DE LA PETITE ENFANCE (BUPE)	52-26
Crèche et Espaces de Vie Infantile (EVE)	52-54
Jardins d'enfants	55
Ecoles : Activités parascolaires	56
AFFAIRES SOCIALES	57-66
Service social communal	57
Logements	58
Action Trois-Chêne pour l'Emploi	59
Aide à la formation des jeunes	60

Subventions Action sociale - Genève	60-61
Subventions Aide au développement	62-63
Les Aînés	64-65
Manifestations diverses	66
CULTURE	67-75
Musique	67-69
Théâtre	70
Expositions	71
Conférences	72
Fêtes pour les enfants	73
Manifestations officielles	74
Collaborations intercommunales	75
TERRITOIRE	76-86
Plan directeur communal	76
Village de Chêne-Bougeries	77-78
Planification scolaire	79
Plan directeur cantonal	79-80
Grand projet Chêne-Bourg – Chêne-Bougeries	81
Planification logements	82
Planification territoriale	83-84
Autorisations de construire	85-86
ENVIRONNEMENT	87-90
Assainissement du bruit	86
Inventaire cantonal des arbres isolés	87-88
Pollution lumineuse	90
MOBILITÉS	91-93
Mobilité douce à prix réduits	91
Rue de Chêne-Bougeries	91
Axe Frontenex –	
Des Communaux d'Ambilly à la place des Eaux-Vives	92
CEVA – Voie verte	93
Collaboration interservice	93
ETAT CIVIL	94
L'arrondissement en chiffres	94
Commande d'actes en ligne	94

JEUNESSE, PREVENTION ET SECURITE	95-103
Jeunesse et intergénérationnel	96
Politique jeunesse	97-98
Mobilité partagée, douce et sécurisée	99-100
Festival <i>Deschênés</i>	101-103
FINANCES	104-122
Bilans actif et passif	104-105
Comptes de fonctionnement	106-116
Investissements	117
Fiscalité	118-121
Statistiques	122

POLITIQUE

Message du Conseil administratif

Le Conseil administratif vous présente pour la huitième année consécutive le rapport d'activité de la Ville de Chêne-Bougeries, en ligne sur le site Internet communal www.chene-bougeries.ch.

La forme numérique de ce rapport, qui relate les activités pour la période comprise entre le 1^{er} juin 2017 et le 31 mai 2018, est à présent entrée dans les habitudes, et les pages du site qui lui sont consacrées sont visitées, téléchargées ou lues directement en ligne. Un bel effort d'économie de papier et d'argent, que nous vous remercions d'avoir suivi.

Cette année encore, le traitement de l'information met l'accent sur les faits marquants plutôt que sur un descriptif détaillé de chaque événement. Il montre le travail des autorités et de l'administration communale et reflète le dynamisme de la Ville de Chêne-Bougeries, qui est résolument entrée dans une décennie de profonds changements, dus à son développement.

Nous vous souhaitons à nouveau une bonne lecture et restons à votre écoute.

Pour le Conseil administratif
Jean-Michel Karr
Maire

Composition et répartition des fonctions du Conseil administratif

Jean-Michel Karr, maire

Dicastères : Territoire et rénovation du Village de Chêne-Bougeries, Biodiversité et espaces publics, Feu-PC, Etat civil et technologies de l'information

Conseiller municipal de 1999 à 2011

Entré au Conseil administratif en 2011

Marion Garcia Bedetti, membre

Dicastères : Prévention et sécurité, Petite enfance et Ecoles, Culture et Social

Conseillère municipale de 2003 à 2015

Entrée au Conseil administratif en 2015

Jean Locher, membre

Dicastères : Finances et administration, Bâtiments et Travaux, Sports

Conseiller municipal de 1995 à 2011

Entré au Conseil administratif en 2011



Le Conseil administratif lors de la fête des Promotions – 30 juin 2017

Conseil municipal

Composition

Catherine Armand, Alternatives, 2015
Frédéric Balmer, Libéraux-Radicaux, 2011
Anthony Bauduccio, Verts, 2011
Flávio Borda d'Água, Libéraux-Radicaux, 2011
Christian Colquhoun, Libéraux-Radicaux, 2015
Anne Déruaz-Lombard, Libéraux-Radicaux, 2015
Marc Fassbind, Libéraux-Radicaux, 2007
Pierre-Yves Favarger, Socialiste, 2007
Julien Gast, Libéraux-Radicaux, 2015
Florian Gross, Verts, 2011
Charlène Heiniger, Verts, 2015
Dominique Jotterand, Verts, 2015
Florence Lambert, Libéraux-Radicaux, 2015
Jean-Philippe Lecour, Libéraux-Radicaux, 2017
Jean Le Guern, Verts, 2013
Lester Martinez, Libéraux-Radicaux, 2013
Marianne Mathez-Roguet, Libéraux-Radicaux, 2015
Martine Maye, Libéraux-Radicaux, 2017
Dominique Messerli, Verts, 2011
Anne-Marie Nicolas, Alternatives, 2015
Marion Sobanek, Alternatives, 2003
Monika Sommer, Libéraux-Radicaux, 2007
Jacques Stroun, Libéraux-Radicaux, 2015
Thierry Ulmann, Libéraux-Radicaux, 2011
Hélène Wyss, Verts, 2007

Bureau du Conseil municipal

Pierre-Yves Favarger, président, Florian Gross, vice-président, Marion Sobanek, secrétaire; Flávio Borda d'Água, Marc Fassbind, ainsi que Jean Le Guern, en qualité de membres.

Le Bureau du Conseil municipal s'est réuni 8 fois pour préparer les séances du Conseil municipal.

« Le Conseil municipal s'est réuni à 7 reprises, de juin 2017 à mai 2018 »

Commissions permanentes 2015-2020

Composition au 31 mai 2018

Sociale (10 conseillers)

Marion Sobanek, présidente; Anne Déruaz-Lombard, Julien Gast, Dominique Jotterand, Florence Lambert, Jean-Philippe Lecour, Lester Martinez, Dominique Messerli, Anne-Marie Nicolas, Hélène Wyss

Bâtiments et Travaux (10 conseillers)

Thierry Ulmann, président; Frédéric Balmer, Anthony Bauduccio, Christian Colquhoun, Marc Fassbind, Florian Gross, Jean Le Guern, Marianne Mathez-Roguet, Anne-Marie Nicolas, Marion Sobanek

Culture (10 conseillers)

Flávio Borda d'Água, président; Catherine Armand, Christian Colquhoun, Anne Déruaz-Lombard, Pierre-Yves Favarger, Florian Gross, Florence Lambert, Dominique Messerli, Monika Sommer, Hélène Wyss

Finances (10 conseillers)

Marc Fassbind, président; Anthony Bauduccio, Florian Gross, Jean-Philippe Lecour, Jean Le Guern, Lester Martinez, Martine Maye, Anne-Marie Nicolas, Marion Sobanek, Monika Sommer

Petite enfance et Jeunesse (10 conseillers)

Jacques Stroun, président; Flávio Borda d'Água, Anne Déruaz-Lombard, Pierre-Yves Favarger, Julien Gast, Charlène Heiniger, Dominique Jotterand, Marianne Mathez-Roguet, Dominique Messerli, Anne-Marie Nicolas

Biodiversité et Espaces publics dénommée Nature et Environnement (à partir du 29 septembre 2017) (10 conseillers)

Hélène Wyss, présidente; Catherine Armand, Frédéric Balmer, Pierre-Yves Favarger, Charlène Heiniger, Dominique Jotterand, Lester Martinez, Marianne Mathez-Roguet, Martine Maye, Jacques Stroun

Territoire et Village de Chêne-Bougeries (10 conseillers)

Jean Le Guern, président; Catherine Armand, Anthony Bauduccio, Christian Colquhoun, Pierre-Yves Favarger, Charlène Heiniger, Florence Lambert, Martine Maye, Monika Sommer, Thierry Ulmann

Sous-commission Plan Directeur communal (10 conseillers)

Jean Le Guern, président; Catherine Armand, Anthony Bauduccio, Christian Colquhoun, Pierre-Yves Favarger, Charlène Heiniger, Florence Lambert, Martine Maye, Monika Sommer, Thierry Ulmann

Ad hoc Montagne

Jean Le Guern, Lester Martinez, Catherine Armand

Commissions Réunies

Pierre-Yves Favarger, président

« Les commissions permanentes ont été convoquées 58 fois, avec les séances des commissions Réunies »

Délégués au Centre sportif Sous-Moulin

Désignés par

Le Conseil municipal : Frédéric Balmer, Anthony Bauduccio, Christian Colquhoun, Florian Gross, Marion Sobanek, Monika Sommer

Le Conseil administratif : Jean Locher

Délégués au Centre de rencontres et de loisirs de Chêne-Bougeries

Désignés par

Le Conseil municipal : Lester Martinez

Le Conseil administratif : Marion Garcia Bedetti

Délégués au Chêne-Bougeries Natation

Désignés par

Le Conseil municipal : Flávio Borda d'Água

Le Conseil administratif : Jean Locher

Délégués au journal Le Chênois

Désignés par

Le Conseil municipal : Flávio Borda d'Água, Florian Gross

Le Conseil administratif : Marion Garcia Bedetti

Délégués aux Editions Chênoises

Désignés par

Le Conseil municipal : Pierre-Yves Favarger

Le Conseil administratif : Marion Garcia Bedetti

Délégués à l'association 3 Chêne Culture

Désignés par

Le Conseil municipal : Flávio Borda d'Água, Hélène Wyss

Le Conseil administratif : Marion Garcia Bedetti

Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries

Désignés par

Le Conseil municipal : Marc Fassbind, Jean Le Guern, Marion Sobanek

Le Conseil administratif : Jean Locher, président

Ordres du jour des Conseils municipaux 2017-2018

Jeudi 15 juin 2017 – séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 mai 2017
2. Communications du Bureau
3. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
4. Communications du Conseil administratif
5. Proposition de la commission Territoire du Conseil municipal :
 - 5.1 Résolution relative à la première mise à jour du Plan Directeur Cantonal Genève 2030
6. Propositions du Conseil administratif :
 - 6.1 Travaux de rénovation, transformation et reconstruction des bâtiments situés à hauteur des n^{os} 21-23-25 et 27 de la rue de Chêne-Bougeries : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 9'835'000.- TTC)
 - 6.2 Mise en séparatif du collecteur situé sur le chemin des Sureau : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 515'000.- TTC)
 - 6.3 Réaménagement des surfaces de travail dévolues au service communal des parcs et promenades : vote du crédit d'étude et financement (CHF 16'000.- TTC)
7. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 28 septembre 2017 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 juin 2017
2. Communications du Bureau
3. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
4. Communications du Conseil administratif
5. Présentation du projet de budget communal 2018
6. Projet de résolution de la commission Biodiversité et Espaces publics intitulée « Pour une politique générale de l'Environnement sur la Commune de Chêne-Bougeries »
7. Propositions du Conseil administratif :
 - 7.1 Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries : approbation des comptes 2016 et du rapport de gestion 2016
 - 7.2 Accessibilité du territoire communal et des équipements publics : vote du crédit d'étude et financement (CHF 112'000 TTC)
 - 7.3 Travaux relatifs à une réaffectation partielle des locaux mis à disposition de l'association « PasSage 41 », au chemin de la Gradelle : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 548'500.- TTC)
 - 7.4 Création d'un espace multisports dans le périmètre du Centre sportif Sous-Moulin (CSSM) : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 72'000.- TTC, soit 1/3 de CHF 216'000.- TTC)
 - 7.5 Renouvellement des éclairages des terrains de football B et C du Centre Sportif Sous-Moulin (CSSM) : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 181'000.- TTC, soit 1/3 de CHF 543'000.- TTC)

- 7.6 Rénovation et création de vestiaires du stade des Trois-Chêne avec aménagement d'un rebroussement et d'un parking en surface à proximité du terrain de football A du Centre Sportif Sous-Moulin (CSSM) : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 2'068'500.- TTC, soit 1/3 de CHF 6'205'500.- TTC)
- 7.7 Budget de fonctionnement communal 2017 : vote d'un crédit budgétaire supplémentaire (CHF 66'500.- TTC) destiné à subventionner diverses activités développées en partenariat avec la FASe
- 7.8 Projet intergénérationnel, 2 chemin De-La-Montagne, mobilier et équipements : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 54'000.-TTC)
8. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 2 novembre 2017 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2017
2. Communications du Bureau
3. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
4. Communications du Conseil administratif
5. Proposition du Conseil municipal :
Désignation des membres de la Fondation communale de Chêne-Bougeries pour le logement
6. Propositions du Conseil administratif :
 - 6.1. Budget 2018 - vote :
 - des indemnités et frais aux conseillers municipaux et administratifs
 - de la taxe professionnelle : taux de dégrèvement
 - de la taxe professionnelle : montant minimum à percevoir
 - du budget administratif
 - 6.2. Versement d'une contribution au FIDU destinée au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 687'200.- TTC)
 - 6.3 Procédure de mise en concurrence conforme à l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) concernant les bâtiments situés à la rue de Chêne-Bougeries 5-7-9-11-13-15, au chemin De-La-Montagne 2, ainsi qu'au chemin du Pont-de-Ville 6-8 et 10 (« chantiers B + C ») : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 615'000.- TTC)
7. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 25 janvier 2018 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 novembre 2017
2. Communications du Bureau
3. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
4. Communications du Conseil administratif
5. Propositions du Conseil administratif :
 - 5.1 Acquisition de la parcelle n° 241 du cadastre communal de Chêne-Bougeries sise au chemin De-La-Montagne n° 11 : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 600'000.- TTC)
 - 5.2. Acquisition de la parcelle N° 422 du cadastre communal de Chêne-Bougeries sise au chemin de Grange-Falquet N° 23 : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 470'000.- TTC)
 - 5.3 Crédit budgétaire supplémentaire 2017 en vue d'amortissements complémentaires au budget de fonctionnement 2017 d'un montant global de CHF 7'681'044.- : vote du crédit
6. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 1^{er} mars 2018 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 janvier 2018
2. Communications du Bureau
3. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
4. Communications du Conseil administratif
5. Propositions du Conseil administratif :
 - 5.1 Ouverture d'un crédit complémentaire pour divers crédits d'engagement terminés en 2016 et présentant des dépassements (CHF 470'646.88)
 - 5.2 Renouvellement des éclairages domestiques du Centre Sportif Sous-Moulin (CSSM) : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 71'000.- TTC, soit 1/3 de CHF 213'000.- TTC)
 - 5.3 Dépose en demande d'autorisation de construire préalable sur les parcelles nos 495 – 496 – 497 et 498 du cadastre communal sises aux nos 78 – 78A de la route de Chêne / 1 – 3 du chemin de la Chevillarde : vote du crédit d'étude et financement (CHF 41'000.- TTC)
 - 5.4 Acquisition d'une partie de la parcelle n° 1150 du cadastre communal de Chêne-Bougeries située au chemin du Pont-de-Ville n° 20 / chemin de la Fontaine n° 7 : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 50'000.- TTC)
6. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 12 avril 2018 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 1er mars 2018
2. Communications du Bureau
3. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
4. Communications du Conseil administratif
5. Présentation des comptes 2017 de la commune
6. Propositions du Conseil administratif :
 - 6.1 Agrandissement provisoire de l'école primaire de Conches sous forme d'1/4 de groupe scolaire par l'entremise d'une construction modulaire HPE : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 1'100'000.- TTC)
 - 6.2 Acquisition d'un véhicule THM (transport hommes et matériel) destiné à la Compagnie 21 des sapeurs-pompiers volontaires de Chêne-Bougeries : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 100'000.- TTC)
7. Proposition du Conseil municipal :
 - 7.1 Mandat d'acquisition de la parcelle n° 3210 du cadastre communal de Chêne-Bougeries sise au n° 42-44 de la route Jean-Jacques Rigaud : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 14'700'000.- TTC)
8. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 3 mai 2018 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 avril 2018
2. Communications du Bureau
3. Election du Bureau du Conseil municipal
4. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
5. Communications du Conseil administratif
6. Propositions du Conseil administratif :
 - 6.1 Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2017 et moyens de les couvrir
 - 6.2 Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2017
 - 6.3 Travaux de réfection des enrobés bitumineux et des cheminements situés à proximité de la salle communale Jean-Jacques Gautier : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 140'000.- TTC)
 - 6.4 Travaux de construction du collecteur EU/EP sous le chemin de Grange-Falquet : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 640'000.- TTC)
 - 6.5 Travaux de mise en séparatif du collecteur EU/EP sous le chemin de la Paumière : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 700'000.- TTC)
7. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

RESSOURCES HUMAINES

L'administration communale

L'administration communale comprend 80 employé-e-s. Elle est dirigée par M. Raphaël Gaillard, secrétaire général, secrétaire du Conseil administratif et secrétaire de la Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries.

Services de la mairie

Sont directement rattachés au Secrétariat général, les domaines suivants :

- Coordination technico-administrative
- Culture, loisirs et manifestations
- Informatique & téléphonie
- Ressources humaines
- Secrétariats (mairie et technique) qui occupent deux apprentis de commerce
- Webmaster et communication,

ainsi que les représentants des fiduciaires mandataires.

Le **Bureau de la Petite enfance** comprend un responsable de service et une secrétaire. Il accueille les familles, afin de les orienter vers les modes d'accueil de la petite enfance existant dans la commune et centralise les demandes d'inscription dans les institutions subventionnées. Les concierges des écoles, les aide-concierges, l'auxiliaire du restaurant scolaire de l'école de Conches et le chauffeur du bus scolaire sont rattachés au service de la Petite enfance.

Le service **social** comprend une responsable et un secrétaire. Il accueille des personnes ayant besoin d'une aide financière ponctuelle ou d'un accompagnement administratif.

Le service **Jeunesse, prévention et sécurité** comprend une coordinatrice et une assistante.

La **Police municipale** comprend un chef de poste APM, son remplaçant, ainsi que cinq autres agents. Elle comprend également trois auxiliaires de sécurité, une secrétaire et cinq patrouilleurs scolaires.

Le domaine des **Bâtiments** comprend 14 collaborateurs assurant la conciergerie des écoles, du PasSage 41 (anciennement CRL) et de la salle communale Jean-Jacques Gautier, ainsi que l'entretien des divers immeubles administratifs et de la piscine du Belvédère.

Le service des **Parcs et promenades** comprend un responsable de service, huit jardiniers/horticulteurs et deux apprentis.

Le service des **Routes et cimetière** comprend un responsable de service et sept cantonniers.

L'arrondissement **d'Etat civil Chêne-Bougeries-Voirons** comprend une cheffe de service et quatre collaboratrices, dont trois officiers d'état civil.

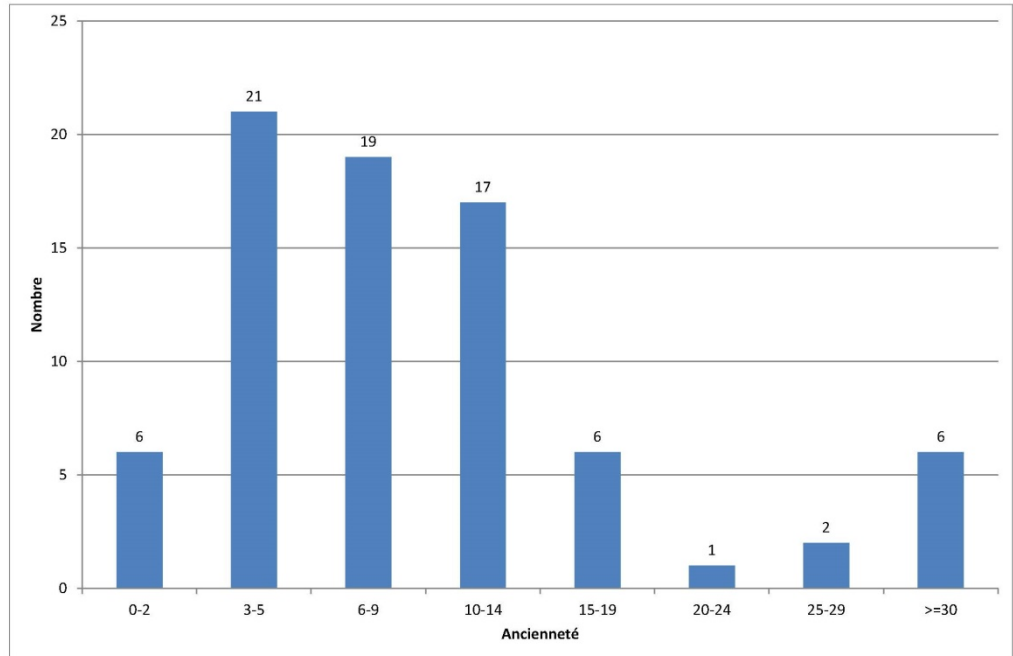
L'administration communale compte également un **urbaniste** parmi ses collaborateurs.

« L'effectif de l'administration communale comprend 33 femmes et 47 hommes »

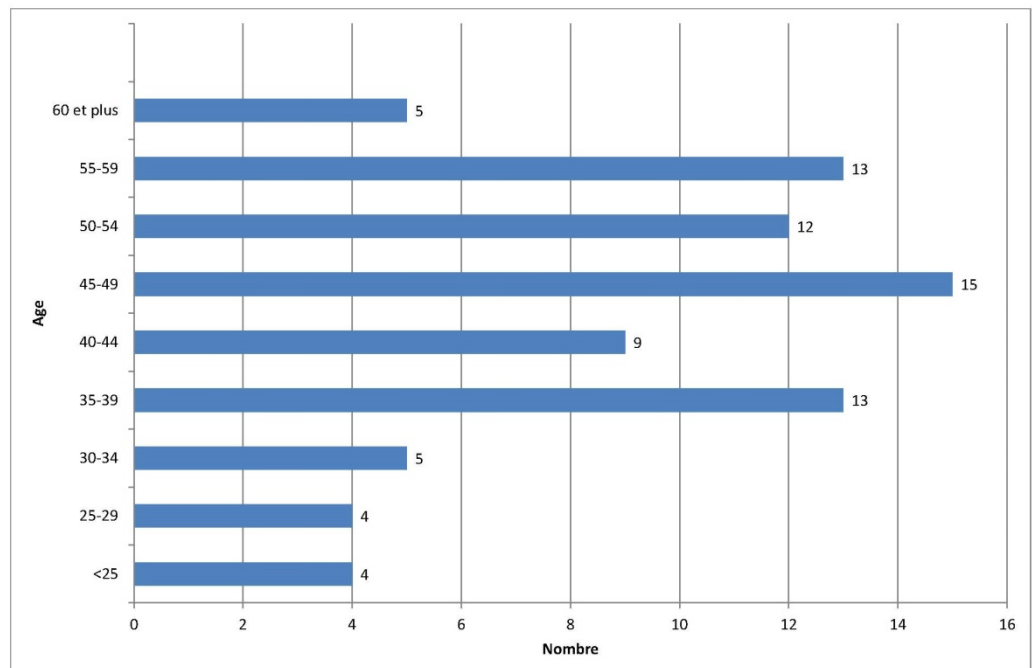
Statistiques

- L'effectif total est de 80 employé-e-s comprenant 33 femmes et 47 hommes.
- Le taux d'activité moyen s'élève à 89.86%.

« Plus de la moitié
des collaborateurs
et collaboratrices
ont plus de
45 ans »

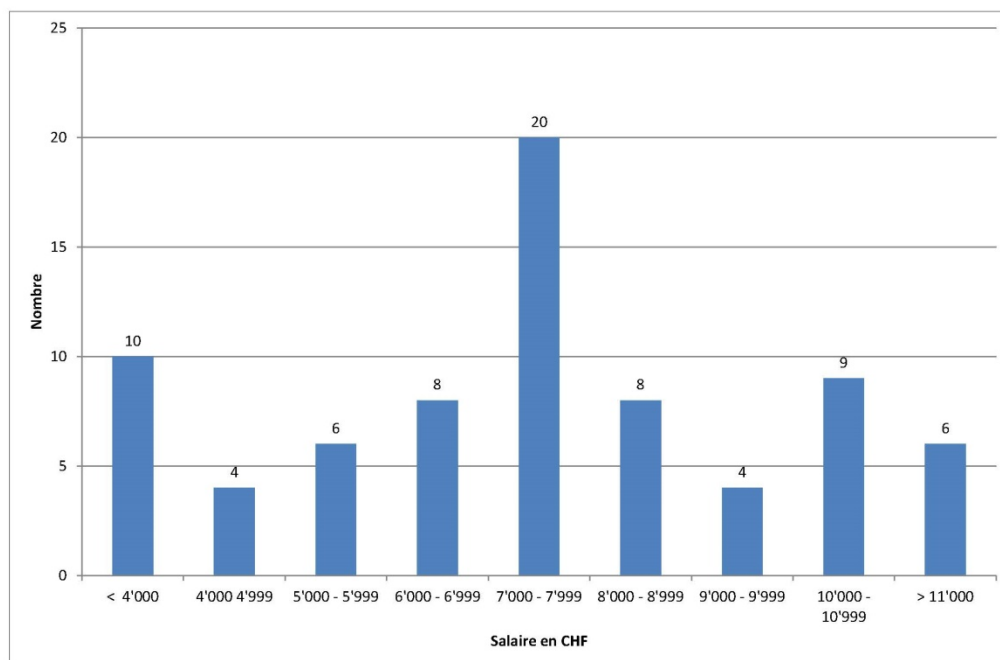


« 15 d'entre eux-elles
ont plus de 15 ans de
service »



Ces deux graphiques présentent le renouvellement des collaborateurs et collaboratrices au sein de l'administration communale.

Le salaire médian est stable et s'élève à CHF 7'552.60 par mois.



GESTION DES PATRIMOINES

Entretien des bâtiments

Le patrimoine bâti de la Ville de Chêne-Bougeries compte plus de soixante bâtiments et représente une valeur immobilière de plus de CHF 160'000'000.-.

Il est donc fondamental de l'entretenir afin de ne pas le laisser se détériorer.

Ce processus a démarré au courant de l'été 2011, en donnant la priorité aux immeubles relevant du patrimoine administratif (bâtiments scolaires, institutions pour la jeunesse, bâtiments hébergeant les services communaux, ...).

Dans son rapport sur la vérification des comptes communaux, l'organe de contrôle fiduciaire de la comptabilité et des comptes annuels, relevait que le niveau des engagements envers les financements spéciaux des immeubles demeurait élevé, à la suite de l'enregistrement successif de résultats nets bénéficiaires au cours des années antérieures.

La fiduciaire relevait encore que la valeur comptable des immeubles locatifs, en regard de leur état, est inférieure à leur valeur vénale.

Afin de pouvoir déterminer au mieux le niveau adéquat des engagements envers les financements spéciaux, une expertise a été réalisée par un bureau spécialisé en vue d'un estimatif à court, moyen et long termes, des fonds nécessaires à l'entretien et la rénovation pour cause de vétusté, de l'ensemble des immeubles locatifs relevant du patrimoine financier communal, ainsi que de l'immeuble HLM sis au n° 39-41 de la rue de Chêne-Bougeries, propriété de la Fondation communale.

Par ailleurs, un plan d'action relatif aux divers travaux d'entretien envisagés a été établi après consolidation des données techniques fournies par les cinq régies, à ce jour en charge de la gestion des 33 immeubles relevant du patrimoine financier communal ainsi que des constatations effectuées au cours de l'expertise citée.



Vue aérienne de la Ville de Chêne-Bougeries

Nouveaux projets

Equipements d'assainissement

Des travaux ont été entrepris concernant trois équipements d'assainissement. Ainsi, lors de sa séance du 15 juin 2017, le Conseil municipal a voté un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 515'000.- TTC afin de couvrir les frais liés à des travaux de mise en séparatif du collecteur situé dans le périmètre du PIQ n° 29491 dans le secteur Jules-Cougnard, la participation financière de la commune au coût total s'étant élevée à 25%, le solde ayant été à charge des privés concernés.

Par ailleurs, le Conseil municipal, a voté, lors de sa séance du 3 mai 2018, un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 640'000.- TTC en vue de travaux de reconstruction des collecteurs EU / EP, situés sous le chemin de Grange-Falquet.

Ces travaux font suite à ceux relatifs à la mise en place d'un collecteur comprenant un bassin de rétention sur le lot 37.10 du tracé CEVA, entre les kilomètres 72.260 et 72.711, lesquels avaient faits l'objet d'un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 4'247'899.-.

Le Conseil municipal a encore voté, lors de cette même séance du 3 mai 2018, un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 700'000.- pour un ouvrage d'une longueur d'environ 250 mètres linéaires situés sous le chemin de la Paumière, suite à la délivrance, en date du 13 octobre 2017, d'une autorisation de construire par le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE), conformément au plan général d'évacuation des eaux (DGEE) adopté par le Conseil municipal le 9 décembre 2014.

Réfection des enrobés bitumineux et des cheminements situés à proximité de la salle communale.

Suite à divers chantiers, tels que ceux relatifs à l'aménagement d'une déchetterie à l'arrière du bâtiment ou à l'aménagement d'un sas à l'entrée de ce dernier, les enrobés bitumineux situés à proximité immédiate de la salle communale Jean-Jacques Gautier avaient connu d'importantes déformations. Il convenait donc de procéder à leur réfection.

Suite au vote d'un crédit d'investissement et de financement d'un montant de CHF 140'000.- TTC par le Conseil municipal, lors de sa séance du 3 mai 2018, il a été procédé à un rabotage des enrobés existants sur une épaisseur supérieure à 15 cm, à la pose sur une surface de 1'480 m² d'une couche d'accrochage puis de fondations en enrobés de haute performance d'une épaisseur de 8 cm, en particulier dans la zone située sur le devant du bâtiment, laquelle est soumise à des pressions accrues en raison de la circulation de bus et autres poids lourds.

Il a par ailleurs été procédé à des travaux de reprise des cheminements situés sur les côtés sud et est du parking jouxtant la salle communale.

Agrandissement provisoire de l'école primaire de Conches sous forme d'un quart de groupe scolaire par l'entremise d'une construction modulaire

Sur la base des prévisions localisées d'effectifs scolaires réalisées par le SRED, pour la période 2016-2019, le nombre d'élèves fréquentant l'école primaire de Conches aurait dû rester stable à la rentrée 2017. Il s'est avéré que sur les 117 élèves annoncés, 147 étaient scolarisés dans cette école, soit 30 élèves de plus que prévus, durant l'année scolaire écoulée.

Après examen de diverses propositions de réaménagement de certains espaces dans le bâtiment existant, dont entre autres le réaménagement d'une salle de classe, située sous les combles, et après visite sur place, la DGEO du DIP a estimé que de telles options ne répondaient pas aux normes prévues en matière de locaux.

En conséquence, et afin de permettre des modalités de prise en charge satisfaisante des élèves à la fois en termes d'espaces et d'horaires pour le soutien pédagogique, le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 12 avril 2018, un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 1'100'000.- TTC en vue de permettre l'installation d'une construction modulaire de haute performance énergétique, d'un gabarit de R+1 et d'une capacité de quatre classes pour une surface totale de 440 m² dans la partie sud du préau.

Réaménagement des surfaces de travail dévolues au service communal des Parcs et promenades

Les membres du Conseil municipal avaient voté, lors de leur séance du 10 mars 2016, un crédit d'étude et de financement d'un montant de CHF 70'000.- destiné à élaborer un projet de réaménagement des espaces verts et du bâti entourant le bâtiment de la mairie.

Les résultats de cette étude avaient été présentés aux membres de la commission des Bâtiments et Travaux lors de leur séance du 8 mai 2017.

La variante retenue consistait, en marge de futurs travaux de réaménagement envisagés en tant que tels et de rénovation / transformation complète du bâtiment communément appelé « Le Pigeonnier », ancienne dépendance du bâtiment situé au n° 130 de la route de Chêne, à mieux définir et ordonner les surfaces de travail dont disposent les collaborateurs du service communal des Parcs et promenades dans le périmètre.

Ainsi, et suite au vote d'un crédit d'étude d'un montant de CHF 16'000.- TTC par le Conseil municipal lors de sa séance du 15 juin 2017, une seconde phase d'étude a été initiée afin d'analyser plus avant les possibilités d'un changement d'affectation de certains bâtiments et d'élaborer un avant-projet permettant de proposer de nouvelles surfaces de travail et d'entreposage.

Travaux relatifs à une réaffectation partielle des locaux mis à disposition de l'association « PasSage 41 » au chemin de la Gradelle

Le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 28 septembre 2017, un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 548'500.- TTC en vue de travaux relatifs à une réaffectation partielle des locaux mis à disposition de l'association « PasSage 41 » au chemin de la Gradelle.

Construit en 1980 en maçonnerie et béton armé, ce bâtiment n'a pas subi de transformation majeure depuis sa construction.

Son niveau supérieur contient un hall d'entrée servant de cafétéria, un bureau, une cuisine, des salles de réunion, une salle d'exposition modulable, un dépôt ainsi qu'un ancien appartement de fonction, doté d'une entrée indépendante. Ce dernier sera transformé en trois espaces d'activités avec un accès direct depuis le hall.

Cette transformation nécessitera une modification de la distribution des locaux sanitaires ainsi qu'une réduction de la surface dévolue à un dépôt adjacent de la salle d'exposition existante, afin de créer un vestibule d'accès aux nouveaux locaux.

La cuisine sera entièrement réaménagée en vue de doubler sa surface. Ces travaux devraient débuter au mois de septembre 2018.

Lancement d'une étude relative à l'accessibilité du territoire communal et des équipements publics aux personnes à mobilité réduite et / ou souffrant d'un handicap visuel

Lors de sa séance du 28 septembre 2017, le Conseil municipal a voté un crédit d'étude d'un montant de CHF 112'000.- TTC permettant de confier mandat à l'association pour une cité sans obstacles HAU (Handicap architecture urbanisme) en vue d'une étude relative à l'accessibilité du territoire communal et des équipements publics aux personnes à mobilité réduite et / ou souffrant d'un handicap visuel.

HAU est une association qui, depuis 50 ans, œuvre en faveur de l'accessibilité de l'environnement bâti et permet ainsi aux personnes en situation de handicap d'accéder et de profiter le plus possible de l'espace public. Grâce à ces services en sensibilisation et formation, cette association est devenue au fil des ans, un interlocuteur privilégié des collectivités publiques concernées par les aménagements sans obstacles.

Les résultats de cette étude, qui comprendra un plan recensant les « points noirs » en termes d'accessibilité, complété par des fiches d'analyse et de recommandations, devraient être disponibles au début du mois d'octobre 2018.

Cette dernière s'avérera de la plus grande utilité dans le cadre des prochains chantiers communaux, qu'il s'agisse d'aménagements du domaine public ou de constructions / transformations de bâtiments.

Acquisition des parcelles n^{os} 241 et 422 du cadastre communal

Le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 25 janvier 2018, deux crédits d'investissement en vue d'acquérir les parcelles n^{os} 241 et 422 du cadastre communal, propriétés du Canton, respectivement situées au 11 du chemin De-La-Montagne et au 23 du chemin de Grange-Falquet.

La première d'entre elles est une parcelle libre de construction située en zone 5 sans mention et sans charges foncières inscrites au registre, d'une surface de 465 m². La seconde présente une surface de 416 m² et comprend un bâtiment de 5 m² utilisé comme dépôt, un bâtiment de 31 m² utilisé comme garage, ainsi qu'un bâtiment de 41 m² en tant qu'habitation à un seul logement.

Ces biens-fonds ont été acquis en tant que terrains de réserves.

Dépose en demande d'autorisation de construire préalable sur les parcelles n^{os} 495 – 496 – 497 et 498 du cadastre communal sises aux n^{os} 78 – 78A de la route de Chêne / 1-3 du chemin de la Chevillarde.

La Commune étant propriétaire des parcelles n^{os} 495 - 496 – 497 et 498 du cadastre communal, situées à hauteur du n^o 78 de la route de Chêne / 1-3 du chemin de la Chevillarde, le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 1^{er} mars 2018, un crédit d'étude en vue de permettre le dépôt d'une demande en autorisation de construire préalable sur ce périmètre.

Routes et cimetière

L'équipe du service des Routes et cimetière est composée de 9 collaborateurs polyvalents. Sa mission principale consiste à s'occuper de l'entretien des chaussées communales, comprenant le balayage, diverses réparations et le déneigement. L'entretien du cimetière communal est également une tâche qui leur incombe. Des massifs floraux ont ainsi été recréés et leurs compositions évoluent au gré des saisons.

Dans le cadre d'une politique de sécurité et santé au travail et afin de respecter les normes en vigueur, les accès aux locaux du service situés au chemin du Pont-de-Ville ont été rénovés et des portails automatiques ont été installés. Pour garantir la sécurité au quotidien, des formations continues sont régulièrement suivies par les collaborateurs.

Des travaux d'entretien sur divers cèdres ornant le cimetière ont été entrepris, le but étant de procéder à une taille de maintien et à une légère éclaircie sur l'ensemble de la couronne des arbres, tout en allégeant les plus longs porte à faux, ceci avant tout pour des raisons de sécurité.

Divers travaux de maçonnerie, afin de rendre plus agréable certains accès à des points d'eau et de mieux délimiter certains chemins piétonniers, ont également été effectués.

Chantiers divers

Les travaux définis dans le cadre du plan quinquennal d'entretien du réseau routier communal pour la période 2015-2019 se sont poursuivis. Par ailleurs, une nouvelle expertise de l'état global de nos chaussées et trottoirs est en cours.

Ainsi, dans le cadre d'une démarche participative en matière de mobilité dans les quartiers de Conches et du plateau de l'Ermitage, les collaborateurs du service ont activement participé aux travaux d'aménagement d'une zone piétonne provisoire au chemin de la Colombe. Des travaux de démarquage, ainsi que de pose de mobilier urbain et de signalisation ont été exécutés. Pour le surplus, des marquages « décoration aux sols » sont en cours, en étroite collaboration avec le GIAP et Mme Keraudren, graphiste.

L'ancienne place de stockage de diverses bennes, réservées exclusivement aux services communaux, a été complètement rénovée et mise aux normes préconisées par le GESDEC. Ainsi, des travaux de génie civil, de maçonnerie, de pose de clôtures et de serrurerie ont été réalisés. Des nouveaux récipients de stockage ont été mis en place, ainsi qu'un extincteur.

Manifestations diverses

Les collaborateurs du service ont été mobilisés à maintes reprises afin d'apporter du soutien logistique dans le cadre de plusieurs manifestations communales, ainsi que lors de manifestations organisées par diverses associations locales. Ainsi, ces derniers sont intervenus afin de mettre en place toutes les infrastructures nécessaires lors de la fête des Promotions, du festival Deschênés, du festival Vibes & Juices, de la fête des Fanfares, du 120ème anniversaire de la Lyre, de la Saint-Nicolas, du marché de Noël, de la fête d'inauguration des immeubles de la Codha, ainsi que lors de l'inauguration de la crèche « Rigaud ».

Décorations

Le service est également chargé de la pose des décorations de Noël sur l'ensemble du territoire communal. Cette année, une gigantesque boule de Noël en 3D ornait le parvis de la mairie. Des projets sont toujours en cours d'élaboration dans les ateliers en vue d'apporter chaque année une petite touche d'innovation.

Dans le cadre de divers projets créatifs, une collaboration active a eu lieu entre les élèves des écoles et les collaborateurs du service des Routes. Ainsi, des décorations de Noël ont été créées et ont servi à orner chaque sapin de 4.50 m. posé dans les préaux des écoles.

De même pour Pâques, des décorations ont été créées par le service et décorées par les enfants des écoles. Ainsi, un « Jardin des œufs tulipes » a vu le jour sur l'esplanade de la mairie.



« Jardin des œufs
Tulipes » – mars 2018

Parcs et promenades

Plantations

Pour renforcer les sous-bois, des végétaux herbacés ont été plantés. Des pierres, des copeaux de bois, ainsi que des troncs disposés en tas servent désormais comme abris pour la faune.

Divers espaces ont été réaménagés : au giratoire Jean-Jacques Rigaud - chemin des Fourches, différents cornouillers, arbustes au bois, au feuillage et à la floraison divers et colorés ont été plantés. A l'ombre d'un chêne, deux cubes métalliques ont été installés afin de créer une zone de repos.

À l'école de la Gradelle, au PasSage 41, ainsi que dans le parc Stagni, plusieurs arbustes ont également été plantés.

Entretien

Dans le cadre des travaux de décompactage, scarification, carottage et sursemis des zones engazonnées, un engrais biorganique a été répandu à plusieurs reprises, renforçant leur résistance contre les maladies et les adventices.

Le détourage des arbres soutenus par la mise en place de « mulch », a permis d'améliorer l'amendement du sol, tout en réduisant l'évaporation, limitant la pousse de plantes indésirables et favorisant l'enlèvement des adventices.

L'ensemble des bancs équipant les parcs ont été démontés, poncés et huilés. A cet égard, il convient de rappeler qu'environ 4'000 heures de désherbage manuel sont nécessaires annuellement afin d'entretenir les espaces verts communaux. 200 m³ de copeaux et une quantité similaire de « mulch » ont été mis en place.

Création

La mise en place, dans le parc Stagni, d'une structure pouvant recevoir des containers ad hoc permettra très certainement d'augmenter le tri sélectif des déchets.

Fleurissement

Plus d'une centaine de plantes différentes ont été choisies pour leur floraison, mais également pour leur feuillage et leur architecture. La création a d'abord été dessinée pour ensuite être transposée dans les bacs dans un style « bouquet de fleurs ».

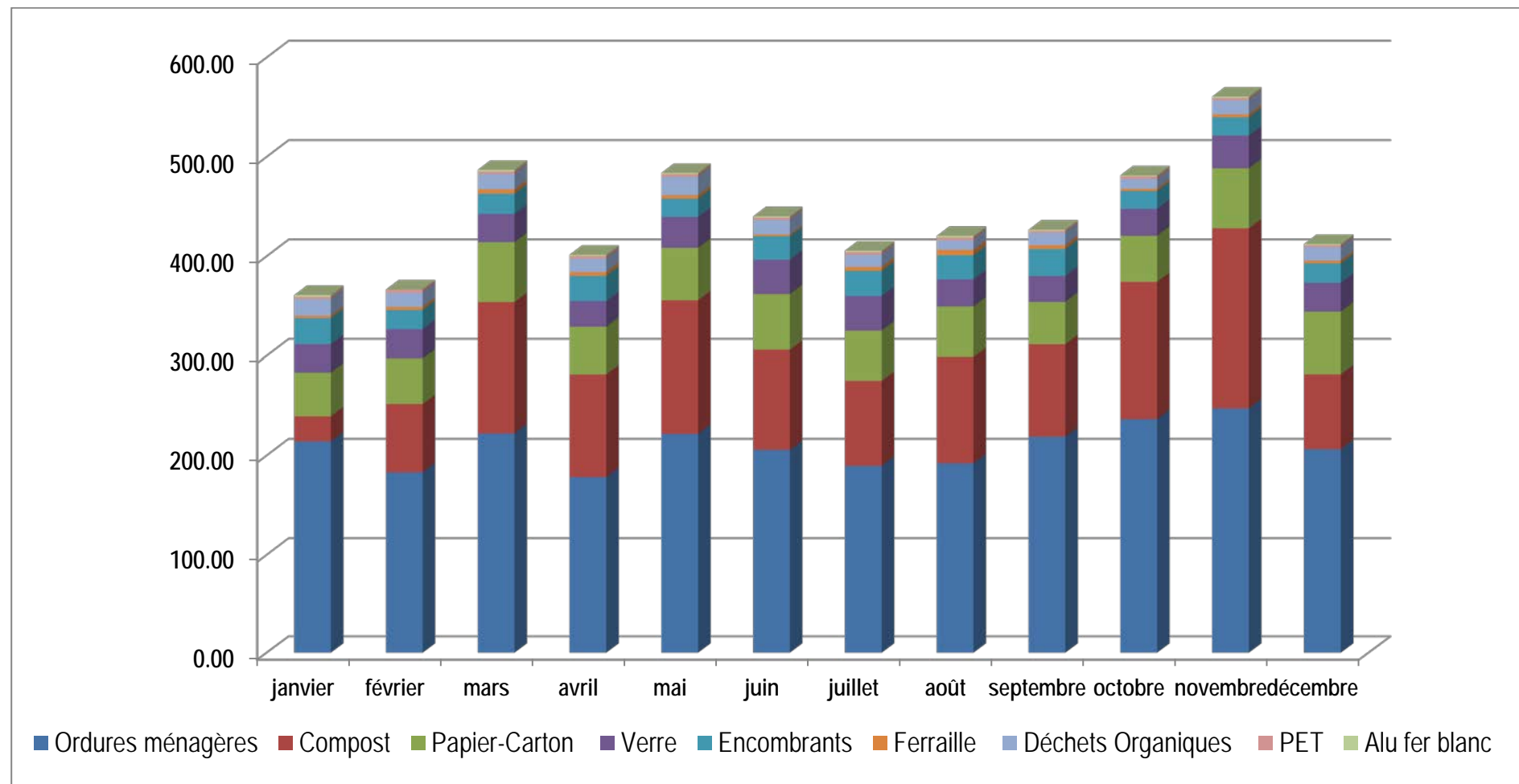
Afin d'obtenir une continuité, ainsi qu'une uniformité dans le fleurissement, une représentation sous forme de tableaux a été créée pour les massifs. Le service de l'environnement de la Commune de Chêne-Bourg s'est joint aux collaborateurs du service des Parcs et promenades dans le cadre de ce projet.

Dans le quadrilatère de la mairie, plus d'une vingtaine de nouvelles jardinières et de suspensions vont orner les bâtiments communaux. Le long des axes routiers, une dizaine de bacs ont été ajoutés.



Gestion des déchets

Répartition des déchets 2017 en tonnes



SPORTS & LOISIRS

Centre Sportif Sous-Moulin (CSSM)

Le sport occupe une place particulièrement importante dans l'activité communale assumée, pour l'essentiel, par le Centre Sportif Sous-Moulin (CSSM).

La participation financière communale, aux coûts de fonctionnement de ce dernier, s'est élevée à CHF 1'092'778.05 en 2017.

Par ailleurs, la contribution communale aux sociétés sportives du centre s'est élevée à CHF 308'000.–.

De plus, la commune a versé aux sociétés sportives locales et régionales des subventions, pour un montant total de CHF 21'664.–, dont CHF 10'500.– destinés au CS Chênois Volleyball.

Le centre sportif se fait un point d'honneur à proposer aux utilisateurs des installations de qualité et d'offrir un excellent niveau de prestations. Le personnel s'engage afin de créer les meilleures conditions possibles pour une pratique sportive optimale.

La gestion des installations intercommunales se poursuit avec un souci de développement durable, de pérennisation du patrimoine et dans le respect des valeurs d'ouverture et d'accueil qui caractérisent le CSSM.

Le Groupement intercommunal

Conseil intercommunal

La troisième année de la législature 2015/2020 a débuté le 1er juin 2017. Les conseillers intercommunaux, mandatés par leurs Conseils municipaux respectifs, représentent tous les partis siégeant au sein des communes. En plus de cette représentation statutaire, les conseillers administratifs en charge du dicastère des sports, sont de facto membres du Conseil intercommunal.

Au nombre de 21, les conseillers intercommunaux ont été ou sont :

Chêne-Bougeries : MM./Mmes Jean Locher (Conseiller administratif), Frédéric Balmer, Anthony Bauduccio, Christian Colquhoun, Florian Gross, Marion Sobanek, Monika Sommer

Chêne-Bourg : MM./Mmes Pierre Debarge (Conseiller administratif), Paul Annen, Pascal Freymond, Alain Kolly, Philippe Meyer, Louise Pascarella, Komla Sobo

Thônex : MM./Mmes Marc Kilcher (Conseiller administratif), Joseph Camuglia, Nadia Giacobino, Philippe Noël, José Simoes (à partir de novembre 2017), Richard Stark, Jacqueline Tomasini (démissionnaire en août 2017), Philippe Zaugg

Bureau du Conseil intercommunal

Membres de droit du Bureau du Conseil Intercommunal, pour la durée de la législature, conformément aux dispositions contenues à l'article 20 des statuts du Groupement, les trois conseillers administratifs délégués aux sports y siègent avec deux conseillers intercommunaux.

Désignés chaque année par le Conseil intercommunal, également selon l'article 13 des mêmes statuts, ceux-ci remplissent à tour de rôle, les postes de secrétaire du Groupement et représentant du Conseil intercommunal au bureau.

Les séances 2017 se sont tenues en présence de : MM./Mmes Jean Locher, Pierre Debarge, Marc Kilcher, ainsi que Antonio Bauduccio, Philippe Annen et J. Camuglia.

Pendant l'année 2017, le Bureau du Conseil s'est réuni à 9 reprises.

Nominations statutaires

Pour le Bureau du Conseil intercommunal, lors d'une année courant, les nominations statutaires ont lieu en mai.

Les mandats annuels se déroulent à cheval sur deux années civiles. Ils ont été remplis comme suit :

Du 1er juin 2016 au 31 mai 2017	MM./Mmes
Président	J. Locher
Vice-président	M. Kilcher
Membre	M. Debarge
Représentant du Conseil intercommunal	A. Bauduccio
Secrétaire du Conseil intercommunal	P. Annen

Du 1er juin 2017 au 31 mai 2018	MM./Mmes
Président	M. Kilcher
Vice-président	P. Debarge
Membre	J. Locher
Représentant du Conseil intercommunal	P. Annen
Secrétaire du Conseil intercommunal	J. Camuglia

Ces fonctions sont toujours attribuées selon un tournus équitable entre les communes et les partis.

Travaux du bureau et du Conseil intercommunal

Lors de ses réunions, le Bureau du Conseil, en collaboration avec la direction, suit les affaires courantes du centre sportif. Il est chargé de préparer les séances du Conseil en lui transmettant toutes informations utiles ou toutes données nécessaires à un vote.

Peuvent être cités :

- **Budget, résultat, préfinancement** : établis et présentés par la direction, ils sont attentivement examinés par le Bureau, puis soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.
- **Investissements directs** : le Bureau étudie minutieusement les dossiers techniques préparés par la direction du CSSM. Une fois leur pertinence validée, ils sont présentés au Conseil intercommunal, en vue d'un préavis à l'intention des Conseils municipaux :
 - **Rénovation stade** : création d'un rebroussement et d'un parking en surface. Ce poste n'était pas intégré au projet de rénovation des vestiaires du stade. Pour régler la problématique de la circulation, engendrée par le nouveau positionnement des vestiaires, le Bureau a finalisé ce projet avec les bureaux d'architecture Strata et d'ingénierie BCPH, puis il l'a fait suivre au Conseil intercommunal.
 - **Eclairages domestiques** : dans le but de répondre aux exigences de la loi genevoise sur l'énergie, visant les grands consommateurs et par souci d'économies énergétiques, concernant le remplacement des luminaires des bâtiments du CSSM, le choix s'est porté sur des lampes LED, avec l'ajout de variateurs d'intensité et de détecteurs de présence. Le Bureau a accepté le dossier qui a été soumis au Conseil intercommunal
 - **Eclairages des terrains B – C - D** : afin de respecter les normes de l'Association Suisse de Football, quant à l'éclairage pour les compétitions officielles en soirée, le renouvellement des installations existantes s'est avéré inévitable.
 - **Espace multisports** : suite à la fermeture des terrains B et C pour un usage public, l'implantation d'un espace multisports extérieur, sur le site du CSSM, a été étudiée. Cet Agorespace en accès libre, implanté dans la continuité de la place de jeux pour enfants et du fitness extérieur, vise à compléter les zones de sport loisir-détente offertes à la population chénoise. Le Bureau a retenu le projet et l'a fait suivre au Conseil intercommunal.
 - **Réception clubs** : à sa demande, il a reçu, en mai 2017, MM. Matteucci et Musso, respectivement président et directeur technique du Foot féminin chénois, venus donner des précisions sur le projet de partenariat du club avec le FC Servette.
 - **Abris vélos** : le Bureau a autorisé le prélèvement du coût de cet aménagement, sur le bénéfice d'exploitation de l'exercice 2016. L'installation et le montage ont été réalisés en interne.

De son côté, le Conseil intercommunal a accompli les tâches qui lui sont dévolues par les statuts :

- **Résultat 2016** : il a approuvé le résultat annuel, ainsi que le préfinancement qui lui est lié.
- **Rapport de l'organe de contrôle** : lors de la même séance, il a reçu le réviseur aux comptes et a également accepté son rapport de contrôle.
- **Situations trimestrielles** : il a contrôlé les situations comptables établies trimestriellement, aux 31 mars, 30 juin et 30 septembre.
- **Budget 2018** : le Conseil intercommunal a validé le budget de fonctionnement, préalablement préparé par le Bureau du Conseil en collaboration avec la direction.
- **Rapport d'activité 2016** : ce rapport donnant une description du fonctionnement et de la dynamique du CSSM, a été approuvé en séance plénière.
- **Nominations statutaires** : les président, vice-président, secrétaire du Groupement et représentant du Conseil au Bureau, ont été désignés pour la période 2017/2018, soit du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2018.
- **Commission Mérite** : le Conseil Intercommunal a entériné les propositions de modification du règlement d'attribution du Mérite Sportif, suggérées par la Commission. La candidature de Mme Giacobino, en remplacement de Mme Tomasini (démissionnaire à fin août 2017), a également été acceptée.
- **Mérite Sportif 2016** : il a attribué le Mérite sportif 2016 en suivant le préavis de sa commission.

Le Conseil intercommunal a suivi la position du Bureau et préavisé favorablement à l'intention des Conseils municipaux les projets suivants :

- rénovation stade -- circulation et stationnement
- éclairage des terrains B-C - le remplacement de l'éclairage du terrain D a été laissé provisoirement en suspens
- terrain multisports
- éclairages domestiques.

En 2017, le Conseil intercommunal a été convoqué à cinq reprises.

Commission Mérite sportif

La commission pour la législature 2015/2020 était formée de : MM./Mmes P. Annen, C. Colquhoun, P. Freymond, N. Giacobino (en remplacement de J. Tomasini), L. Pascarella, J. Tomasini (démissionnaire en août 2017).

Selon un nouveau mode de fonctionnement, les président et vice-président sont nommés pour une année.

En 2017, la commission Mérite a siégé à deux reprises.

Travaux de la commission

Se réunissant au printemps, pour récompenser des performances réalisées l'année précédente, elle a donc proposé en 2017 au Conseil intercommunal, le palmarès du Mérite sportif 2016.

La commission lance préalablement un appel à candidatures dans la presse locale, auprès des clubs et sur le site Internet du centre sportif. Après réception des dossiers, le président convoque une réunion de travail.

Sur la base des critères du règlement du Mérite, les candidatures sont rigoureusement contrôlées et discutées par la commission pour définir le préavis d'attribution qui sera soumis au Conseil intercommunal, à qui revient le choix définitif.

Une fois la décision du Conseil intercommunal entérinée, les commissaires reçoivent les lauréats et préparent la cérémonie de remise.

Ressources humaines

Personnel fixe

L'élément marquant de l'année 2017 a été sans conteste, le départ à la retraite de Mme Claudine Lechaire, après 33 années de très bons et loyaux services. Pour fêter cette longue carrière, une réception a été organisée en son honneur, au restaurant 3-Communes, le 21 juin 2017.

Son poste a été repourvu à l'interne et une nouvelle collaboratrice a été engagée, à 80%, au secrétariat administratif.

Au secteur technique et afin de garantir la bonne marche du service, un collaborateur à 80% a repris son poste à temps plein, depuis octobre 2017.

Le taux d'absentéisme, pour l'année 2017, s'établit à 1.8%, sans tenir compte de d'une absence maladie de longue durée.

L'effectif des collaborateurs est stable et le personnel se répartit comme suit :

- Secteur administratif : un directeur, une comptable, trois secrétaires.
- Secteur technique : trois répondants, huit gardiens à 100%, deux gardiens intendants à mi-temps et un aide-gardien à 70%.

Personnel temporaire

Afin de suppléer aux absences maladie/accident de longue durée ou en appoint lors de manifestations particulières, le centre sportif engage du personnel temporaire, par l'intermédiaire d'une société spécialisée.

Personnel auxiliaire

Des contrats de durée maximale (CDM) régissent les rapports de travail entre les auxiliaires et le CSSM.

Auxiliaires d'été

En 2017, huit jeunes ont travaillé durant la période estivale du 26 juin au 25 août, pour des missions de deux semaines consécutives.

Auxiliaires week-end

En l'absence d'activités dans le bâtiment omnisports ou à la halle patinoire, un accès aux vestiaires publics, aux locaux de l'école de danse et aux infrastructures du tennis club, doit malgré tout être maintenu durant les fins de semaine.

Durant l'été 2017 et à titre d'essai, les ouvertures, fermetures et maintenance de base ont été partiellement confiées à du personnel auxiliaire, pour décharger les collaborateurs techniques. L'essai s'est avéré concluant et sera reconduit en 2018.

Auxiliaires de la patinoire

Cette catégorie est engagée selon la saison d'exploitation de la patinoire du centre sportif, soit du début octobre à la fin mars. Neuf personnes ont occupé cette fonction durant la saison 2016-2017 et ce nombre reste inchangé pour la saison 2017-2018. En résumé, le centre gère annuellement une quarantaine de collaboratrices et collaborateurs.

Formation

M. Sauthier, directeur en activité depuis le 1er juin 2016, encourage la formation et le perfectionnement des collaborateurs. Ainsi, en 2017, le CSSM a inscrit son personnel aux cours suivants :

- cours de technicien de patinoire (4 personnes)
- formation continue en premiers secours (12 personnes)
- mieux communiquer avec le public (1 personne).

A la rentrée scolaire 2017-2018, un gardien a débuté la formation d'agent d'exploitation, en cours du soir, visant l'obtention d'un CFC. Il est encouragé dans sa démarche et ses horaires sont aménagés pour lui permettre de suivre cet enseignement, indépendamment du tournus des horaires de l'équipe technique.

M. Sauthier a été inscrit au cursus de coordinateur du sport, dispensée par l'Office fédéral du sport.

Audit organisationnel

Conformément au souhait du Bureau du Conseil intercommunal, un audit organisationnel du CSSM a été confié à la société Adéquation SA.

Cette démarche constructive et participative avait pour objectif de :

- définir si les ressources humaines étaient matériellement suffisantes par rapport aux besoins
- juger de la pertinence de l'organisation du travail
- mettre en lumière d'éventuels dysfonctionnements
- proposer des solutions.

Divers changements ont été préconisés au sein du service technique. Certaines mesures ont été rapidement mises en application, d'autres le seront progressivement.

Organe de contrôle

Remplissant le mandat attribué par le Conseil Intercommunal, la fiduciaire Duchosal Berney SA a contrôlé les comptes annuels du CSSM et a rendu ses conclusions dans un rapport adressé aux Autorités.

Rapport financier

Statutairement financé par les redevances des communes, au prorata de leur nombre d'habitants, le budget du centre sportif bénéficie également, dans une moindre mesure, de ses recettes propres.

Basées sur la statistique officielle au 30 juin 2016, les participations communales budgétées ont été les suivantes :

- Chêne-Bougeries : CHF 1'092'778.- pour 11'341 habitants
- Chêne-Bourg : CHF 827'220.- pour 8'585 habitants
- Thônex : CHF 1'360'167.- pour 14'116 habitants

Budget 2017	
Budget total	CHF 3'852'815.00
Prévision des recettes d'exploitation	CHF 572'650.00
Coût net d'exploitation	CHF 3'280'165.00
Coût par habitant	CHF 96.35

Résultat 2017	
Total des charges	CHF 3'681'724.40
Recette d'exploitation	CHF 553'892.20
Coût net d'exploitation	CHF 3'127'832.20
Coût par habitant	CHF 91.88

Répartition des charges

Budget 2017	
Charges de personnel	56.84%
Energies	29.40%

Résultats 2017	
Charges de personnel	56.84%
Energies	32.76%

L'exercice s'est soldé par un bénéfice de CHF 152'332.85.

Dépenses d'exploitation

Peuvent notamment être citées :

- l'achat de tentes de fêtes
- l'installation d'un arrosage automatique sur le triangle d'entraînement footballistique des gardiens
- l'achat d'un écran double à l'entrée du bâtiment omnisports pour l'information aux utilisateurs et visiteurs du CSSM
- la modification de la porte du ring patinoire en porte-lift.

Préfinancement

Les prélèvements suivants peuvent être relevés :

Stade

- remplacement des cages de but de football
- remplacement des abris joueurs sur le terrain A.

Bâtiment omnisports

- remplacement des sèche-cheveux
- remplacement du tatami de la salle des tapis
- remplacement de la climatisation de l'école de danse

Autres

- remplacement de la camionnette
- remplacement de la porte cuisine-salle du restaurant

Le directeur du CSSM a souhaité conduire une vérification du plan de préfinancement et l'actualisation effectuée permettra un remboursement aux communes de CHF 362'712.-.

Recettes

Elles sont constituées principalement par :

- les locations des salles : omnisports, des tapis et de théorie
- les journées sportives entreprises
- les loyers de l'école de danse et du restaurant
- les entrées et locations de patins à la patinoire
- les abonnements à la salle de musculation.

Investissements directs

Des crédits d'étude liés aux dossiers techniques pour la rénovation du stade et les modifications au niveau des éclairages des terrains ont été constitués.

Equipements – installations : entretien et travaux

Afin de garantir un fonctionnement idéal auprès des utilisateurs, les réparations ou le remplacement des équipements sont indispensables. Ces interventions sont opérées en collaboration avec des sociétés privées ou exécutées par le personnel du centre.

Peuvent notamment être relevés :

- les frais de mise en conformité des installations électriques du CSSM et de la patinoire, suite au contrôle périodique
- la réfection du carrelage des WC patinoire, au niveau du promenoir et à l'extérieur, à l'arrière de cette dernière
- la transformation du vestiaire des entraîneurs situé à proximité de la salle des tapis, en vue d'une affectation en vestiaire d'équipe
- la modification de l'emplacement et de l'équipement du parking « deux roues » situé à proximité du P+R
- la remise d'aplomb de la terrasse extérieure de la patinoire
- la réfection totale de la terrasse située au-dessus de la buvette du stade pour ceci afin de remédier à des infiltrations d'eau pluviales dans le plafond de la buvette
- le cloisonnement de la déchetterie sise à l'arrière de la patinoire
- de gros nettoyages du bâtiment de la buvette du stade et de ses abords
- le lavage à haute pression des jalousies en bois, sur la façade arrière de la patinoire, avant la pose d'un filet anti-volatiles
- la finalisation de l'aménagement de la zone de stationnement à l'arrière de la patinoire délimitation et attribution des places et amélioration de l'éclairage
- l'optimisation de la commande de l'éclairage de la patinoire.

Energie

Dépendantes de plusieurs facteurs, comme les températures extérieures, les précipitations et le degré d'hygrométrie, les consommations énergétiques varient d'un exercice à l'autre.

Les relevés 2017, fournis par le service technique, sont les suivants :

Gaz (kWh)	2017	2016
Chauffage et eau chaude Centre L'élévation des charges est due aux températures hivernales	1'238'028	1'057'974
Chauffage bulle tennis L'augmentation est liée aux températures extérieures hivernales, mais aussi au type d'installation et au matériau vieillissant qui compose la membrane de la bulle	191'223	158'997
Chauffage et eau chaude Stade La diminution, déjà entamée en 2016, résulte de la fermeture des locaux du stade durant les deux mois les plus froids de l'année (maintien « hors gel » uniquement)	411'044	462'863

Eau (m3)	2017	2016
Centre	6'014	6'523
Stade	3'319	3'706
Arrosage du terrain D	6'042	4'874
Arrosage du terrain A	6'310	4'086

Une diminution est avérée dans la consommation d'eau des bâtiments. Elle n'est pas clairement expliquée, mais peut résulter d'une baisse de la fréquentation des vestiaires. En revanche, la consommation concernant l'eau d'arrosage a augmenté à cause des fortes températures estivales.

Electricité (kWh)	2017	2016
CSSM	1'302'001	1'240'979
Bâtiment omnisports	330'571	322'647
Groupe Froid	1'053'377	986'923
Patinoire	242'291	288'645
Stade	176'768	169'641

Une augmentation est constatée sur tous les postes, excepté pour le bâtiment de la patinoire.

Projets

Certains projets sont en attente de vote auprès des Conseils municipaux :

- le dossier lié au remplacement préconisé des luminaires de l'éclairage domestique du bâtiment omnisports
- la création d'un rebroussement et d'un parking en surface, qui vient en complément du projet de réhabilitation des vestiaires du stade, déjà voté, dont les travaux débiteront en 2018.

D'autres dossiers, déjà acceptés, seront réalisés en 2018 :

- le terrain multisports sera installé au printemps, dans le prolongement du fitness extérieur.
- La mise en conformité de l'éclairage des terrains B et C.

Restaurant 3-Communes

Restaurant 3-Communes demeure un lieu convivial où se côtoient, aussi bien les équipes des clubs qu'une population de tous âges.

Parc Relais

Victime de son succès auprès des pendulaires, le P+R souffre ponctuellement de saturation en journée (hors fins de semaine). Le centre sportif a transmis à la Fondation des Parking, les doléances formulées par les usagers du centre, du restaurant, de la halle de curling, du centre de physiothérapie Medimove et du fitness Evolufit Training, situé dans cette même halle, qui sont confrontés à de récurrentes difficultés à trouver des places de stationnement au P+R Sous-Moulin.

Il reste malgré tout d'une grande utilité pour le Centre Sportif, en soirée et plus spécialement lors de manifestations.

Mérite sportif

Les Trois-Chêne constituent un réservoir de sportifs, parmi lesquels nous trouvons des championnes et des champions reconnus dans diverses disciplines.

La remise du Mérite sportif, en présence des Autorités et des présidents de clubs représente un événement intercommunal qui valorise les efforts intenses et la persévérance de ces sportifs talentueux.

Le Mérite sportif, dans la catégorie performance individuelle a été décerné à Keanu Daellenbach - saut à la perche, champion de Suisse U16-18. Ce perchiste a également terminé 9ème en finale des Championnats d'Europe U18.

Un certificat d'encouragement, pour leurs prometteuses performances a été attribué à Tania Cardinale – gymnastique rythmique, médaillée de bronze aux championnats de Suisse catégorie P6. Cette gymnaste a pu intégrer le cadre national de la discipline, ainsi qu'Edouard Troeder – tennis de table. Ce jeune et très déterminé pongiste, âgé de 11 ans, est monté sur la plus haute marche du podium du championnat genevois et des Jeux du Grand Genève, en catégorie U11.

Curling

La situation financière de la Curling Tivoli Société Coopérative (CTSC) a été finalement assainie. Tout comme la CTSC, le Curling Club Genève a lui aussi changé de président. Ce club peut s'enorgueillir des performances exceptionnelles de son équipe phare, la Team de Cruz.

Champions de Suisse 2017, la Team de Cruz a brillamment représenté la Suisse au niveau international, en récoltant deux médailles de bronze, respectivement aux Championnats d'Europe et aux Championnats du monde.

Le club propose également des journées portes ouvertes, des initiations et des matches tout au long de la saison, dans la Sapinda Arena. Il organise notamment la Dolly Cup, l'un des plus anciens événements sportifs à Genève dont la 60ème édition s'est déroulée en décembre 2017.



Les médaillés olympiques de la Team de Cruz récompensés -- Halle de Curling de Thônex - 11 mai 2018

Patinoire – Saison de glace

L'ouverture au public a été fixée du 15 octobre 2016 au 31 mars 2017 et du 21 octobre 2017 au 27 mars 2018. Les clubs se sont entraînés du 27 août 2016 au 30 avril 2017 et du 19 août 2017 au 29 avril 2018-

Fréquentation

De manière générale, le niveau de fréquentation de la patinoire est en baisse, ceci tant pour ce qui concerne les écoles que pour le public. Cette évolution est en partie due à la réduction des jours d'ouverture et aux conditions météorologiques.

Par ailleurs, les patinoires publiques extérieures, à disposition du public selon des créneaux horaires plus élargis et ouvertes le mercredi, contribuent à une réduction de fréquentation de notre structure.

Organisation

La glace est répartie entre les différents groupes selon une organisation bien définie. Elle est réservée aux écoles le matin, partagée entre écoles et public l'après-midi, puis occupée, dès la fin de l'après-midi et jusqu'en soirée, par les clubs.

Animations

Par leurs manifestations, les clubs sont les acteurs principaux des animations se tenant sur la glace, complétées par des activités périodiques du CSSM.

Sécurité

De longue date, en prévention des possibles débordements du public, le service d'ordre a été confié à des agents de sécurité privés les dimanche après-midi. Toutefois, ce contrat n'a pas été reconduit pour la saison 2017-2018.

Eté/hiver

L'arrêt des compresseurs a lieu vers fin-avril et le refroidissement de la dalle reprend au début août, pour préparer la remise en glace.



Patinoire du CSSM

La vie du Centre

Entraînements, activités

Les infrastructures du Centre Sportif Sous-Moulin procurent de multiples possibilités de pratique sportive, au sein des clubs ou simplement pour les loisirs, grâce à :

- quatre terrains de football
- un bâtiment omnisports
- une patinoire
- cinq terrains de tennis
- deux de beach-volley
- une piste d'athlétisme
- diverses aires de saut et lancer
- un fitness extérieur.

En cours de journée, des groupes privés, des entreprises, des écoles ou des particuliers entretiennent leur forme dans différentes disciplines, telles que patinage, badminton, basketball, gym-aérobic, musculation ou athlétisme. Depuis peu, un groupe d'escrime et un autre de Krav Maga fréquentent ponctuellement notre salle des tapis.

Hors horaires scolaires, les installations sont occupées par les principaux clubs chénois qui s'entraînent, des plus jeunes joueurs aux plus expérimentés, en vue de briller dans leurs championnats respectifs.

Jusqu'en fin de soirée, la pratique intensive du basketball, du handball, du volleyball, des arts martiaux, de l'athlétisme, du football, du tennis, du patinage artistique et du hockey sont de mise. Durant les périodes de vacances ou les fins de semaine, des stages et des camps, de clubs chénois ou extérieurs, viennent compléter cette occupation de nos infrastructures.

La salle de théorie (salle du Conseil) offre un espace aux clubs, aux communes, à des sociétés privées ou à des partis politiques, pour des séances, de travail ou de formation.

Manifestations

Il y a lieu de mentionner les événements suivants :

- le Festival Antigél, avec un concert de Henri Dès, en salle omnisports
- le tournage d'une série télévisée de la RTS « Quartier des banques »
- un gala de boxe, en halle patinoire, comprenant un combat pour la ceinture de champion du monde WBF des poids superplumes
- la première édition de la Coupe Fred Fellay de volleyball.

Le CSSM a également accueilli :

- des tournois de clubs ou scolaires ainsi que des journées de championnats de basketball, de handball ou de volleyball
- des tournois et championnats d'arts martiaux
- des journées sportives scolaires et d'entreprises
- des tournois de football en salle et à l'extérieur
- les finales du championnat genevois de football corporatif
- la journée sportive caritative de l'Union des Polices Municipales

Côté patinoire, les événements suivants sont à signaler :

- la Fête de la glace, couplée au Swiss Ice Hockey Day
- un stage de formation de l'Union Suisse de Patinage
- le gala de clôture de saison du CP3C
- le Trophée romand de patinage artistique
- les journées tests de patinage artistique
- des tournois de hockey
- le Skateathon du HC3C.

La période d'utilisation dite estivale de la halle est relativement courte, compte tenu du temps de séchage de la dalle et de sa phase de refroidissement pour une nouvelle saison. Par conséquent, outre le gala de boxe, les entraînements de roller inline et les stages estivaux de tennis, cette surface a essentiellement servi pour le repli des activités extérieures, en cas de mauvais temps.

Les Clubs

Le Centre Sportif Sous-Moulin est un acteur important de la politique sportive des 3-Chêne. A ce titre, il contribue au subventionnement de quatorze clubs sportifs présents sur le site ou partenaires, et ceci à hauteur d'un montant total de CHF 880'000.-.

Chêne-Basketball Club

La première équipe du Chêne Basketball Club s'est maintenue en 1ère ligue et a même été promue dans le groupe A. Une équipe filles U14 a pu être constituée avec des joueuses de Chêne et d'UGS. Elle a terminé à la 2ème place cantonale.

Le club poursuit sa politique de formation, en donnant la priorité au mouvement jeunesse. Il possède des équipes dans toutes les catégories de jeu, de l'école de basket aux U19 et ces basketteurs obtiennent de très bons résultats.

Chênois Genève Handball

L'équipe première a été reléguée en 1ère ligue, mais avec la ferme ambition de retrouver la LNB.

Les équipes juniors, tant féminines que masculines, sont particulièrement compétitives jusqu'au niveau national. Ces performances sont possibles grâce à l'encadrement pointu du club.

D'ailleurs, de nombreux jeunes forment l'ossature des sélections réunissant les meilleurs éléments genevois.

Le handball chênnois mise toujours sur le concept de formation. Il possède un réservoir de joueurs dans toutes les catégories juniors.

Chênois Genève Volleyball

Durant la saison 2016/2017, la LNA a terminé à la 6ème place du championnat. La 2ème équipe, réunissant des joueurs U19 et U23, a été promue en 1ère ligue.

Le mouvement junior a encore pris de l'ampleur avec l'arrivée de plus de 50 nouveaux éléments. Le club aligne une dizaine d'équipes juniors, filles et garçons, dans les championnats régionaux.

Badminton Club Chênois

Cette structure compte deux équipes mixtes très motivées : l'équipe fanion qui évolue en LNB a terminé à la 5ème place du championnat national et depuis le début de la saison 2017, une équipe (4ème ligue) renforcée, participe aux compétitions inter-clubs.

Arts martiaux – Budo Club Trois-Chêne

Le Budo Club Trois-Chêne est formé des sections aikido, judo et karaté, avec un président central. Ces trois disciplines, très différentes, partagent la salle des tapis et y organisent, à tour de rôle, leurs stages. Seule la section judo possède une équipe qui évolue en 1ère ligue.

Football masculin - Club Sportif Chênois

Dans le sillage de la 2e ligue interrégionale, les actifs et principalement le mouvement junior, qui compte plus de dix formations en compétition, ont réussi un beau parcours. En 2017, les B Inter et les C Inter ont gagné leur championnat interrégional et ont terminé à la 4ème place des finales suisses.

Servette Football Club Chênois Féminin

Renommé Servette Football Club Chênois Féminin en juin 2017, au cours d'une assemblée générale extraordinaire, le club ambitionne d'offrir les meilleures conditions possibles à ses joueuses. Grâce aux infrastructures, à l'encadrement technique et à la notoriété du Servette FC, ce « mariage » permettra assurément à la 1ère équipe (LNB) de se hisser parmi les meilleures équipes helvétiques.

Les deuxième et troisième équipes ont également obtenu de très bons résultats, tout comme les juniors B-D-E qui se sont classés dans la partie supérieure de leurs catégories.

Hockey Club Trois-Chêne

En 2017, la présidence du club a été reprise par M. Marcuzzi. Si au cours de la saison 2016-2017 la première équipe du club jouait en 2ème ligue, elle évolue dorénavant en 3ème ligue, mais avec un effectif prioritairement composé de joueurs du club.

Dans les autres catégories, toutes les équipes ont pu être maintenues. Le HC3C est présent dans toutes les classes d'âges, des bambinis aux juniors, mais aussi chez les vétérans. L'école de hockey et l'équipe loisirs (9-14 ans) rencontrent un grand succès. En dehors des championnats, le HC3C planifie des camps d'entraînement. Il organise des tournois ainsi que son traditionnel skateathon. Il participe également activement au Swiss Ice Hockey Day.

Clubs des patineurs Trois-Chêne

Le bilan de l'année 2017 est excellent, tant au niveau des compétitions et des tests, qu'au niveau des événements organisés par le club. Cela confirme que le CP3C est sur la bonne voie et qu'il consolide sa progression. L'école de patinage remporte toujours un important succès. Grâce à l'alliance des CP3C, CP Meyrin et CP Genève, l'association cantonale genevoise de patinage a vu le jour. L'effectif des membres du club est stable et dépasse les 270 membres.

Chêne Gymnastique Genève

Cette section propose un large choix de disciplines gymniques allant de l'activité parents-enfants, à des sports techniques comme l'athlétisme, la gymnastique rythmique, la gymnastique aux agrès ou le trampoline.

Chêne Gymnastique Genève compte dans ses rangs des athlètes performants qui se mettent en évidence dans des championnats nationaux et internationaux.

Tir – Amis Mousquetaires des Trois-Chêne

Cette société sportive de tir, composée de vingt actifs dont sept juniors, majoritairement domiciliés sur les communes chénoises, s'entraîne au stand de tir de Chêne-Bourg et de l'Ecole De-Haller.

Ses adhérents évoluent dans les catégories Elite et Juniors, pour les disciplines à air comprimé et petit calibre, respectivement à 10m et 50m. Le club est présent lors des compétitions cantonales de tir au petit calibre.

Société de tir chénoise

Seconde structure pour le tir sportif sur les 3-Chêne, la société de tir chénoise compte vingt-sept membres, dont une quinzaine d'actifs et une dizaine de juniors qui suivent une formation dispensée à l'interne.

En 2017, de bonnes performances ont été réalisées lors de compétitions cantonales et dans le cadre du championnat genevois, en catégorie petit calibre (PC), ceci tant en groupe qu'en individuel.

Club de tennis de table UGS-Chênois

Le CTT UGS-Chênois est le plus grand club de Suisse au regard du nombre de licenciés. Les résultats de l'année 2017 furent brillants. Le club a remporté la Coupe Suisse, mais en plus, dans les championnats nationaux, l'équipe LNA a terminé sur la troisième marche du podium (meilleure performance romande) et celles de LNB et LNC se sont maintenues avec brio.

Le club, qui mise beaucoup sur le mouvement jeunesse, se trouve toutefois dans une posture délicate. En effet, les locaux dont il dispose actuellement à Frontenex vont prochainement être récupérés par les pompiers en raison d'un futur changement des statuts du Service d'incendie et de secours (SIS). Le CTT-UGS Chênois est par conséquent à la recherche de locaux, idéalement sur la rive gauche, voire sur le territoire des 3 communes chénoises, pour permettre à sa structure de perdurer.

Tous nos clubs font part, d'un manque de salles ou d'heures d'entraînements, compte tenu de la croissance de leurs effectifs et de la forte demande d'accueil, tant pour les équipes élite que pour les équipes juniors et le mouvement jeunesse.

Tennis Club Trois-Chêne

Ce club a fêté son 50ème anniversaire en 2017. A côté du mouvement junior, des seniors, hommes et femmes sont inscrits en interclubs à différents niveaux. Le TC3C privilégie avant tout la formation avec des camps et des stages destinés aux jeunes et aux adultes.

Conclusion

Premier groupement intercommunal du canton, le Centre Sportif Sous-Moulin s'est harmonieusement développé entre clubs d'élite et les sports de loisirs, maintenant un équilibre entre l'attractivité de la performance et celle du bien-être.

Par leurs décisions collégiales, les autorités des trois communes ont pour tâche d'optimiser les acquis et de développer le potentiel des installations, dans lesquelles se reconnaissent et se retrouvent plusieurs générations de chénois.

Depuis plus de 30 ans, les intérêts collectifs ont été respectés tout en réussissant à insuffler une dynamique indispensable à la vie sportive. Il ne fait pas de doute que l'avenir sera assuré dans le même état d'esprit.



Ludothèque de Chêne-Bougeries

En 2017, l'équipe de la ludothèque de Chêne-Bougeries, composée de la directrice responsable, d'une ludothécaire à 70% et de 8 bénévoles a continué d'initier de nombreuses formules pour faire découvrir les lieux et les animer.

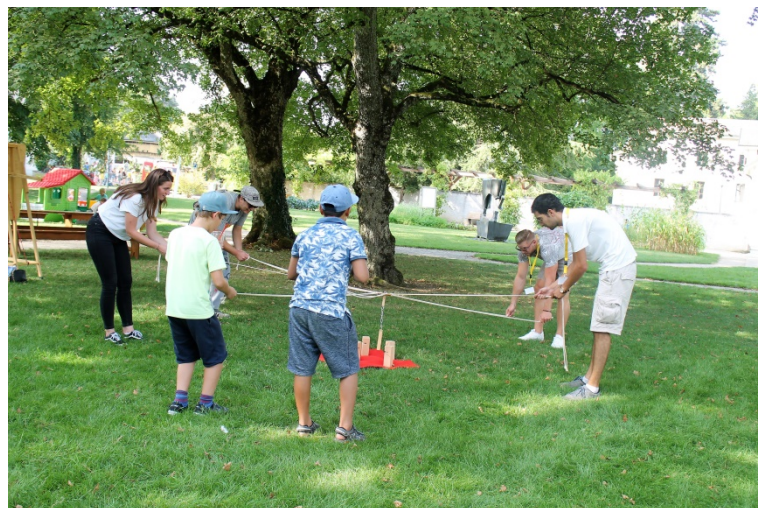
Ainsi, durant le premier semestre de l'année en cours, plus de 135 personnes ont été invitées à jouer gratuitement une première fois à la ludothèque, laquelle a accueilli durant la même période plus de 1'400 utilisateurs (familles, collectivités, enfants et adultes) qui se sont vus proposer environ 1'000 jeux et jouets.

La ludothèque est ouverte hebdomadairement les mardis de 9h30 à 11h30, puis durant l'après-midi à partir de 14h, les mercredis selon la même tranche horaire ainsi que les jeudis de 9h30 à 11h30, puis de 15h à 18h.

Par ailleurs, l'équipe a régulièrement accueilli diverses collectivités dont les élèves des écoles de Chêne-Bougeries fréquentant les activités parascolaires encadrées par le GIAP, les enfants de la crèche du « Nouveau Prieuré », ainsi que ceux du jardin d'enfants « Le Petit Manège », la Fondation Clair-Bois, du centre intergénérationnel du « Nouveau Prieuré », les élèves de l'école spécialisée de la Petite Arche de la Fondation Ensemble, les jeunes fréquentant le Centre « PasSage 41 » du chemin de la Gradelle, ainsi que les aînés de l'association « Les Chênes 50 ans et plus ».

Durant l'été 2017, l'équipe de la ludothèque était présente dans le parc Sismondi dans le cadre du festival Des Chênes.

La ludothèque de Chêne-Bougeries fait partie des ludothèques pilotes du projet de la Fédération des ludothèques (Suisse) : « La Suisse joue – ludothèque pour tous », qui vise à faciliter l'accès des ludothèques aux personnes en situation de handicap, proposer du matériel ludique adapté, collaborer avec des institutions accueillantes et animer des événements de loisirs ou sportifs régionaux.



Ludothèque de Chêne-Bougeries au Festival Des Chênes – août 2017

Passage 41 - Centre de rencontres et de loisirs de Chêne-Bougeries (CRL)

Le Centre de Rencontres et de Loisirs *PasSage 41* de Chêne-Bougeries, association sans but lucratif, neutre sur les plans confessionnel et politique, est rattaché à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe).

Son action est rendue possible grâce aux subventions cantonales et à celles de la Ville de Chêne-Bougeries.

Le rapport d'activité 2017 est consultable en ligne sur le site www.passage41.ch ou disponible en version imprimée au secrétariat du centre.



POLICE MUNICIPALE

De par son action, la police municipale de Chêne-Bougeries répond aux préoccupations de la population en terme de sécurité et tente de mettre en œuvre des solutions adaptées et durables sur l'ensemble du territoire communal.

L'instauration d'un partenariat tant avec les commerçants qu'avec les concierges de la commune s'avère être une composante indispensable à la réalisation de sa mission première, à savoir la sécurité de proximité.

Horaire du service

Durant l'année 2017, les horaires de la police municipale ont été les suivants :

Horaire hivernal de novembre à février

Lundi – mardi	7h-17h			
Mercredi - jeudi		7h-19h		
Vendredi			7h-22h	
Samedi				8h30-18h30

Horaire estival de mars à octobre

Lundi – mardi	7h-17h			
Mercredi - jeudi		7h-19h		
Vendredi			7h-24h	
Samedi				16h-24h

Effectif du service

L'effectif des agents de police municipale (ci-après APM) en 2017 est resté stable avec 7 unités, soit approximativement 1 agent pour 1'700 habitants. A titre indicatif, la moyenne cantonale se situe à 1 agent pour 1'400 habitants.

1 auxiliaire de sécurité a été engagé à 30% dès le 1^{er} janvier 2017. Son taux d'activité a été augmenté à 50% en septembre de la même année. Ainsi, 2,3 unités EPT sont dévolues au contrôle du stationnement permettant ainsi aux APM de ne presque plus être sollicités dans ce cadre et ainsi de pouvoir se concentrer sur des tâches de sécurité publique de proximité.

Lutte contre les incivilités routières

Près de 500 heures ont été consacrées à des contrôles de circulation contre 600 heures en 2016. Cette diminution des heures dédiées à cette mission s'explique par la diminution, voire la disparition d'incivilités routières sur certains tronçons routiers de la commune; -20% en 2016 par rapport à 2015, puis -50% en 2017 par rapport à 2016.

	2015	2016	2017
Amendes d'ordre	1133	906	453
Rapports de contravention	42	45	47

En parallèle, des radars préventifs ont été régulièrement placés en différents endroits de la commune afin de réduire les risques d'accident et de sensibiliser les automobilistes concernant le dépassement de la vitesse autorisée.

20 kit-phares pour vélos ont été distribués aux cyclistes afin de sécuriser leurs déplacements de nuit.

Autres types d'infractions

Amendes d'ordre	2015	2016	2017
Infractions des véhicules à l'arrêt	7028	6169	7027

Types	2015	2016	2017
Amendes d'ordre LStup	19	14	6

Rapports de contravention	2015	2016	2017
LETR	0	0	3
Mendicité	24	4	3
Vente de journaux sans autorisation	0	0	2
Bruit (y compris souffleuse)	2	4	1
Salubrité	3	4	1
Stupéfiants	0	5	1

Dossiers ou interventions traités

Quelque 1'400 dossiers ou interventions ont été traités par le service en 2017 dont environ 30% concernait des problèmes de circulation routière ou de stationnement.

Catégories	2015	2016	2017
Circulation, stationnement, accidents	525	447	415
Chantier	51	62	74
Contrôles personnes/véhicules	71	62	72
Salubrité publique, dépôts sauvages	135	271	66
Dommmages à la propriété	24	43	65
Bruit	51	75	64
Animaux	55	63	59
Personne/véhicule suspect	35	36	49
Haies/arbres/chardons	40	58	45
Ilotage/prévention	27	26	41
Tags/graffitis	131	78	61
Objets trouvés	25	34	32
Domaine public	17	61	30
Jeunesse/prévention/dissuasion	56	77	29
Conflit	11	26	27
Aménagement	7	16	27
Vols/tentative*	15	67	25
Cambriolage/tentative*	21	44	17
Stupéfiants	28	40	14
Radar préventif	19	11	12
Incivilités	12	16	10

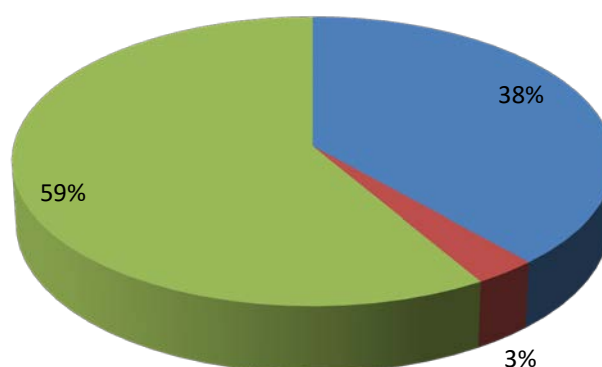
*Ce chiffre ne reflète pas le nombre de cambriolages dans la commune mais uniquement le nombre d'affaires traitées par la police municipale.

La diminution des problèmes de salubrité et dépôts sauvages, notamment aux points de récupération, peut-être, en partie, expliquée par une amélioration des panneaux d'information prévus à cet effet ainsi qu'en raison des 718 passages et contrôles effectués en 2016 aux abords des déchetteries.

A noter que neuf personnes contrôlées ont été remises à la police cantonale et une personne au corps des gardes-frontières pour des infractions qui ne relevaient pas du champ de compétence des polices municipales.

Activité des agents de police municipale

La sécurité de proximité vise la prévention des incivilités et de la délinquance par une présence visible. C'est pourquoi, 60% de l'activité des APM a été dévolue au travail sur la voie publique avec comme objectif la présence en permanence d'au moins une patrouille motorisée ou pédestre sur le territoire communal.



- Activité administrative (rapports, main courante, séances, rendez-vous de chantier...)
- Formation continue
- Activité sur le terrain (patrouilles, contrôles de circulation, surveillance des écoles, manifestations, ilotage)

Prévention des cambriolages

Afin de prévenir ou dissuader les cambriolages d'appartements ou de villas, l'opération « tranquillité absences » a été mise en place durant l'année 2017.

Les habitants ont ainsi la possibilité d'informer la police municipale de leurs périodes d'absence pour quatre jours ou plus. A la suite de quoi, des passages journaliers sont planifiés dans ce cadre. 53 communiens ont recouru à cette prestation en 2017.

En outre, la police municipale prend systématiquement contact avec les victimes de cambriolages pour leur proposer un rendez-vous sur place afin d'évaluer ce qui pourrait être envisageable en vue de renforcer la sécurité de leur habitation.

29 visites de cette nature ont eu lieu durant ladite année.

Séances d'information et de prévention

21 interventions ont eu lieu auprès des écoliers en matière de prévention routière. Sept interventions ont eu lieu dans les établissements secondaires afin d'aborder des thèmes tels que le respect de la Loi sur la circulation routière ou encore de rappeler les règles en matière de comportement vis-à-vis du voisinage (bruit, salubrité...).

Une séance d'information a été organisée à l'attention des seniors concernant les risques en lien avec des personnes potentiellement mal intentionnées. Trois jeunes intéressés par le métier d'APM ont été accueillis pour une journée découverte.

Un stand d'information a été déployé à deux reprises en 2017, à savoir au centre commercial du chemin De-La-Montagne avec la collaboration de l'IMAD, ainsi que dans le cadre de la traditionnelle fête automnale de l'Association des Intérêts de Conches (AIC).



Activité des auxiliaires de sécurité

La mission de contrôle du stationnement à durée limitée (zone bleue ou 4h.) est assurée par les auxiliaires de sécurité, lesquels ont également d'autres tâches, comme par exemple, le remplacement des patrouilleuses scolaires.

Secrétariat

Le secrétariat de la police municipale joue un rôle essentiel auprès des citoyens. Il est souvent le premier interlocuteur et prend les renseignements utiles à transmettre aux agents de police municipale en patrouille afin de mener à bien l'ensemble des réquisitions ou interventions.

Patrouilleur-euses scolaires

Au nombre de six, les patrouilleuses et le patrouilleur scolaires assurent la sécurité des élèves sur le chemin de l'école, ceci, durant toute l'année et par n'importe quel temps.



BUREAU DE LA PETITE ENFANCE (BuPE)

Le Bureau de la Petite Enfance (BuPE) accueille les familles et soutient le travail de chaque structure de la petite enfance subventionnée par la Ville de Chêne-Bougeries (IPE); la fréquentation des permanences de réception ne diminue pas et les demandes d'inscriptions pour une place dans une IPE sont nombreuses. C'est en moyenne 26 personnes qui sont accueillies chaque mois lors de ces permanences de réception et plus de 50 appels téléphoniques qui sont traités dans le même temps.

L'équipe en charge des inscriptions et de la facturation des frais de pensions pour les IPE a constitué et traité 170 dossiers, calculé 160 écologies, expédié 831 factures, 144 rappels et reçu de nombreux parents pour traiter des questions liées à la facturation.

Durant l'année scolaire 2017-2018, 163 enfants ont été accueillis dans les crèches subventionnées par la Ville de Chêne-Bougeries (EVE La Maternelle, EVE Le Nouveau Prieuré et la crèche Rigaud) et 56 enfants au jardin d'enfants Le Petit Manège.

Le BuPE est également présent et actif au sein des différents organismes cantonaux du domaine de la petite enfance.

Crèche et Espaces de Vie Infantile (EVE)

EVE La Maternelle

Comme les années précédentes, 54 places pour des enfants âgés de quatre mois à quatre ans ont été mises à disposition et financées par les deux villes partenaires : Genève et Chêne-Bougeries.

La Ville de Chêne-Bougeries a financé 25 places d'accueil, selon le quota suivant :

- 12 places pour la tranche d'âge de 0 à 1 an,
- 6 places pour la tranche d'âge de 1 à 2 ans,
- 4 places pour la tranche d'âge de 2 à 3 ans,
- 3 places pour la tranche d'âge de 3 à 4 ans.

Le taux d'occupation annuel moyen pour cette période a été de 97%.

Un programme éducatif par tranche d'âge est choisi comme thème de l'année et intégré dans le projet pédagogique de l'institution. Cette année, les thèmes abordés ont été : « l'éveil musical » pour les bébés, « la mer » pour les petits, « les émotions » pour les moyens et enfin, « bien bouger, bien manger, bien grandir » pour le groupe des grands. Pour la troisième année consécutive, la Fondation « Sport & Life » propose hebdomadairement des activités sportives aux groupes des « grands » telles que le « mini-foot, le mini-tennis et le mini-hockey ».

Depuis le mois d'octobre 2017 et sous l'impulsion de Mme Marion Garcia Bedetti, conseillère administrative en charge du dicastère de la Petite enfance, des ateliers d'éveil musical sont organisés hebdomadairement en collaboration avec M. Marc Fredon des « Ateliers du Chat-Bleu ».

Afin de garantir un accueil de qualité et d'offrir des outils de travail adaptés aux besoins actuels du personnel de l'institution, les deux villes partenaires ont procédé au remplacement de certains jeux extérieurs implantés dans le magnifique jardin de la crèche. Ainsi, l'institution bénéficie aujourd'hui d'un nouvel espace « bac à sable », d'une cabane en bois adaptée et d'un tout nouveau jeu en bois qui prend la forme d'un chalutier; ces acquisitions sont très appréciées par les enfants de la crèche.

L'année 2017-2018 aura permis également aux enfants de découvrir la Maison de la Créativité lors de visites ponctuelles et lors du « festival du livre ».

EVE Nouveau Prieuré

L'espace de vie infantile du « Nouveau Prieuré », situé dans le récent complexe intergénérationnel homonyme, offre 63 places d'accueil aux enfants dont les parents sont domiciliés ou travaillent dans la commune.

La Ville de Chêne-Bougeries a financé 63 places d'accueil, selon le quota suivant :

- 15 places pour la tranche d'âge de 0 à 1 an,
- 16 places pour la tranche d'âge de 1 à 2 ans,
- 16 places pour la tranche d'âge de 2 à 3 ans,
- 16 places pour la tranche d'âge de 3 à 4 ans.

Le taux d'occupation annuel moyen pour cette période a été de 96.12%.

Les rencontres intergénérationnelles se poursuivent à raison de tous les 15 jours. Les groupes des 2-3 ans et 3-4 ans vont rendre visite aux résidents de l'EMS dans leurs appartements avec environ 6-8 enfants, soit pour des moments de jeux spontanés, soit pour des moments plus structurés, tels que : activités culinaires, bricolages, histoires, gymnastique, etc.

Les enfants de l'institution ont pu cette année, fréquenter la Maison de la Créativité, la Ludothèque de Chêne-Bougeries, les musées d'art et d'histoire et d'histoire naturelle et ont pu participer aux festivals « Mini black Movies » et « Animatou ».

Les activités liées au processus de facturation sont, depuis le mois de septembre 2017, également prises en charges par la société Amalthée.

Crèche Rigaud

Le projet de transformation du jardin d'enfants « Les Castagnettes » en une crèche au moment de son transfert dans les surfaces situées au rez-de-chaussée des deux immeubles de la Codha dans le secteur Jean-Jacques Rigaud, s'est finalisé au mois de décembre 2017. La nouvelle crèche Rigaud a ainsi pu ouvrir ses portes le 8 janvier 2018. Les 380m² de surface nette permettent, conformément aux normes fixées par le SASAJ, d'offrir une capacité d'accueil de 36 places réparties en 3 groupes multi-âges.

La Ville de Chêne-Bougeries a financé 36 places d'accueil, selon le quota suivant :

- 12 places pour la tranche d'âge de 0 à 1 an,
- 24 places pour la tranche d'âge de 1 à 4 ans.

Le taux d'occupation moyen pour cette année d'ouverture a été de 92%.

Le mode d'accueil dit « multi-âge » que propose cette nouvelle institution, offre une approche éducative qui a pour objectif de concilier individualité de l'enfant et collectivité, de respecter les différents niveaux de développement de l'enfant, son bagage culturel, sa personnalité et ses intérêts. Les groupes multi-âges sont donc porteurs de riches apprentissages et favorisent le développement social et intellectuel de l'enfant.

Les espaces sont organisés sous forme d'unités de vie, afin que chaque groupe d'enfants puisse fonctionner de manière indépendante et autonome, permettant également à l'équipe éducative de toujours avoir un regard sur l'enfant, tout en laissant une large part à son autonomie.

Les espaces extérieurs ont pu être aménagés au printemps 2018, la nature doit maintenant faire son oeuvre mais les enfants peuvent d'ores et déjà profiter des journées ensoleillées et des jeux installés par la Ville de Chêne-Bougeries.



Jardin d'enfants

Le Petit Manège

Le jardin d'enfants « Le Petit Manège » accueille des enfants dès l'âge de 2 ans; durant l'année 56 enfants ont fréquenté l'institution.

Cette année, le thème « à la découverte de la nature » a rythmé les nombreuses activités proposées aux enfants. Ils ont pu profiter des espaces spacieux pour s'adonner aux ateliers d'arts plastiques ou de cuisine, pratiquer des jeux assis ou s'ébattre dans la salle de motricité. Les locaux offrent une grande polyvalence dans l'utilisation des lieux et permettent de répondre au mieux aux besoins de chaque enfant.

Les activités diverses du matin et de l'après-midi ont été agrémentées par une petite réunion en commun, qui donne lieu à l'apprentissage de petites chansons et comptines en lien avec les thèmes et les saisons.

Les sorties sont importantes et ont été privilégiées dès que le temps le permettait. En plus des traditionnelles promenades dans le quartier ou simplement dans le parc, les enfants ont pu découvrir d'autres horizons : le Muséum, la Bibliothèque de la Cité, divers parcs, le bord du lac avec petit tour sur les Mouettes Genevoises, les jardins familiaux et les traditionnelles visites mensuelles à la Maison de la Créativité.

Ecoles : activités parascolaires

Restochêne

L'association Restochêne œuvre depuis 28 ans pour les parents qui travaillent et ne peuvent s'occuper de leurs enfants durant la pause de midi. Elle gère et organise l'infrastructure nécessaire aux repas, l'engagement de personnel supplémentaire, l'entretien des bonnes relations avec le traiteur, ainsi que la surveillance de la qualité et de l'équilibre des repas livrés.

Les sept collaborateurs-trices de l'association et l'équipe de 25 bénévoles responsables de l'intendance dans les différents restaurants scolaires gérés par l'association ont servi plus de 42'000 repas, soit plus de 260 repas par jour aux enfants des écoles de la Gradelle, du Belvédère et de Chêne-Bougeries.

Suite aux investissements réalisés par la Ville de Chêne-Bougeries pour l'acquisition d'un logiciel de facturation et de matériel informatique, l'association a pu, dès la rentrée du mois de septembre 2017, procéder à l'édition et à l'envoi des factures pour les repas servis dans les trois restaurants dont elle a la charge. Une collaboratrice administrative a été engagée pour le traitement de la facturation. 4'792 factures ont été envoyées pour l'année scolaire 2017-2018.

RestoConches

Depuis la rentrée 2015, la gestion du restaurant scolaire de l'école de Conches est placée sous la responsabilité directe de l'administration communale, en partenariat étroit avec le SIACG pour ce qui concerne la facturation des repas. Le nombre d'enfants inscrits pour les repas de midi continue d'augmenter d'année en année. Ainsi, 127 enfants ont fréquentés le restaurant tout au long de cette année scolaire. Afin d'offrir aux enfants une prestation de qualité, adaptée aux besoins, la Ville de Chêne-Bougeries a engagé une intendante de cuisine supplémentaire pour assurer le service des repas de midi. Les deux collaboratrices communales ont œuvré en commun pour servir 8'318 repas aux enfants de l'école de Conches.

Les menus, labellisés « Fourchette verte » depuis 2016, intègrent quotidiennement des produits issus de la filière GRTA (Genève Région - Terre Avenir). Des activités sur le thème de l'alimentation sont régulièrement proposées et mises en place par notre partenaire en charge de la fourniture des repas.

Association des parents d'élèves de Chêne-Bougeries (APEC)

L'association des parents d'élèves de Chêne-Bougeries (APEC) se charge depuis 2015 d'organiser les traditionnels entraînements de course à pied proposés dans le cadre du programme Sant « e » escalade, programme visant à promouvoir l'activité physique, le sport, la santé et le bien-être auprès des différentes couches de la population, et en particulier auprès des jeunes avec comme objectif la participation d'un grand nombre d'enfants de nos écoles à la course annuelle de l'Escalade.

La Ville de Chêne-Bougeries, soucieuse de promouvoir la santé et le bien-être de ses enfants, a renouvelé l'octroi de sa subvention pour l'achat des t-shirts portés lors des entraînements et, afin de faciliter l'organisation de cette journée de course, s'est chargée de la location d'une tente dans le parc des Bastions comme point de ralliement et d'offrir, en partenariat avec le traiteur de la Migros, une collation aux enfants une fois la course terminée.

AFFAIRES SOCIALES

Service social communal

Le service social accueille, informe et accompagne les usagers qui se trouvent dans une situation particulière. Il collabore étroitement avec les diverses associations et entités actives au sein du tissu social genevois, en particulier avec l'Action Trois-Chêne pour l'emploi et l'Hospice général.

Les rendez-vous sont fixés par téléphone du lundi au vendredi et la permanence sociale, qui a lieu le jeudi (9h-12h et 14h-17h), accueille les usagers sans rendez-vous.

Du 1er juin 2017 au 31 mai 2018, 182 personnes ont été reçues en entretien individuel. Les demandes financières ponctuelles sont évaluées au regard du budget de la personne.



Entrée du service des
Affaires sociales au
6bis, route du Vallon

Logements

Durant l'année 2017, 12 logements situés dans des immeubles appartenant à la Commune ou à la Fondation pour l'aménagement de Chêne-Bougeries ont pu être attribués.

Demandes de logement communal par nombre de pièces



Action Trois-Chêne pour l'emploi

Situé au 136, chemin De-La-Montagne, l'antenne Action Trois-Chêne pour l'emploi est la structure intercommunale de conseils en emploi des Trois-Chêne. Quatre conseiller-ère-s en insertion professionnelle et une assistante administrative accueillent les demandeurs d'emploi du lundi au jeudi de 8h30 à 12h (après-midi sur rendez-vous). La structure est à la disposition des habitants de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Thônex, Anières, Cologny, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge et Vandœuvre.

Prestations

Action Trois-Chêne pour l'emploi a pour mission l'accompagnement des personnes pour une insertion sur le marché du travail, la prévention et l'information relatives au monde professionnel, et la mise en relation avec les acteurs économiques locaux. Le soutien individualisé qu'elle propose se réalise à travers les actions suivantes :

- définir un projet professionnel réaliste et réalisable
- constituer un dossier professionnel
- clarifier les possibilités d'insertion professionnelle et une stratégie pour y parvenir
- se faire connaître auprès des entreprises-cibles
- postuler en ligne, créer des comptes e-mails et utiliser les informations publiées sur Internet
- trouver une place de stage ou une place d'apprentissage.

Activités en 2017

En 2017, Action Trois-Chêne pour l'emploi a suivi 717 personnes. Les conseillers ont enregistré 3'391 visites à la permanence, dont 1'117 personnes de Chêne-Bougeries, soit 28% du nombre total de visites, 27% des usagers provenant de Chêne-Bourg, 37% de Thônex et 8% des communes Arve et Lac, participant aux coûts de fonctionnement de l'Antenne.

Tranche d'âge – fréquentation

La tranche d'âge la plus représentée est celle des 46 – 55 ans (25%) suivie des 26 – 35 ans (24%) des 36 - 45 ans (24%) et des 15 – 25 ans (23%).

Contrats

En 2017, 104 contrats ont été signés, dont 11 contrats d'apprentissage. Ce nombre prend en compte les contrats à durée déterminée ou indéterminée et les étapes intermédiaires vers le retour à l'emploi, soit les stages de formation et d'insertion.

Travail de réseau

Une partie des demandeurs est suivie par plusieurs institutions, compte tenu de la complexité de leur situation socioprofessionnelle. Dans un grand souci de cohérence, un important travail de réseau est effectué afin d'harmoniser et d'optimiser les diverses actions entreprises : clarification, complémentarité, congruence sont ainsi au cœur du travail d'accompagnement.

Action Trois-Chêne pour l'emploi travaille aussi étroitement avec les entreprises de la région.

Aide à la formation des jeunes

En 2017, le Conseil administratif a marqué sa volonté d'agir en faveur de la formation des jeunes de Chêne-Bougeries. Ainsi, en collaboration étroite avec l'Action Trois-Chêne pour l'emploi, plusieurs d'entre eux ont pu suivre une formation ou compléter le cursus entrepris, au regard de leur parcours de vie et projet professionnel, l'opportunité de se (ré)inscrire dans un processus de formation pour acquérir un diplôme certifiant augmentant indubitablement les chances de (re)trouver un emploi.

Attribution des subventions 2017

Action sociale – Genève

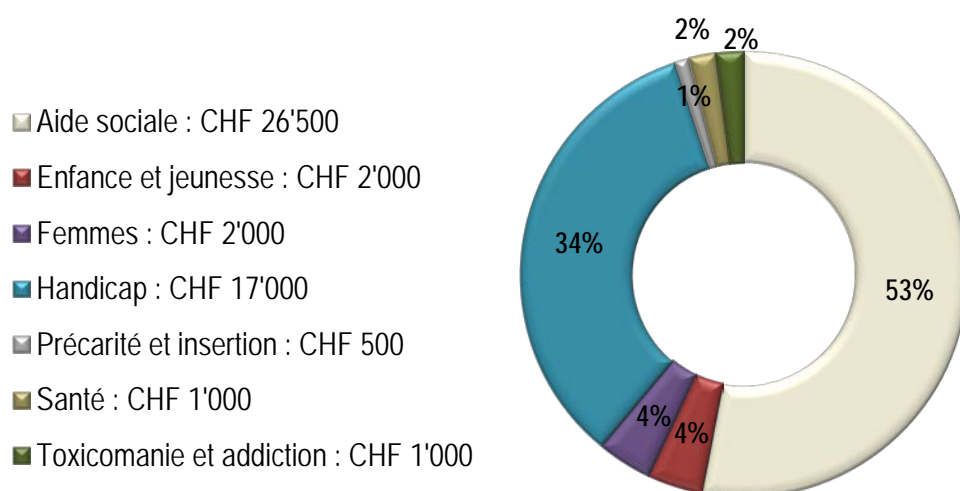
Le Conseil administratif a procédé à une analyse rigoureuse des dossiers présentés par les nombreux groupements et associations sollicitant un soutien financier pour leurs actions sociales et humanitaires.

En 2017, la Ville de Chêne-Bougeries a soutenu 20 organisations à but non lucratif (associations et fondations) pour un montant total de CHF 50'000.-.

La majorité des fonds a été investie dans les domaines de :

- l'aide sociale (53%), à travers le soutien notamment à Carrefour-Rue (CHF 5'000.-), à La Coulou (CHF 5'000.-) et à l'association Partage (CHF 6'000.-);
- le handicap (22%), à travers le soutien notamment à Insieme Genève (CHF 6'000.-) et à l'Association HAU Handicap architecture urbanisme (CHF 3'000.-).

Répartition des montants par thématique



Liste des associations « Action sociale – Genève » subventionnées

ASSOCIATIONS	Subventions attribuées en 2017 en CHF
Aide aux Victimes de Violence en couple (anciennement Solidarité Femmes)	1'000
AGIS Association genevoise d'insertion sociale	1'000
Association Cérébral Genève	5'000
Caritas Genève	3'000
Carrefour-Rue	5'000
Co'errance	500
Colis du Cœur	3'000
Croix-Bleue romande	1'000
HAU - Handicap Architecture urbanisme	3'000
Hôpiclowns	1'000
Insieme Genève	6'000
La Coulou	5'000
Le Trialogue	3'000
Observatoire de l'aide sociale et l'insertion	500
Partage	6'000
Pro Infirmis Genève	2'000
RESILAM	1'000
Stop Suicide	1'000
Viol-secours	1'000
Voie F	1'000

Aide au développement

Durant l'année 2017 et afin d'apporter un soutien plus optimal dans les projets sélectionnés, la thématique « éducation et formation » a été privilégiée par le Conseil administratif.

Ainsi, seules les associations ayant des projets liés à cette dernière ont pu déposer une demande de soutien financier auprès du service social de Chêne-Bougeries.

Le formulaire relatif à la demande de subvention est disponible, chaque année, sur le site Internet de la commune. Il est directement téléchargeable du 1^{er} janvier au 30 avril de l'année en cours.

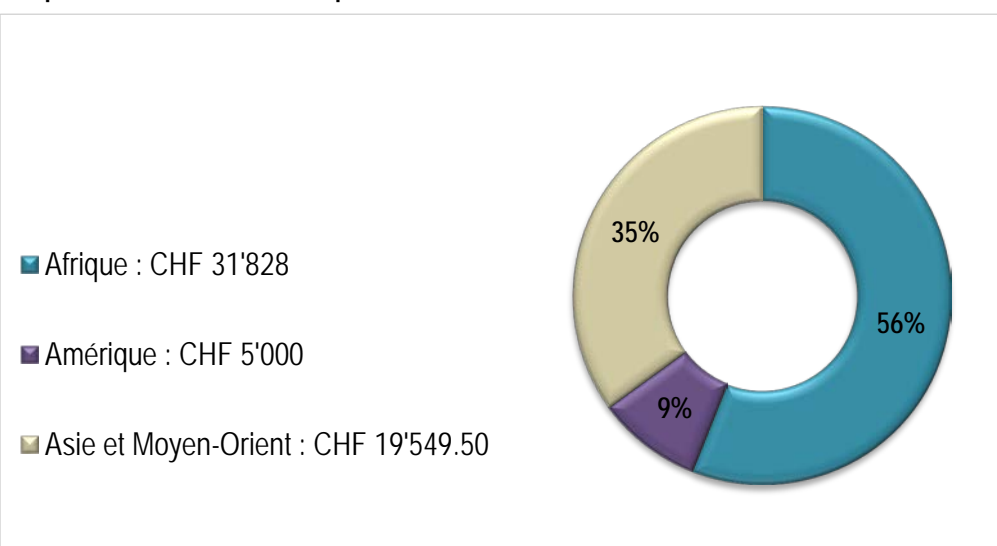
En 2017, les 25 organisations de solidarité internationale soutenues par la Ville de Chêne-Bougeries ont développé des projets dans plus de 16 pays à travers le monde.

La majorité des fonds a été investie en Afrique (56%), en Asie/Moyen Orient (35%) et en Amérique du Sud (9%).

13 projets ont été développés en Afrique, 9 en Asie et au Moyen-Orient, 3 en Amérique du Sud.

En 2017, les trois premières destinations de l'aide de la Ville de Chêne-Bougeries sont le Sénégal (CHF 7'328.-), le Bénin (CHF 7'000.-) et l'Inde (CHF 5'500.-).

Répartition des montants par continent



Liste des associations « Aide au développement » subventionnées

ASSOCIATIONS	Subventions attribuées en 2017 en CHF
Anitié ONG	2'000
A.S.A.S.E – Association Suisse des Amis de Sœur Emmanuelle	2'000
A.A.E – Association un Avenir par l'Ecole	3'000
AESOPFE – Association pour l'éducation les soins et la promotion des femmes et enfants	3'000
AIDE Association pour l'Instruction et de Développement des Enfants	3'500
AFPS – Association pour la Formation Professionnelle au Sénégal	2'000
Association des Amis du Sakthi Children's Home	2'500
AWRA Afghanistan's Women Rights	1'000
Coup de Pouce Suisse-Haïti	2'000
Fondation genevoise pour la formation et la recherche médicales	5'000
Fondation PRO BICE	1'000
Go Sénégal	3'000
International Assistance Mission – IAM Suisse	3'000
Keiser Initiative for Uganda	2'000
Mbollo formation et développement	1'667
M.A.A Massai Aid Association	2'000
Peu-La au Tibet	2'000
SidEcole	2'000
Surya Association Drukpa Suisse	1'400
TAARO ke BACCHE	3'000
Ushagram Suisse	1'149.50
Uyarina-Genève	2'000
Village Pilote Suisse	661
WAFA	3'500
Zédaga – Association de soutien à la formation continue des enseignants du Bénin	2'000

Partenariat avec la Fédération genevoise de coopération (FGC)

En 2017, la Ville de Chêne-Bougeries a soutenu 25 organisations de solidarité internationale pour un montant total de CHF 56'377.50. Elle a aussi versé CHF 169'132.50 à la Fédération genevoise de coopération conformément à un accord-cadre signé avec la Ville de Chêne-Bougeries.

Les Aînés

Association des Chêne 50 ans et plus et Horizons Nouveaux

La Commune comprend deux clubs d'aînés sur son territoire, qui se veulent complémentaires dans les diverses activités proposées, soit l'association des Chênes 50 ans & plus, dans les locaux du centre de rencontres et de loisirs PasSage 41, au chemin de la Gradelle, et Horizons Nouveaux au chemin De-La-Montagne 2.

Transport bénévole à Chêne-Bougeries

Créé en 2016, le service de transport destiné aux aînés de la commune, s'inscrit dans une démarche bénévole et solidaire.

Piloté par le bureau des affaires sociales, il répond à un besoin d'accompagnement et de transport, lorsque la famille et les proches ne peuvent pas toujours y répondre, grâce à une équipe de bénévoles dynamiques et motivés. Les transports effectués sont essentiellement liés à des rendez-vous médicaux. Les besoins en transports sont annoncés une semaine à l'avance, ceci afin de coordonner les demandes avec les disponibilités des bénévoles.

Sortie des Aînés

Les autorités de la Ville de Chêne-Bougeries ont offert aux retraités de la commune une sortie à Vevey pour visiter le musée Nest.

Après cette visite, les aînés ont embarqué sur un bateau de la CGN pour partager, en toute convivialité, un délicieux repas durant le trajet de retour à Genève. Cette sortie a rassemblé 373 personnes, le mardi 12 septembre 2017.



Distribution de pommes et de pommes de terre

Ce programme consistait à son origine à offrir, bi-annuellement, des pommes et des pommes de terre aux retraités résidant dans les immeubles situés au chemin de la Chevillarde 9, au chemin du Pré-du-Couvent 1, ainsi qu'aux n^{os} 158 à 162 de la route de Malagnou.

Depuis 2015, et afin de permettre aux ménages les plus modestes de bénéficier de cette action, seules les personnes bénéficiaires des prestations complémentaires et celles suivies par l'Hospice général peuvent s'inscrire à cette distribution. De plus, une information a été publiée dans le journal « Le Chênois » afin d'atteindre les habitants concernés. Cette offre est limitée à 5 kilos de pommes et à 10 kilos de pommes de terre par foyer (exception pour la Fondation Phénix avec laquelle un partenariat est engagé).

Les collaborateurs du service communal des routes assurent la livraison des produits à domicile.

En 2017, 28 personnes et une fondation ont bénéficié de cette offre pour un total de 185 kg de pommes et 370 kg de pommes de terres distribués.

Prévention canicule

Une séance d'information destinée aux aînés a eu lieu au mois de mai pour expliquer la mise en place, à Chêne-Bougeries, du dispositif Canicule, en lien avec le Département de l'emploi et des affaires sociales (service du médecin cantonal).

Lors de cette séance, co-animée par le service de la police municipale et le bureau des affaires sociales, les aînés ont également pu suivre une information spécifique liée aux vols à l'astuce dont sont souvent victimes les personnes âgées.

Goûter-concert Airs d'Opéras – Récital Passions Dissonantes

Les aînés ont pu profiter d'un concert gratuit dimanche 18 juin 2017 dans l'après-midi, à la salle communale. Le concert a été suivi d'un goûter servi par des jeunes de Chêne-Bougeries, encadrés par les travailleurs sociaux hors murs (TSHM).

Participation aux Automnales

Huit aînés se sont inscrits pour participer à une journée aux Automnales en partenariat avec Palexpo, le jeudi 17 novembre, dont l'hôte d'honneur était le CERN. Au programme : transport en car depuis Chêne-Bougeries, visite de la ferme, dégustations de vins et de produits du terroir sur le stand « Genève Région Terre Avenir », repas à la Taverne Genevoise, visite libre (marché de Noël, stock armée, démonstration au salon de l'Art et du Mouvement).

Manifestations diverses

Noël en faveur du Cœur des Grottes

« Au Cœur des Grottes » est un foyer d'hébergement avec accompagnement psychosocial, destiné aux femmes seules ou vivant avec leurs enfants, momentanément confrontées à une situation de précarité : difficultés familiales, violences conjugales, exploitation sur le lieu de travail, trafic d'êtres humains, difficulté d'hébergement, retour de l'étranger.

Chaque année, le bureau des affaires sociales organise, avec l'aide des collaboratrices du service technique communal, un repas de Noël en faveur de la Fondation « Au Cœur des Grottes ». 41 adultes et 35 enfants se sont inscrits à la soirée du mardi 12 décembre 2017.

Le Père Noël est venu en personne remettre des cadeaux aux enfants et aux mamans, tandis que le magicien Patrick Waltrick et le duo musical The Pears ont assuré l'animation.

Soirée citoyenne

Le lundi 20 février 2017, les autorités de Chêne-Bougeries ont invité les jeunes célébrant leur 18^{ème} anniversaire en 2017 à partager un cocktail-dîatoire à l'Espace Nouveau Vallon. 44 jeunes se sont inscrits.

A cette occasion, deux billets de cinéma valables dans les cinémas indépendants genevois, ainsi que deux ouvrages leur ont été offerts. Pour ceux qui le souhaitaient, un bus mis à leur disposition les a accompagnés jusqu'au théâtre du Léman pour une cérémonie organisée à leur attention par la Ville de Genève.

Soirée d'échange entre les associations soutenues par la Commune et la population

Une soirée d'échange entre les représentants des associations soutenues par la commune dans les domaines de « l'action sociale Genève » ou de « l'aide au développement » et la population a eu lieu en mars 2017, ceci en présence de la Fédération genevoise de coopération.

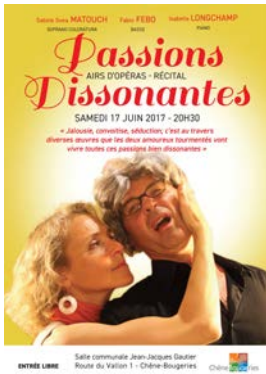
CULTURE

Une offre culturelle toujours plus riche et variée

La saison 2017-2018 a été très dense en événements culturels, ceci dans tous les domaines, visant à offrir à un public le plus large possible de nombreuses occasions de réunion et de divertissement.

Musique

« **Passions dissonantes** », c'est le titre d'un récital haut en couleur, avec Sabine Svea Matouch, soprano coloratura, Fabio Febo, à la basse et Isabelle Longchamp au piano, qui a enchanté la salle communale Jean-Jacques Gautier le samedi 17 juin 2017. Jalousie, convoitise, séduction; c'est au travers de diverses œuvres que les deux amoureux tourmentés vivent des passions bien dissonantes, sur des musiques de Boito, Puccini, Bizet, Bellini, Mozart, Verdi, etc...



La **musique classique** tient une place de choix à Chêne-Bougeries. L'été a débuté sous la baguette du **Laboratoire musical**, du 4 au 8 juillet 2017. Pour cette 4^{ème} édition, toujours en partenariat avec la GISFAM, ce ne sont pas moins d'un stage de chœur, d'un stage d'orchestre et de sept concerts gratuits qui ont été proposés à un public ravi ! Les beaux parcs de la commune ont ainsi été l'écrin d'une semaine musicalement exceptionnelle.

C'est un magnifique concert-évocation qui a été proposé le jeudi 14 septembre 2017 en l'honneur de Rachmanifoff, intitulé « **Moscou-Hollywood : simple course** »; hommage à ce compositeur de génie et l'un des plus grands pianistes du 20^{ème} siècle pour le 100^{ème} anniversaire de son départ en exil. Au piano, la virtuose Irina Chkourindina, accompagnée du célèbre comédien Alain Carré et de la talentueuse Eva Fiechter, soprano.



Chœur du Laboratoire Musical, le vendredi 7 juillet 2017 au Parc Stagni, sous la direction de Fruzsina Szuromi et Atena Carte au piano



Pour sa première année de résidence à Chêne-Bougeries, **Opéra-Théâtre Junior**, dirigé par Michèle Cart, a repris « **L'Italienne à Alger** » du 3 au 5 novembre 2017, une des plus grandes œuvres de Gioachino Rossini. Un vrai feu d'artifice rossinien pour toute la famille, brillamment joué et chanté par ces jeunes artistes investis, sous la direction musicale d'Arsène Liechti.

C'est au printemps 2018, du 23 au 25 mars, qu'**Opéra-Théâtre Junior** a effectué sa deuxième résidence, avec un opéra pour enfants d'Isabelle Aboulker, d'après la pièce de théâtre de Mohamed Rouabhi : « **Jérémy Fisher** ». Conte émouvant qui parle de différence, de tolérance, d'altérité et respect de l'autre, mais aussi d'amour et de générosité, magnifiquement interprété par les élèves d'Opéra-Théâtre Junior, accompagnés pour l'occasion par la Maîtrise du Conservatoire populaire.

Arrivés au terme de la saison culturelle 2017, et pour bien débiter la suivante, **l'Orchestre Buissonnier** était au rendez-vous pour son très nombreux et fidèle public le 1^{er} janvier 2018, à l'occasion du **10^{ème} Concert de l'An**, placé sous la direction de Michele Spotti, avec Adrien Philipp et Gervasio Tarragona Valli à la clarinette.

Sous une formation plus réduite mais non moins performante, le **Concert de Printemps** a eu lieu le 14 avril 2018, sous la direction de Marcel Ortega i Marti, avec Chloé Jullian au violon et Irénée Krumenacher à l'alto. Les œuvres de Händel, Montsalvatge, Vivaldi, Martin et Mozart ont bercé un public conquis, dans une ambiance particulièrement chaleureuse.



L'Orchestre Buissonnier au grand complet, lors du Concert de l'An, le 1^{er} janvier 2018



Michel Tirabosco et l'Ensemble Bella Terra ont offert un dépaysement total au public le jeudi 1^{er} février 2018. Voyage au cœur des musiques tziganes des Balkans, festivités de l'Amérique méridionale, de quoi rire et pleurer autour du bassin méditerranéen, notamment de l'Italie et de ses chants d'amour napolitains. Michel Tirabosco, célèbre flûtiste de pan, était accompagné par Béatrice Meynet, accordéoniste, Sophie Tirabosco, chanteuse, Yves Marguet, contrebassiste, Jean-Marie Reboul, pianiste et Louis Delignon, percussionniste. Ambiance festive, chaleureuse et décontractée a fait de cette soirée un vrai bonheur !

Place au **Brass Band Arquebuse Genève** le 13 avril 2018 pour son concert de printemps, plus qu'animé par ses 34 musiciens talentueux qui s'imposent toujours très harmonieusement sur scène, derrière leurs lutrins.

Jean-Pierre Chevaller a non seulement dirigé ce band avec brio, mais a également présenté l'ensemble des morceaux choisis, avec une petite anecdote humoristique, pour le plus grand plaisir du public. Et puis, les musiciens se déplacent en fonction des musiques. Les trombones avancent, les musiciens descendent de scène pour le jazz, les euphoniums reviennent à gauche, etc... un vrai ballet sur scène, qui n'a cessé d'accroître l'intérêt des mélomanes.



Théâtre

Dernier débarqué des humoristes romands, **Thomas Wiesel** a fait une halte à Chêne-Bougeries avec son spectacle stand up, mis en scène par Pierre Naftule, le samedi 11 novembre 2017. Salle comble pour ce jeune homme qui ne laisse pas longtemps sa gueule de première classe faire illusion ! Rien n'est tabou, il balance sur tous les sujets et dit tout haut ce que certains n'osent même pas penser tout bas. Soirée teintée d'humour pour un regard sur l'actualité régionale et mondiale, avec le naturel, l'aisance et l'insolence de la jeunesse. Le public était conquis !



La Ville de Chêne-Bougeries, Les Amis du Boulevard romand et le Théâtre du Grütli se sont associés le temps d'une soirée pour présenter « **André le Magnifique** » au Théâtre du Grütli, le mercredi 13 décembre 2017. « André le Magnifique » est comme un spectacle de fête, un enchantement pour celui qui, loin de l'esprit de sérieux, cultive l'esprit d'enfance, la fantaisie, l'amour du burlesque, brillamment interprété par Pierre Aucaigne, Vincent Kohler, Anne-France Tardiveau, Jacques Vassy et Antony Mettler.



L'humoriste Thomas Wiesel, le 11 novembre à la salle communale Jean-Jacques Gautier.

Expositions



Du 6 au 29 octobre 2017, l'Espace Nouveau Vallon a accueilli une exposition intitulée « **Au fond du plac'Art** ». Cette exposition-jeu d'éveil culturel, créée par L'éveil Culturel de la Vallée de la Jeunesse, en collaboration avec la Collection de l'Art Brut, est une ouverture sur les portes de l'univers inventif, varié et intrigant qu'est l'art brut. Cette exposition interactive, ludique et pédagogique a su séduire petits et grands, grâce aussi au travail particulièrement professionnel des équipes d'animation qui ont accueilli bon nombre de classes d'écoles primaires, mais aussi le grand public, autour d'un atelier proposé les mercredis, les week-end et durant les vacances scolaires.

Découverte inédite de « **Peinture sous verre** », d'une collection privée d'un chénois, qui s'est tenue à l'Espace Nouveau Vallon du 13 au 29 avril 2018. Exposition exceptionnelle, sans précédent, d'une cinquantaine de peintures sous verre pour la plupart signées, d'origines variées (Croatie, Sénégal, Tunisie, Perse, Allemagne, France, etc...); un voyage autour du monde, teinté de portraits, de paysages, de scènes de vies et d'icônes. Cette exposition a pu voir le jour et être imaginée grâce à une collaboration avec le Musée du Fixé-Musée du Revard en France.



« La Peinture sous Verre »,
Espace Nouveau Vallon du
13 au 29 avril 2018.
« Petar Grgec », Croatie.

Conférences

Le cycle de conférences Jean-Jacques Gautier sur le thème « **Droits Humains** » s'est tourné sur une problématique particulièrement délicate : « **L'humanitaire en crise** ». Cette table ronde, organisée en partenariat avec l'Institut National Genevois, qui s'est tenue à la salle communale Jean-Jacques Gautier le mardi 3 octobre 2017, accueillait Hichem Khadhraoui, directeur de l'Appel de Genève, Claire Colliard, spécialiste en santé mentale et psycho-sociale et Edith Favoreu, responsable de nombreux projets.



Mardi 7 novembre 2017, c'est Louis Dumur, romancier genevois qui fût au cœur du débat. Pour cette conférence « **1917 : Les révolutions de Louis Dumur** », Françoise Dubosson et François Jacob, fondateurs de la Société Louis Dumur qui se propose de faire connaître l'œuvre de cet écrivain injustement oublié, ont abordé le centième anniversaire de la révolution russe et le rôle de cet écrivain genevois dans sa façon de rédiger quatre romans mettant en scène la préparation, le déroulement et le suivi des événements d'octobre, et plus particulièrement de la Russie soviétique.

Une conférence donnée par le Dr. Daniel Warner, politologue, est venue ajouter à ce cycle une autre vision **de l'histoire et de la situation actuelle mondiale des droits humains**, le mardi 13 mars 2018. Les droits humains sont-ils universels ? Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les préoccupations politiques, légales, morales concernant les droits humains sont devenues prioritaires. Aujourd'hui, leurs pertinences et leurs usages sont contestés par de nombreux pays. L'histoire et les différents contextes socio-historiques permettent de mieux comprendre les défis actuels qui se posent sur le plan mondial.



Fêtes pour les enfants

L'année scolaire terminée, la **Fête des écoles** a eu lieu vendredi 30 juin 2017, sur le thème de « La Forêt Enchantée ». Tout était réuni pour que la fête soit belle et les enfants heureux durant cet après-midi consacré à eux seuls : maquillage, promenades à poney, carrousels, châteaux gonflables, glaces et goûters.



Puis, c'est dans une salle comble que les autorités de la Ville de Chêne-Bougeries et la directrice de ses écoles, Mme Caroline Desjacques-Privato, ont pu accueillir les élèves de 7P et 8P Harmos, accompagnés de leurs parents et enseignants, au rythme des prestations sur scène des élèves en dernière année d'école primaire. Le cortège, à travers le parc Sismondi et le parc Stagni, était tout aussi touchant. La soirée s'est poursuivie au son des fanfares puis de l'orchestre live « The Cheaters », tandis que les divers stands proposaient de la restauration en tout genre.

Pressés d'offrir des friandises aux enfants de Chêne-Bougeries, **Saint-Nicolas** et le Père Fouettard y ont fait leur halte, le mercredi 6 décembre 2017. Après quelques chants entonnés par Notre Genève et entourés des autorités communales, les familles ont dégusté la soupe et les marrons tandis que d'autres se faisaient photographier avec Saint-Nicolas.

Pour son 15^{ème} anniversaire, le **festival Marionnettes & Cie** avait réservé un programme plein de surprises durant le week-end du 10 et 11 mars 2018. Après une cérémonie officielle agrémentée d'un goûter offert, les familles ont pu découvrir le parcours de la marionnette, proposant six postes très créatifs, et bien entendu, quatre spectacles à découvrir tout au long du week-end. La fête terminée, un cortège s'est improvisé avec tous les acteurs de ce festival, dirigé par les marionnettes, stars de cette superbe édition !



Cortège de clôture du 15^{ème} festival Marionnettes & Cie, le 11 mars 2018. L'oiseau géant décoré par les enfants.

Manifestations officielles

L'année 2018 débutant, les autorités communales ont eu le plaisir de convier à la salle communale Jean-Jacques Gautier, le mardi 9 janvier 2018, les corps constitués, associations et personnes nouvellement installées dans la commune pour le traditionnel **apéritif des vœux**, animé en musique par l'Harmonie La Lyre de Chêne-Bougeries.

Le **Mérite chênnois 2018** a été décerné le 18 avril à **Gisèle et Flurin Spescha**, pour leur engagement et dévouement artistique et culturel, notamment au sein de la Galerie La Primaire (Conches). Une action qui honore la Commune de Chêne-Bougeries. Ponctuée de nombreux discours très touchants et amicaux adressés à ce couple passionné, cette soirée fut aussi l'occasion pour M. Jean-Michel Karr, maire, de rappeler les fondements du Mérite chênnois à l'assemblée dont faisaient partie les nouveaux naturalisés de la commune.



M. Jean-Locher, conseiller administratif, Mme Marion Garcia Bedetti, conseillère administrative, M. Flurin Spescha et Mme Gisèle Spescha, méritants 2018, M. Jean-Michel Karr, maire

Collaborations intercommunales



A l'occasion du 125^{ème} anniversaire de la Fédération Musicale Genevoise-Campagne et du 120^{ème} anniversaire de l'Harmonie La Lyre de Chêne-Bougeries, trois jours de festivités musicales étaient au programme, sous tente, sur la place Colonel-Audéoud, les 29 et 30 septembre et 1^{er} octobre 2017. De nombreux concerts des fanfares, un concert du Kiosque à Musique, un bal et plusieurs discours ont évoqué 125 ans de musique.

L'Orchestre des Trois-Chêne, chapeauté par l'association « 3 Chêne Culture » et dirigé par Arturo Corrales, a offert le dimanche 19 novembre 2017, un magnifique concert intitulé « Compositeurs genevois », comprenant des œuvres de Hugo de Senger, de George Templeton Strong, ainsi que d'Alexandre Mastrangelo. C'est suite à divers échanges avec l'association « Mémoire vivante des compositeurs genevois » que l'Orchestre des Trois-Chêne a eu l'envie de proposer un programme mettant en valeur le patrimoine musical cantonal.

Le **Marché de Noël du Vieux Bourg** qui a eu lieu les 2 et 3 décembre 2017, organisé conjointement par les Communes de Chêne-Bougeries et de Chêne-Bourg, a proposé diverses animations musicales. Les exposants étaient comme chaque année au rendez-vous pour la vente de leur artisanat.

Célébrée le 25 mai 2018, la **Fête des Voisins** est un événement national qui invite les citoyens à se retrouver dans les immeubles, les chemins ou les jardins pour partager un moment de convivialité, afin d'enrichir les relations de bon voisinage. La Ville de Chêne-Bougeries a comme de coutume fourni à ses habitants des invitations pré-imprimées, t-shirts, ballons, bancs et tables pour que la fête soit la plus belle possible.



Marché de Noël du Vieux Bourg les 2 et 3 décembre 2017.

TERRITOIRE

Plan directeur communal et coordination avec le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie - DALE - (anciennement Département de l'urbanisme)

Suite à l'adoption du plan directeur cantonal 2030 (PDCn 2030) par le Conseil fédéral le 29 avril 2015 et suite à la finalisation du plan guide élaboré dans le cadre des Grands-Projets Chêne-Bourg / Chêne-Bougeries, la commune a, selon la loi cantonale d'application de la loi sur l'aménagement du territoire (LaLAT), trois ans pour mettre en conformité son plan directeur communal et plan directeur des chemins pour piétons (PDCom) avec le PDCn 2030.

Courant 2016, le DALE a initié le processus relatif à la 1^{ère} mise à jour du PDCn 2030. Cette dernière a fait l'objet d'une enquête publique entre le 2 décembre 2016 et le 15 février 2017. Le Conseil municipal a adopté une résolution y relative lors de sa séance du 15 juin 2017. Cette mise à jour intervient concomitamment du Plan directeur communal.

L'Office de l'urbanisme cantonal qui dépend du Département du territoire (DT) a publié un guide destiné aux communes genevoises afin de faciliter leurs démarches. Ce guide prévoit notamment l'élaboration d'un cahier des charges dans lequel figure en guise de préambule de manière introductive les pistes de réflexions, orientations et principes d'urbanisation que la commune souhaite mettre en œuvre.

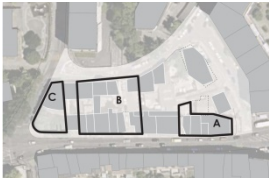
Le Canton a reçu ce document de la part du Conseil administratif pour consultation technique et validation durant le mois de juin 2018.

Parallèlement, l'élaboration d'une stratégie relative à la densification de la zone 5, plus communément appelée zone villas, laquelle représente environ 70% de la surface du territoire communal, a également été entreprise.

Les autres thématiques seront abordées une fois que le cahier des charges communal aura été validé par le Canton.

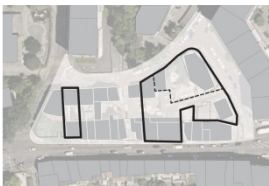
Une mise en consultation publique devrait avoir lieu courant 2019, étant toutefois précisé que le PDCom ne déploie aucune obligation envers les tiers.

Village de Chêne-Bougeries



Périmètres des chantiers A, B et C menés par la Commune.

Une véritable stratégie urbaine a été développée en vue d'insuffler un regard nouveau sur le communément appelé « goulet de Chêne-Bougeries », mais désormais nommé « **Village de Chêne-Bougeries** ». Cette stratégie repose sur quatre chantiers distincts mais interconnectés, dans le cadre du Plan de site n°29'953 adopté le 15 juin 2016. Ces derniers ne concernent que les parcelles de propriété communale ou de la Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries. Il convient toutefois de souligner que tous les autres partenaires / propriétaires privés du village (secteur nord) sont régulièrement consultés quant au futur développement du quartier.



Périmètres des parcelles privées

L'année 2017 a permis de faire éclore et de concrétiser une partie du projet de planification du Village de Chêne-Bougeries. Les autorisations de construire du chantier A relatif aux bâtiments situés à hauteur des n°s 21 à 27 de la rue de la Chêne-Bougeries déposées en juin 2016 sont en force depuis avril 2017.

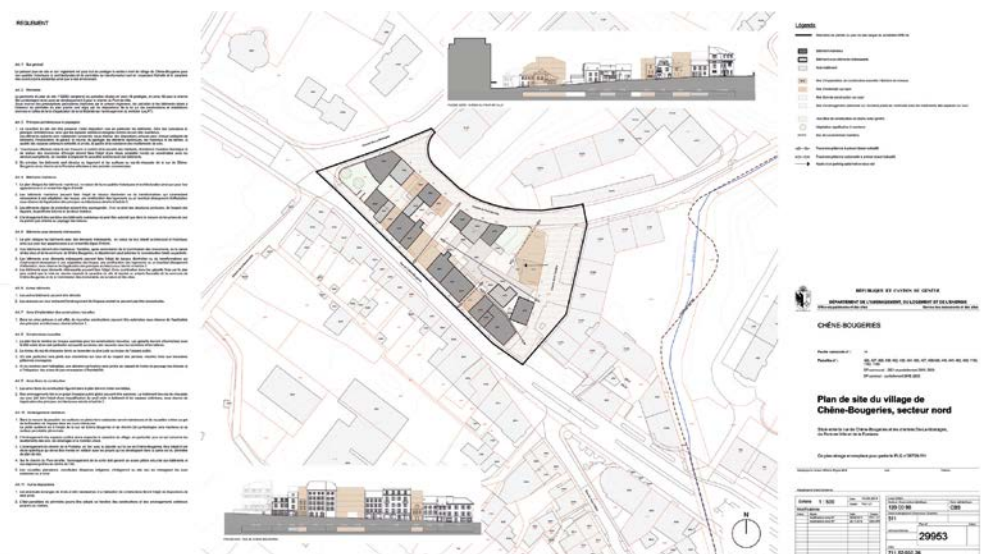
Suite au vote par le Conseil municipal, lors de la séance ordinaire du 15 juin 2017, d'un crédit d'investissement et de financement d'un montant de CHF 9'835'000.-, une procédure d'appel d'offres s'est déroulée courant été 2017, procédure à l'issue de laquelle un contrat a pu être signé avec un pool de mandataires, dont le bureau d'architecture Mégevand.

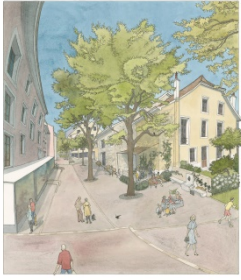


Périmètre des espaces publics

Les adaptations et modifications mineures au projet autorisé restent malgré tout obligatoires afin de passer du statut d'autorisation de construire à celui de projet d'exécution. En raison de diverses adaptations et modifications mineures apportées au projet autorisé dans le cadre de sa phase d'exécution, l'ouverture du chantier a été retardée d'environ quatre mois.

En effet, plusieurs rencontres avec l'Office du patrimoine et des sites ont été nécessaires pour affiner les options de conservation de la substance historique des bâtiments, notamment celle du café de la Fontaine et d'un appartement situé au 1^{er} étage, comprenant des moulures, des décors en bois, une console vitrée, ainsi que des cheminées. Le deuxième semestre 2018 sera consacré à l'ouverture du chantier et à l'appel à fermage du café de la Fontaine qui ré-ouvrira ses portes à la fin du chantier.





Concernant le chantier « B + C », relatif aux bâtiments situés à hauteur des n^{os} 5 à 15 de la rue de Chêne-Bougeries, ainsi que le bâtiment situé au n^o 2 du chemin De-La-Montagne, le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 2 novembre 2017, un crédit d'investissement et de financement de CHF 615'000.- dans le but de réaliser les études et travaux préparatoires nécessaires au lancement d'un mandat d'étude parallèle (MEP).

Les bâtiments, en partie murés depuis des années, ont été ré-ouverts pendant l'été 2017, puis à nouveau entre fin 2017 et mi-2018, en vue de permettre aux ingénieurs environnementaux, géomètres, spécialistes de relevés par laser et vol de drones, ingénieurs civils, ainsi qu'à d'autres professionnels du bâtiment de déterminer très précisément leur état actuel.

Ce travail permet, dans le cadre du MEP, d'apporter aux futurs candidats une connaissance fine et précise de la situation, afin qu'ils puissent proposer des projets tenant compte de la nature particulière du site et techniquement aboutis. A l'issue de ce MEP, organisé par l'atelier d'architecture 3BM3, la procédure relative à la dépose des autorisations de construire devrait débiter à la mi-2019.



En parallèle à ces deux projets, la commune négocie des échanges parcellaires avec certains propriétaires privés du Village, dans le but d'obtenir la maîtrise foncière permettant la réalisation d'un espace public central du Village, qui trouvera sa place entre le front bâti de la rue de Chêne-Bougeries et celui du chemin du Pont-de-Ville.

Concernant le bâtiment situé au n^o2 du chemin De-La-Montagne, et suite au vote par le Conseil municipal, lors de sa séance du 8 décembre 2016 d'un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 235'000.-, des travaux de rénovation ont eu lieu pour un montant de CHF 134'450.-, frais d'études inclus.



Illustrations réalisées par l'artiste Marion Jiranek

Planification scolaire – prévision localisée d’effectifs d’élèves de l’enseignement primaire – période 2018-2021

Par le biais d’un mandat conjoint donné au SRED (Service de la recherche en éducation) du DIP, les prévisions localisées d’effectifs d’élèves de l’enseignement primaire ont été réactualisées concernant la période 2018-2021. A cet égard, il convient de relever que la variation du nombre d’élèves dépend pour majeure partie de la création de nouveaux logements et du taux de vacance des logements existants, qui depuis quelques mois, favorise un tournus régulier et un rajeunissement de la population dans certains quartiers.

Par ailleurs, l’évolution de la zone 5, qui est très difficilement planifiable puisque avant tout basée sur des opportunités foncières, constitue également un élément important permettant d’expliquer la variation d’effectifs observée.

Le nombre d’élèves a ainsi passé de 546 élèves en 2014 à une prévision de 865 élèves en 2021, soit une augmentation de 158.4% en 7 ans.

Projet de plan directeur cantonal 2030 (PDCn) et 1ère mise à jour

En date du 29 avril 2015, le Conseil fédéral a approuvé le plan directeur cantonal 2030 en émettant toutefois certaines réserves, notamment concernant les projets envisagés à plus long terme en emprise sur la zone agricole. Ces projets devront faire l’objet d’un argumentaire détaillé démontrant qu’une réponse aux besoins prépondérants de la population en matière de logements ne peut être trouvée dans la zone à bâtir et que l’utilisation du sol proposée est optimale.

Comme indiqué précédemment, une 1^{ère} mise à jour du PDCn 2030 a été initiée par le DALE courant 2016. Cette mise à jour a permis d’harmoniser les conclusions du plan guide du Grand-projet Chêne-Bourg / Chêne-Bougeries avec la planification du plan directeur et de simplifier la lecture dudit plan.

De plus, le PDCn 2030 donne mandat aux communes pour gérer et planifier leur zone villas (Zone 5), permettant ainsi de développer une vision plus fine des possibilités de densification de ces zones en lien avec les dispositions contenues à l’art. 59 al 4 de la LCI.

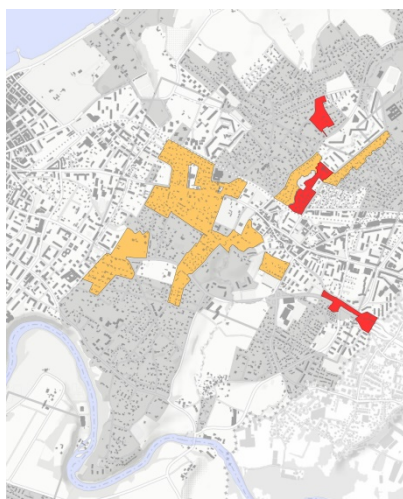
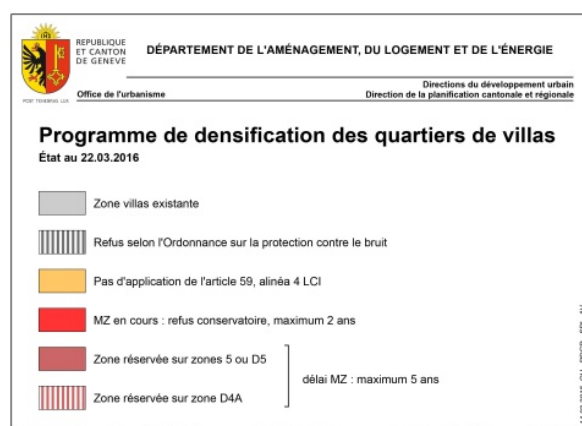
A cet égard, il convient encore de rappeler que les nouvelles dispositions dérogatoires de l’article cité offrent désormais, sous forme de dérogation, la possibilité d’appliquer un indice de densité de 0.48 THPE, voire de 0.60 THPE, aux parcelles de plus de 5’000 m², cette dérogation étant soumise au préavis du Conseil municipal.

Cependant, dans le cadre de la 1^{ère} mise à jour du PDCn 2030, le DALE a publié un « Guide pour une densification de qualité de la zone 5 sans modification de zone à Genève », lequel constitue désormais un outil de référence pour évaluer les possibilités dérogatoires accordées par l’art. 59 al. 4 de la LCI. Ces dernières étaient jusqu’à lors accordées quasi systématiquement sans généralement tenir compte de l’avis des communes.

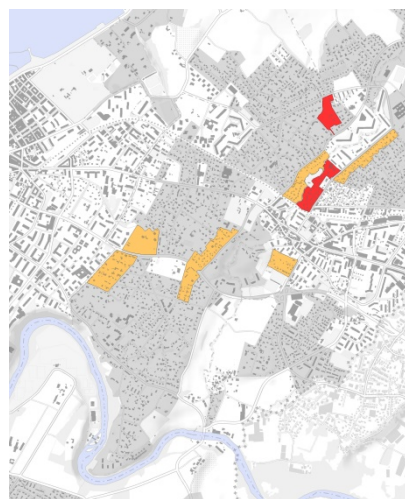
Réserves communales au PDCn 2030

Dans ce contexte, le Grand Conseil a adopté le 15 mai 2015 le projet de loi (11411) portant sur la modification de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LaLAT) - (L1 30) - (refus conservatoire). Cette modification porte de deux à cinq ans la durée des refus provisoires d'autorisation de construire dans certains périmètres de la zone villas qui font l'objet d'une procédure de modification de zone, devant permettre la construction d'immeubles de logements en lieu et place de villas. Cette mesure vise à sauvegarder les potentiels de logements à construire dans certains périmètres, en particulier dans un certain nombre de secteurs de la couronne urbaine, en vue d'une densification différenciée par modification de zones, ces périmètres étant par ailleurs définis dans la fiche A03 du PDCn.

En plus de cette disposition, des périmètres de non-application (aucune dérogation accordée) de l'art. 59 al. 4 LCI ont été définis de manière à préserver le futur potentiel à bâtir au cours des 15 à 20 prochaines années. Une carte de ces périmètres a été dressée par l'Office de l'urbanisme cantonal courant 2015, puis modifiée au regard de la 1^{ère} mise à jour du PDCn 2030.



Programme de densification des quartiers de villas au 31 mars 2015



Programme de densification des quartiers de villas 27 juillet 2017

Source : Site internet de l'aménagement du territoire et urbanisme / Zones réservées

Il convient toutefois de préciser que les secteurs maintenus en zone villas dans le PDCn, lesquels sont décrits à la fiche A04, ne sont nullement touchés par ces mesures de refus provisoires d'autorisation de construire.

Grand Projet Chêne-Bourg – Chêne-Bougeries

L'élaboration du plan guide accompagnant le Grand Projet est arrivée à son terme en janvier 2015. La suite de ce processus consiste désormais à développer les secteurs identifiés dans cette planification avec un degré de précision plus poussé, permettant le développement de plans localisés de quartiers à court / moyen terme.

Secteur Malagnou - Paumière

Ayant fait l'objet d'une procédure de modification de zone en 2010, adopté par le Grand Conseil le 16 novembre 2012, puis intégré dans le PDCn 2030 comme zone de développement 3 et finalement traduit dans le plan guide du Grand projet Chêne-Bourg – Chêne-Bougeries en 2015, ce secteur fait aujourd'hui l'objet d'intenses réflexions concernant son développement urbain, ainsi que de nombreuses discussions entre les propriétaires concernés, la commune et le canton.

Ce périmètre est composé de cinq parcelles, dont une qui n'est autre que l'ancienne station de zoologie rattachée à l'Université de Genève et qui appartient désormais à l'Etat depuis 2013, lequel l'a partiellement mise à disposition de l'association Carrefour-Rue, active dans l'accompagnement et le soutien des personnes sans abri et démunies.

Depuis plusieurs mois maintenant, l'Office des patrimoines et des sites traite la question de la qualité patrimoniale du périmètre. Les conclusions de ce travail sont attendues au courant du deuxième semestre 2018 et pourraient, dans une certaine mesure, remettre en question une partie de la planification de ce secteur.

Secteur Grange-Canal – Chevillarde

Ce secteur, intégralement situé en zone de développement 3, est clairement identifié dans le cadre de la planification cantonale comme secteur à densifier et fait déjà l'objet à ce jour de plusieurs plans localisés de quartiers adoptés (PLQ).

Cependant, des périmètres considérés comme ayant des qualités patrimoniales bâties et/ou arborées sont identifiés dans le plan guide. Des mesures spécifiques sont prévues pour ces derniers. Les autres secteurs doivent répondre à une densification minimum prévue par le PDCn 2030.

Autres procédures de planifications de logements dans la Commune

Plan localisé de quartier Chevillarde – Jules-Cougnard - PLQ 29'978-511

Pour rappel, le devenir de la parcelle 491 a fait l'objet de discussions intenses au cours des dernières années, aboutissant à un projet de PLQ, lequel a été présenté lors d'une séance publique organisée le 6 octobre 2015 par le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie, à la salle communale Jean-Jacques Gautier.

Le PLQ a fait l'objet d'un préavis défavorable par le Conseil municipal lors de sa séance du 19 janvier 2017. La procédure d'opposition s'est achevée le 10 juillet 2017.

En date du 28 février 2018, le Conseil d'Etat a adopté le PLQ, quelques modifications ayant été effectuées suite à la procédure d'opposition, sans pour autant remettre en cause le projet initial.

Plan localisé de quartier Rigaud-Montagne

Courant mars 2016, une exposition invitant les riverains de ce secteur à prendre connaissance de ce projet a été organisée au Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie. Ce PLQ, lié à une modification des limites de zone, a été initié en 2011 entre les propriétaires, la commune et le canton.

L'enquête publique y afférente a pris fin le 12 décembre 2016. Les membres de la commission Territoire ont auditionné les riverains et les porteurs du projet, lors des séances du 8 mars et 22 mars 2017.

Le Conseil municipal a préavisé favorablement ce projet prévoyant la construction de 268 logements lors de sa séance du 6 avril 2017.

Planification territoriale 2014 / 2025

Le projet communément appelé « Rigaud-Nord », situé au nord de la Commune de Chêne-Bougeries, le long de la route homonyme, s'est achevé cette année par la livraison de 181 logements, dont 49 dans les bâtiments de la coopérative de la Codha, superficière d'une parcelle dont la commune est propriétaire.

Ces prochains mois seront marqués par l'achèvement des travaux concernant deux nouveaux quartiers de logements, à savoir ceux de Falletti-Puthon et de Jules-Cougnard.

D'ici à 2025, le nombre de logements réalisés à travers diverses planifications directrices initiées en 2014 devrait s'élever à 2'679, correspondant à environ 5'358 habitants supplémentaires en onze ans. A ce jour, 870 de ces 2'679 logements ont été construits.

Concernant le nombre de logements réalisés en zone villas, nous constatons une augmentation constante depuis 2013. En effet, environ 200 logements ont été construits au cours des cinq dernières années, ceci sans aucune planification directrice ce qui pose des problèmes de gestion du territoire.

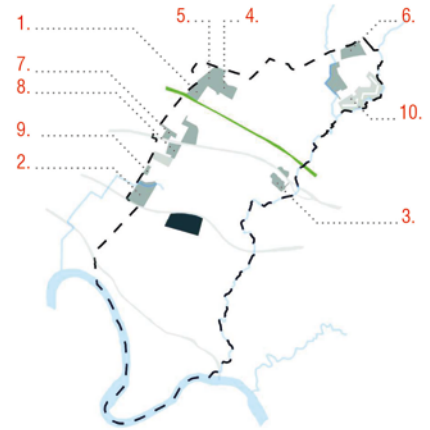
Cependant, le PDCom devrait permettre à la Commune de mieux appréhender ce type de projets sur son territoire, subséquemment d'adapter, si besoin, ses équipements.

Planification territoriale 2014/2025

2'679 logements dans des ensembles collectifs, en plus des demandes définitives en 5e zone (villas contiguës ou individuelles)

Logements récemment livrés 870 logements

1. Pré-Babel + Pré-Babel 3
2. Hauts de Malagnou
3. Bessonnette
4. Nouveau Prieuré
5. Pré du Couvent
6. Rigaud-Nord



1

Chantiers en cours 348 logements

7. Falletti - Puthon
8. Jules-Cougnard
9. Odier - Chevillarde
10. Surélévation Montagne

Planification en force 446 logements

11. Challendin
12. Village - Chantier A
13. Chevillarde - Jules-Cougnard/ parcelle 491

Planification avancée 1'015 logements

12. Village - Chantier B + C
14. Rigaud - Montagne
15. Malagnou - Paumière



2

Autorisations de construire

77 demandes en autorisation de construire ont été traitées par le Conseil administratif durant la période comprise entre le 1^{er} juin 2017 et le 31 mai 2018, étant encore précisé que 38 requêtes n'ont pas été transmises à la Commune pour préavis, soit quinze dossiers de moins que l'année passée.

Il convient encore de préciser qu'un dossier peut-être traité à plusieurs reprises si ce dernier subit des modifications nécessitant un nouveau préavis communal.

Le nombre de dossiers traités est en baisse par rapport aux années précédentes. Par ailleurs, la part de ces derniers concernant directement la réalisation de logements est également légèrement à la baisse.

Cette baisse se justifie par la nouvelle orientation cantonale concernant la gestion de la zone 5, pour laquelle les dépôts de dossiers demandant de déroger à l'art. 59 al. 4 LCI sont nombreux.

A contrario, le nombre de dossiers traités dans le cadre de procédures accélérées (APA) est à la baisse, car sur 61 dossiers déposés à l'Office des autorisations de construire durant la période sous revue, seul six d'entre eux ont été soumis au préavis communal. A préciser que ces requêtes portent principalement sur des modifications légères (changement de portes, fenêtres, disposition intérieur selon la zone de fond....).

Préavis favorable	Préavis favorable sous réserve	Demande de complément	Préavis défavorable	Pas de préavis communal	Dossier traité numériquement	Dossier non transmis à la commune
31	27	1	18	0	17	43
26%	23%	1%	15%	0%	14%	36%
49%						

Le tableau ci-dessus, lequel tient également compte des dossiers non transmis à la commune, indique la répartition des préavis communaux selon leur nature.

La colonne « dossier traité numériquement » est nouvelle. L'Office des autorisations de construire a lancé début 2018 une plateforme informatique sur laquelle les dossiers en procédure accélérée (APA) sont traités numériquement. Ce procédé sera élargi à l'ensemble des procédures d'autorisation de construire au cours des prochains mois.

Le tableau ci-dessous indique la nature des préavis formulés par la commune.

Préavis favorable	Préavis favorable sous réserve	Demande de complément	Préavis défavorable	Pas de préavis communal
31	27	1	18	0
40%	35%	1%	23%	0%
77%				

Le tableau suivant indique le type des dossiers traités dans le cadre des préavis communaux.

Demande Préalable	Demande définitive	Procédure accélérée	Demande de démolition
1	55	6	15
1%	71%	8%	19%

ENVIRONNEMENT

Assainissement du bruit

Conformément à l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB), la Ville de Chêne-Bougeries a réalisé les études permettant de déterminer quels sont les axes routiers contribuant notablement au dépassement des valeurs limites d'immission.

Ainsi, les axes routiers relevant du domaine public communal et devant faire l'objet de la procédure d'assainissement cantonale, sont :

- le chemin De-La-Montagne sur un tronçon de 1.426 kilomètre
- la route Jean-Jacques-Rigaud sur un tronçon de 1.050 kilomètre
- le chemin de la Gradelle sur un tronçon de 0.465 kilomètre
- le chemin de Grange-Canal sur un tronçon de 0.488 kilomètre
- le chemin de la Chevillarde sur un tronçon de 0.616 kilomètre
- le chemin Grange-Falquet sur un tronçon de 0.841 kilomètre.

À cet égard, il convient de relever que, conformément aux dispositions contenues à l'article 16 de l'OPB, l'ensemble des coûts liés aux assainissements à envisager seront à charge de la commune.

Les études d'assainissement ont été menées suivant la procédure cantonale définie par le règlement sur la protection sur le bruit et les vibrations (RPBV K 1 70.10). Ces études doivent, en premier lieu, établir un diagnostic complet qui présente les charges de trafic et mesures du bruit à l'état actuel, puis élaborer diverses hypothèses quant à l'état futur, soit à l'horizon 2035.

Ce diagnostic sera ensuite présenté à la commission interdépartementale pour le suivi des projets d'assainissement du bruit des routes (PRASSOB), laquelle validera la liste des axes à retenir.

Au vu des délais impartis par la Confédération, le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 25 mars 2015, par douze voix pour, trois voix contre et six abstentions, un crédit d'étude et financement d'un montant de CHF 108'000.– TTC, visant à établir un programme d'assainissement du bruit routier sur divers axes relevant du domaine public communal; étude dont la seconde étape a consisté à établir un diagnostic complet au niveau de la mobilité sur l'ensemble du réseau routier communal, en consolidant et validant auprès des autorités cantonales les diverses hypothèses retenues.

La troisième étape de cette étude a consisté, pour chaque axe identifié comme à assainir, à proposer des mesures d'assainissement à la source, puis sur le chemin de propagation, en modélisant l'effet de ces mesures au droit des locaux à usage sensible au bruit situés le long de l'axe à assainir, tout en identifiant d'éventuels dépassements résiduels. Il s'avère in fine que des mesures d'assainissement à la source suffisent. Ces dernières consistent en la pose d'un revêtement phono-absorbant.

Dès lors, la commune devra entreprendre les travaux sur la base des rapports définitifs validés par la PRASSOB.

Inventaire cantonal des arbres isolés

Depuis septembre 2015, la commune s'est donnée les moyens de mettre à jour l'Inventaire Cantonal des Arbres isolés (ICA) en disposant d'un collaborateur en charge de l'observation du territoire et de la biodiversité et dont le taux d'activité a été fixé à 50%.

Pour rappel, la Ville de Chêne-Bougeries participe, depuis 2011, à ce programme mené par les Conservatoire et Jardin Botaniques de Genève (CJB). Plus de 200'000 arbres sont recensés dans le canton, et ce depuis les premières observations effectuées en 1976. Les données de cet inventaire nécessitent d'être régulièrement actualisées pour permettre notamment de répertorier les arbres remarquables et ceux en fin de vie qui devraient être remplacés. Tenant compte du fait que certains secteurs de la zone 5 sont identifiés par le plan directeur cantonal 2030, approuvé par le Conseil fédéral en date du 29 avril 2015 comme de « grands périmètres de densification différenciée de la zone villas », ces derniers font l'objet d'une attention prioritaire. Depuis 2015, les efforts se sont concentrés de part et d'autre de la route de Chêne, ainsi que dans des périmètres pour lesquels les connaissances sont moindres ou trop anciennes pour être véritablement exploitables.

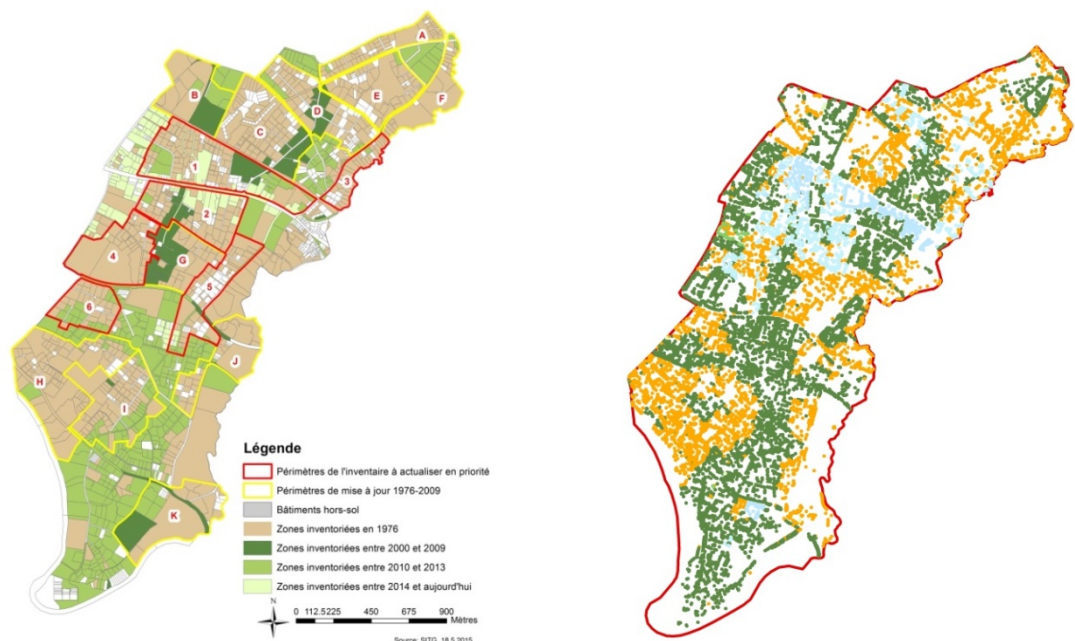
Préparation et planification de la campagne de relevé 2018 - 2019

La campagne de relevé 2018 a été reportée en 2019 en raison du départ du collaborateur en charge de cette mission, année durant laquelle le secteur de Conches sera investigué afin de mettre à jour les données de 1976.

La carte de gauche illustre les périmètres rouges 5-6 et jaunes A-E-F, les secteurs qui seront investigués en 2019, tandis que la carte de droite met en évidence en orange les périmètres où l'inventaire cantonal date de 1976.

Les secteurs 1, 2, 3, 4 et D ont déjà été mis à jour avec plus ou moins de succès.

Inventaire ICA: Définition des zones prioritaires



Carte des connectivités écologiques

En partenariat avec le Conservatoire et Jardin Botanique de Genève, la Commune de Chêne-Bougeries a développé un nouvel outil d'interprétation du territoire permettant de mettre en évidence le potentiel des connections écologiques. Le projet offrira aux communes, ayant une forte valeur paysagère et écologique, un nouvel outil d'interprétation personnalisable en fonction de chaque type d'informations souhaitées.

La carte des milieux réalisés par le canton et l'Inventaire ICA sont les deux outils d'interprétation du territoire qui permettent de construire la base de la carte des connectivités écologiques. Puis, une multitude de calculs et de contrôles sur place ont permis d'affiner l'outil pour le rendre opérationnel et itératif.

Cette carte, permet de mieux comprendre les enjeux liés aux déplacements de la petite faune et aux mesures à prendre pour préserver la qualité paysagère et écologique de notre territoire. Des projets de renaturation ou de renforcement de la charpente paysagère pourront être développés plus facilement et surtout en des lieux où l'intérêt environnemental est le plus important.

De plus, cet outil permettra de définir avec plus de précision les intérêts publics environnementaux à préserver lors d'opération de densification, via l'art. 59 al.4 LCI.

Renouvellement du patrimoine arboré

Le service des Parcs et promenades et le service du Territoire se sont associés dans une réflexion sur le renouvellement du patrimoine arboré dans les parcs de Chêne-Bougeries afin d'optimiser leur usage et d'anticiper les futures plantations.

Des plantations de sous-bois ont été réalisées dans le parc Stagni afin de renforcer leur fonction écologique et proposer ainsi des zones refuges pour la petite faune.

Renseignements à la population

Le service du Territoire, de la qualité urbaine et de la biodiversité est également à la disposition des habitants de la commune pour toutes questions liées à l'arborisation de leur lieu de vie, aux travaux qui y sont liés, et pour toutes questions relatives à la biodiversité en général. Les questions liées à l'arborisation reviennent régulièrement et concernent directement les habitants, que ce soit pour des questions de sécurité, ou pour des questions de bon voisinage.

Sentier nature

Initié par la commission Nature et environnement, le projet de « Sentier nature » se caractérise par la participation et la collaboration des enseignant-e-s de 5 classes d'élèves de 4P à 8P. Ces derniers participeront à l'élaboration de divers panneaux didactiques et créeront des illustrations tout en apportant leurs idées quant à la manière de transmettre les informations (petits ateliers, jeux de pistes...). Un mandataire spécialisé en environnement et en botanique accompagnera ce groupe avec l'appui du service du Territoire.

La réalisation de ce sentier qui parcourra le territoire du nord au sud et d'est en ouest est prévue d'ici une année environ.

Pollution lumineuse

Soucieuse de la qualité de la nuit au-dessus de Chêne-Bougeries, la commune a entrepris dans un premier temps une sensibilisation pour le service du Territoire à la problématique de la pollution lumineuse. Des recherches et prises de contacts ont eu lieu avec des spécialistes afin de mieux comprendre les enjeux d'une nuit sombre et sans halo lumineux.

Il semblerait que les sources lumineuses, aient tant sur l'homme que sur la faune (microscopique, petite et grande), des effets sur leur biologie et donc sur leur comportement.

Sur la base de ces informations, la commune lancera au courant du 2^{ème} semestre 2018 une vaste campagne de communication concernant cette thématique, ceci afin d'informer les Chênois sur les effets et méfaits d'une mauvaise utilisation de la lumière à l'extérieur comme à l'intérieur, mais également sur la façon dont il faut choisir les sources lumineuses.

MOBILITÉS

Projets à l'initiative communale

Subvention pour l'achat de vélos à assistance électrique

La commune a reconduit sa politique de subvention, initiée en 2012, pour l'achat de vélos à assistance électrique.

À la fin de la période sous revue, soit au 31 mai 2018, 169 habitants de Chêne-Bougeries avaient pu bénéficier d'une subvention communale de CHF 250.- en plus de la subvention cantonale d'un montant identique.

Cart@bonus

Le Conseil administratif avait décidé en 2010 de proposer une offre consistant à mettre mensuellement à la vente 100 cartes *Unireso* à un tarif préférentiel de CHF 20.- au lieu de CHF 30.- aux habitants de la commune en âge AVS. Depuis le 1^{er} janvier 2015, le nombre de cartes a été augmenté de 20 unités. Ainsi, 120 cartes au lieu de 100 sont désormais proposées mensuellement à la vente.

« *Mobilité douce à prix réduits* »

Carte journalière « communes CFF »

Le Conseil administratif a décidé de reconduire l'offre de vente d'abonnements généraux CFF 2^e classe sous forme de carte journalière. Depuis le 1^{er} janvier 2018, le prix de la carte journalière a toutefois dû être augmenté de CHF 40.- à CHF 45.-.

Dix cartes « communes CFF » sont en vente chaque jour au guichet de la mairie, étant encore rappelé que depuis janvier 2013, les disponibilités desdites cartes sont visibles en direct sur le site Internet communal.

La rue de Chêne-Bougeries

Suite à l'étude conjointe Canton – Commune, lancée en 2016 et suite à une année de réflexion et de travail sur divers plans et variantes, le groupe de travail, constitué du service du Territoire de la commune, de la direction générale des Transports, de la direction générale du Génie civil et des Transports Publics Genevois, est parvenu à finaliser un projet de réaménagement de la rue de Chêne-Bougeries, de propriété cantonale, en fédérant l'ensemble des partenaires. Ce dernier consiste à déplacer les rails du tram de manière à rééquilibrer l'espace public dévolu aux piétons et aux cyclistes, lesquels bénéficieront d'une piste en direction de la Ville de Genève, tout en offrant aux piétons un espace de déambulation plus confortable et sécurisant. L'enquête publique relative à ce projet, traité par l'OFT (Office Fédéral des Transports), s'est déroulée pendant le premier semestre 2018.

Ce projet permettra également une mise en valeur des commerces se trouvant dans le village et prévoit des accroches avec la future place du village qui se situera au cœur de l'îlot nord, lequel deviendra à terme le « cœur urbain » de notre commune.

Ces mesures projetées se veulent complémentaires au projet cantonal d'assainissement du bruit routier de la route de Chêne, ainsi qu'aux réflexions conduites par les TPG en lien avec la ligne de tram 12.

Ces travaux devraient être réalisés durant l'été 2019, et coordonnés avec ceux de l'arrêt de tram de la gare des Eaux-Vives.

Planification cantonale

Axe Frontenex – des Communaux d’Ambilly à la place des Eaux-Vives

Depuis 2009, le canton planifie sur le domaine communal la future rénovation des lignes de bus 1 et 9. Ce projet, dit de « l’Axe Frontenex », traversera la commune par la route Jean-Jacques-Rigaud, le chemin de la Gradelle et une partie du chemin de Grange-Canal.

Cette future ligne permettra de relier le quartier en devenir des communaux d’Ambilly à la place des Eaux-Vives. Les lignes TPG 1 et 9 sont appelées à disparaître au profit d’une seule ligne plus performante !

Le profil de la voirie sera entièrement modifié en vue d’améliorer l’offre en transports publics, ainsi qu’en vue de faciliter la mobilité douce (piétons, cyclistes). Cet axe accueillera sur certains tronçons une berme centrale végétalisée. Des plantations d’arbres sont également prévues afin de garantir la qualité arborée du secteur, tout en permettant également d’assurer le renouvellement du patrimoine vert.

Le projet est de grande envergure car le canton envisage de recourir à la technologie TOSA (système de bus de grande capacité 100% électrique avec recharge dite « flash » aux arrêts et sans ligne de contact) sur l’ensemble du linéaire. Un projet du futur avec une technologie du futur, telle est clairement la volonté du canton, mais également de la commune qui y voit de réels avantages écologiques mais également une nette amélioration de la qualité de vie pour les riverains de ce secteur.

A ce stade du projet, les communes concernées attendent davantage de précisions quant à la prise en charge financière de ce projet cantonal sur domaine communal.



Tracé de l’Axe Frontenex
Source cantonale

CEVA – Voie verte

Conçue sur un linéaire de 22 kilomètres, de Saint-Genis jusqu'au centre d'Annemasse, la Voie verte d'agglomération accueillera majoritairement un itinéraire dédié à la mobilité douce et le tronçon CEVA s'inscrit dans cet aménagement régional concerté.

La Voie verte CEVA est désormais en service depuis décembre 2017.

Ce nouvel aménagement, inédit sur le territoire genevois, nécessite encore quelques ajustements, notamment à ses déterminations du statut de chaque intersection avec les voiries communales. En effet, les cyclistes perdent à ce jour la priorité de passage au profit des automobilistes. Cette problématique a fait l'objet de nombreux échanges entre la direction du projet CEVA, la DGT et les CFF.

La commune a quant à elle manifesté à plusieurs reprises son intérêt à ce que la situation soit clarifiée par un aménagement urbain permettant de ralentir la vitesse au droit des traversées. Cependant, il est d'ores et déjà permis de dire que cette voie verte est une réussite en matière de mobilité.

Concernant les aménagements et notamment la végétation, il est encore nécessaire d'être patient pour se rendre compte du futur paysage qu'elle offrira à ses utilisateurs.

Collaboration interservices

Sous l'impulsion du service Jeunesse, prévention et sécurité, plusieurs démarches participatives liées à la question de la mobilité douce ont été lancées sur le territoire communal. Le service du Territoire a été associé à cette démarche afin de tenir compte des différentes planifications en cours, dont notamment le projet de Plan directeur communal.



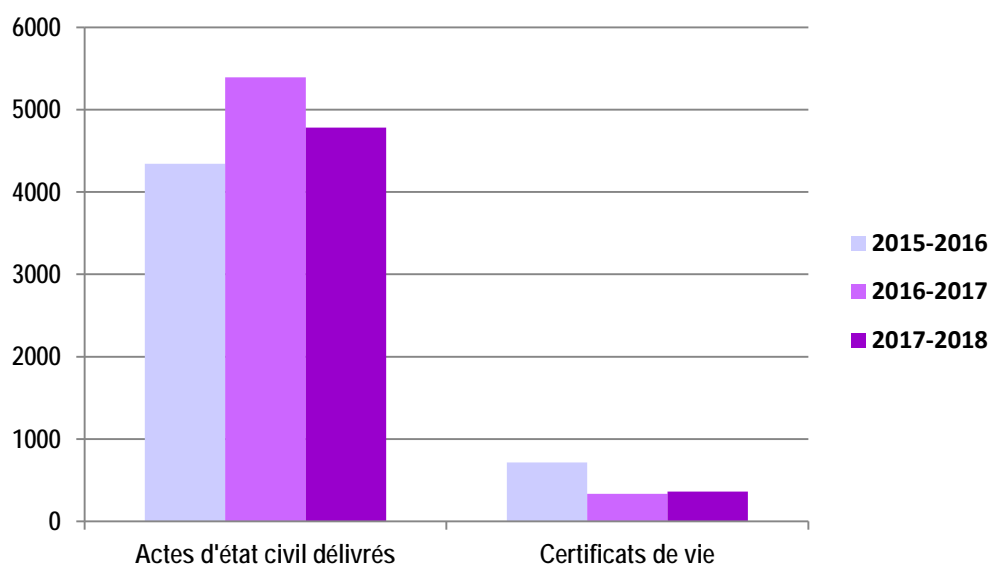
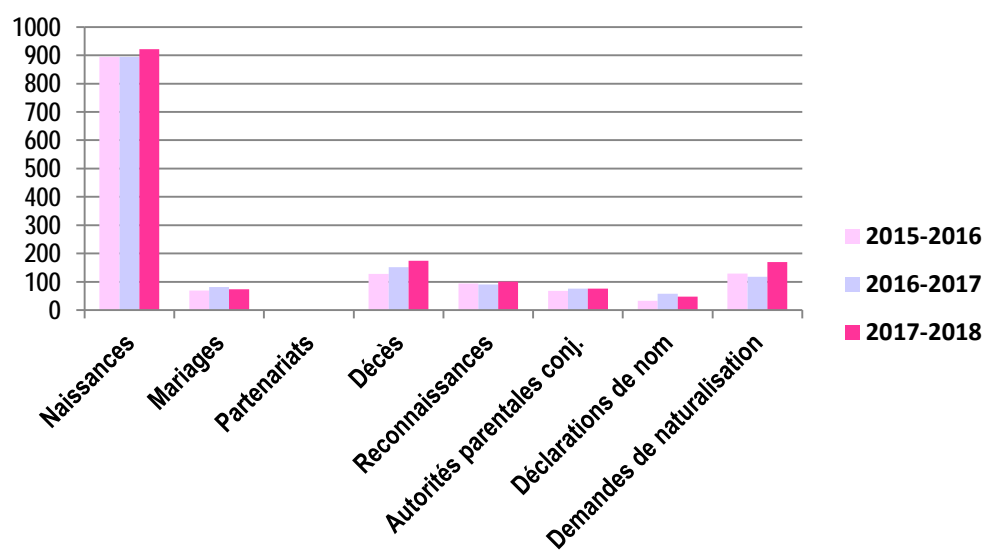
Grange-Falquet – Voie verte

ETAT CIVIL

L'arrondissement en chiffres

Evénements survenus dans l'arrondissement

2017 - 2018	Chêne-Bougeries	Jussy	Presinge	Puplinge
Naissances	909	-	-	13
Mariages	65	1	2	5
Partenariats	-	-	-	-
Décès	154	1	11	8
Reconnaissances	97	-	-	4
Demandes de naturalisation	156	4	-	10



JEUNESSE PREVENTION ET SECURITE

Entre 2017 et 2018, le service Jeunesse, prévention et sécurité a développé de nouveaux projets et prestations d'importance particulièrement dans les domaines jeunesse et mobilité :

- développement et gestion, en partenariat avec les travailleurs sociaux hors murs Chêne&Co d'un nouveau lieu de vie pour les jeunes sis 2, chemin De-La-Montagne
- nouvelle édition du festival DesChénés, avec pour la première fois, un encadrement des enfants
- mise-en-œuvre des premières réalisations en matière de mobilité dans le cadre de la démarche participative Conches-Ermitage : création et décoration d'une zone piétonne à l'essai devant l'école de Conches
- lancement d'une nouvelle démarche participative, avec comme objectif de favoriser la mobilité douce, dans le secteur Nord de la commune

ceci tout en assurant la continuité des prestations développées les années précédentes :

- intégration des jeunes à la vie citoyenne par le biais des « petits jobs », prévention dans les espaces publics avec « Lâche pas ton pote »
- suivi de projets dans le domaine de la mobilité
- mobilité douce : coordination des prestations en matière de **vélos en libre-service**, partenariat avec Mobility
- autorisations en matière de procédés de réclames. Traitement et suivi des demandes en matière d'autorisation de divertissement public, de compétence communale depuis 2016
- prévention et sécurité : suivi du nouveau contrat de sécurité privée avec patrouilles dissuasives dans les quartiers de Chêne-Bougeries et coordination avec les Ateliers Feux-Verts pour le nettoyage des tags visibles depuis le domaine public.

« *Vélospot : réseau de vélos en libre-service développé par le biais d'un partenariat public-privé avec la société Intermobility, sous la coordination du service Jeunesse, prévention et sécurité, avec la participation de jeunes en petits jobs* »



La commune finance 50% de l'abonnement annuel à **Vélospot** aux résident-e-s de Chêne-Bougeries

Jeunesse et intergénérationnel : nouveau lieu de vie

Conscientes que l'intégration de la jeunesse ne saurait être un objectif atteignable, sans un logement digne de ce nom, les autorités de Chêne-Bougeries ont décidé de rénover le bâtiment situé au n° 2 du chemin De-La-Montagne, afin d'y prévoir des chambres, avec des espaces communs et un encadrement socio-éducatif par les travailleurs sociaux hors murs de la région.

En date du 28 septembre 2017, le Conseil municipal, sur proposition du service Jeunesse, prévention et sécurité, a voté à l'unanimité un crédit d'investissement de CHF 54'000.- TTC, pour l'acquisition de mobilier et d'équipements destinés à la réalisation du projet. L'inauguration de ce nouveau lieu de vie comprenant sept chambres pour des jeunes, des espaces communs, ainsi que des salles d'informatique et de réunions destinées à « Horizons Nouveaux », association communale, laquelle promeut des activités réservées aux personnes habitant la commune et ayant plus de 50 ans, s'est déroulée le 26 janvier 2018 en présence des autorités de Chêne-Bougeries, de Cologny et de Chêne-Bourg.

Fruit d'un intense et efficace partenariat entre la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, dont dépendent les travailleurs sociaux hors murs de la région (TSHM) et le service Jeunesse prévention et sécurité, ces chambres ont pu être louées à des jeunes de Chêne-Bougeries : le lieu était déjà complet le jour de son inauguration, à démonstration du réel besoin en matière de logements pour la jeunesse. La mise à disposition de logements avec encadrement favorise le parcours de ces jeunes vers une réelle autonomie en matière socioprofessionnelle. Afin de garantir un encadrement de qualité aux jeunes locataires du 2, chemin De-La-Montagne, la commune de Chêne-Bougeries a augmenté de 40% les postes des TSHM.

Egalement intergénérationnel, de par la présence de l'association « Horizons Nouveaux », ce lieu de vie permet à des jeunes et des seniors de se rencontrer et de développer ensemble des initiatives. En compagnie des TSHM et de l'association, les jeunes et les seniors se préparent à une semaine de « trekking » dans le désert du Maroc durant l'automne 2018.



Une chambre type du
chemin De-La-Montagne 2

Politique jeunesse au quotidien

Dans le canton de Genève, les actions jeunesse sont déployées, sur le terrain, par des travailleurs sociaux, des éducateurs et des animateurs, employés par la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe).

Les TSHM sont les principaux partenaires, sur le terrain, du service Jeunesse, prévention et sécurité, en matière de mise-en-œuvre des politiques publiques relatives à la jeunesse, voulues par nos autorités; ils interviennent dans une dimension intercommunale et leur public-cible est représenté par les jeunes de 12 à 25 ans de la région.

De par leur mission de proximité, les autorités et leurs services communaux sont à même de développer des actions efficaces et pragmatiques en matière d'intégration citoyenne des jeunes, qui, elles-mêmes, ont un impact favorable sur la prévention et la sécurité, désormais reconnu.

Les petits jobs et les chantiers éducatifs sont les principaux vecteurs d'intégration des jeunes, au quotidien. Depuis plusieurs années, Chêne-Bougeries est l'une des communes du canton qui recourt le plus fréquemment à cet instrument, en favorisant notamment le travail des jeunes lors de manifestations et séances destinées à la population, notamment en matière de mobilité et dans le cadre d'événements pour les aînés.

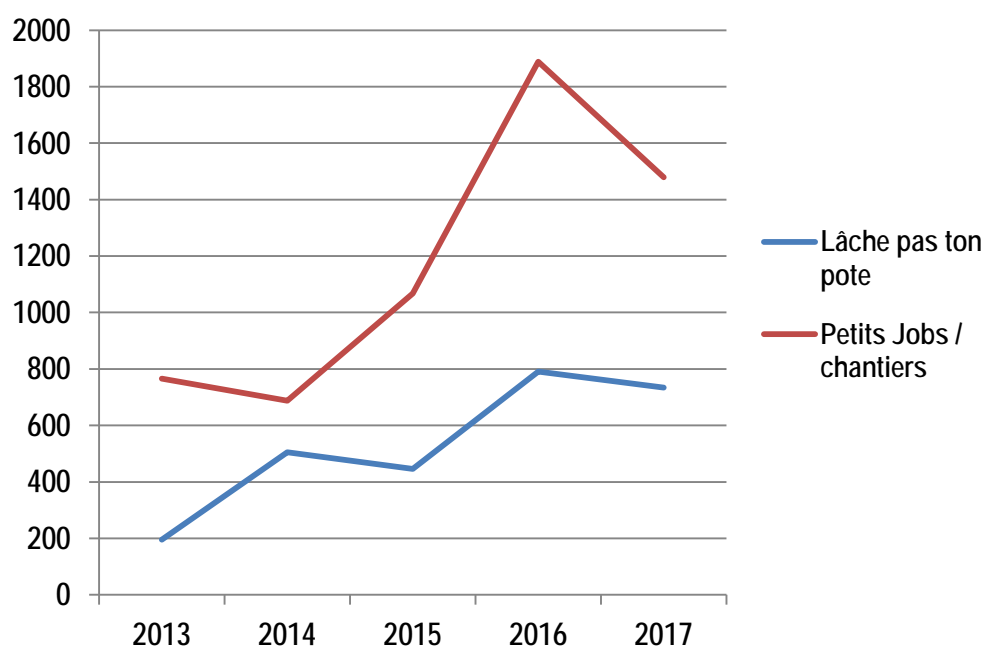
Des jeunes sont régulièrement intégrés, pour des périodes de travail, au sein du service des Routes et cimetières qui, par son dynamisme conciliant exigence et bonne humeur, représente le service-partenaire idéal pour permettre à des jeunes de reprendre confiance en leurs compétences.

Depuis 2013, des jeunes formés par leurs pairs assurent, par ailleurs, des actions de prévention et sensibilisation, en matière de consommation d'alcool et produits psychotropes auprès de la jeunesse qui fréquente nos espaces publics, ceci sous supervision des TSHM et en partenariat avec la Commune de Chêne-Bourg : « Lâche pas ton pote » fait ainsi désormais figure d'une prestation enracinée dans nos parcs et préaux, surtout durant la belle saison.



Collaboration entre jeunes et employés du service des Routes et cimetières

Le tableau et graphique suivants reflètent le dynamisme et la volonté des autorités de Chêne-Bougeries d'intégrer notre jeunesse à la vie communale :



Prestations	2013	2014	2015	2016	2017
Lâche pas ton pote	195	505.5	446	790.5	734.27
Petits Jobs / chantiers	766	687	1067	1888.5	1479.4

Mobilité : place au participatif

La mobilité, comme problématique et comme solution, reste un thème central pour Chêne-Bougeries. Avec l'accroissement du nombre d'habitants, subséquemment des nouvelles constructions, les résidents craignent que le trafic ne devienne encore plus important.

La mise en service de la Voie verte CEVA a contribué à augmenter les attentes en termes de mobilité douce. Les habitants souhaitent de plus en plus se mouvoir à vélo et à pied et ils veulent pouvoir le faire avec plaisir et en toute sécurité.

A travers diverses associations, ils participent activement, dans le cadre de démarches participatives, à la définition des problèmes et à la recherche de solutions à proposer aux autorités. Leur connaissance de la réalité de leurs quartiers constitue une ressource précieuse pour développer des projets et réaliser des interventions à même de répondre aux nouveaux besoins de la population de Chêne-Bougeries, des nouveaux comme des anciens habitants.

Une nouvelle démarche participative pour le secteur Nord de Chêne-Bougeries

Suite au lancement par le service Jeunesse prévention et sécurité, de la démarche participative Conches-Ermitage, une nouvelle démarche, ciblée sur les quartiers Montagne-Rigaud-Gradelle a vu le jour sur proposition d'une habitante qui a rapidement créé une association dans ce but.

Une première rencontre entre les services communaux et les représentants des associations a eu lieu le 26 septembre 2017. Le groupe de travail s'est successivement réuni à trois reprises et le 30 mai de cette année, un cahier des charges a été approuvé et transmis à trois mandataires susceptibles de répondre à un appel d'offre sur invitation.

Le groupe de pilotage du projet constitué des acteurs de la démarche participative se réunit sous la présidence de Mme Garcia Bedetti, maire, en charge de la mobilité, de la prévention et de la sécurité et est composé de représentants du Groupement des Associations de Chêne-Bougeries, secteur Nord : ensemble résidentiel de la Gradelle, chemin des Voirons, Groupe Montagne, Rigaud-Montagne et Armoise, de la direction générale des Transports et des services communaux (Jeunesse, prévention et sécurité et Urbanisme).

L'objectif du mandat d'études concerne la sécurisation de la mobilité douce, la limitation du trafic de transit et la mise en place d'aménagements favorisant l'esthétique et le « bien vivre ensemble » dans le secteur Nord de la commune.

Conches-Plateau de l'Ermitage : premières réalisations

La démarche participative du secteur Conches-Plateau de l'Ermitage, initiée en 2016, avec la participation des associations des Intérêts de Conches et de Pro-Ermitage a débouché sur un premier résultat concret et une première pour Chêne-Bougeries : une zone piétonne devant l'école primaire de Conches.

Par arrêté du 22 décembre 2017, la DGT a mis à l'essai, pour une durée d'une année, cette zone piétonne. S'agissant d'un essai, il a bien été évidemment souhaité que son aménagement se fasse à l'enseigne des économies, mais non pas sans créativité. Une jeune fille de la commune, particulièrement douée en dessin, a ainsi réalisé avec l'aide des enfants fréquentant les activités parascolaires animées par le GIAP, de très belles décorations et jeux d'enfants, en peinture.

Le service communal des Routes a, pour sa part, créé un jeu d'échec et un mini terrain de football. Quelques bancs permettent de créer un effet de ralentissement pour les cyclistes et invitent à la détente. Dès cet automne, une évaluation réalisée sous l'égide du service Jeunesse, prévention et sécurité permettra aux autorités de Chêne-Bougeries de décider quant à l'éventuelle pérennisation de cette première zone piétonne communale.

La suite de la démarche participative « Conches-Ermitage » consistera à présenter, dès l'automne 2018, au Conseil municipal des projets, comprenant les coûts de réalisation, favorisant la mobilité douce et des aménagements urbains de qualité sur le chemin de Fossard ainsi que sur le plateau de l'Ermitage.



Première zone piétonne communale - Conches

« DesChénés » : une fête de la rentrée intercommunale, intergénérationnelle et « Digital Detox »

Depuis 2016, les Communes de Chêne-Bougeries et de Chêne-Bourg proposent un concept novateur à leurs habitantes : une fête de la rentrée scolaire pour petits et grands, jeunes et moins jeunes, organisée en étroite partenariat avec la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), leur équipe des travailleurs sociaux hors murs (TSHM), leurs Maisons de quartier, ainsi que la Ludothèque de Chêne-Bougeries et la plateforme Animascience du Mouvement de la Jeunesse de Suisse romande : le festival DesChénés se déploie ainsi, désormais chaque année, durant cinq jours dans les parcs jouxtant la mairie de Chêne-Bougeries.

Pour l'édition 2018, la Commune de Cologny rejoindra les Communes de Chêne-Bougeries et de Chêne-Bourg, dans l'organisation de ce beau projet. Cette offre sera ainsi proposée, dès cette année, également aux familles colognotes.

Conscientes de l'importance de proposer aux enfants des possibilités de socialisation, ainsi que de chaleureuses retrouvailles pour leurs écoliers avant la rentrée, soucieuses de développer une offre de prévention, en favorisant des alternatives aux « jeux vidéo », les Communes de Cologny, Chêne-Bougeries et Chêne-Bourg et leurs partenaires ont organisé ainsi pour la troisième année consécutive, le Festival DesChénés, du 21 au 25 août 2018 dans les très beaux parcs Stagni et Sismondi à Chêne-Bougeries.

Les Communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Cologny tiennent à la gratuité de ce festival et à la possibilité pour les enfants d'être encadrés par des moniteurs enthousiastes et compétents, dans un souci de prévention et de cohésion sociale, du mardi au vendredi après-midi. Les inscriptions se font par le biais des écoles. Le cinquième jour, le samedi, les enfants reviennent en famille avec leurs parents, grands frères et sœur, grands-parents profiter librement des activités et rencontrer les partenaires.

En 2017, du 22 au 26 août, ce ne sont pas moins de 100 enfants qui ont participé, chaque jour, à ce festival haut en couleurs, dynamique dans le mouvement, riche en retrouvailles et nouvelles amitiés.



Au vu du succès rencontré, les organisateurs du festival DesChênés ont développé, pour l'édition 2018, des partenariats public-privé, avec des sociétés qui ont accepté de financer des activités afin de ne pas devoir refuser des inscriptions, ni renoncer au principe de gratuité, dans le but de promouvoir cohésion sociale et prévention.

La Banque cantonale genevoise, les SIG et Protectas ont ainsi d'ores et déjà répondu présents pour l'édition 2018. De nombreux commerçants ont également apporté leur soutien, en offrant des goûters, des fruits et des kits solaires aux enfants.

Cette année 2018, à nouveau, petits et grands, jeunes et moins jeunes n'auront que l'embaras du choix : se divertir avec les jeux proposés par la Ludothèque de Chêne-Bougeries, expérimenter la science par le jeu dans les ateliers orchestrés par les médiateurs scientifiques de la plateforme *Animascience*, escalader un mur de grimpe, s'essayer aux fantastiques *Vélos Rigolos*, admirer la nature des parcs du haut d'une roue tout en bois, écologique et à traction manuelle, la magnifique et surprenante *Roue Népalaise*.

Le Festival DesChênés ne pourrait pas avoir lieu sans l'engagement des adolescents et jeunes adultes de la région : le vendredi soir leur sera consacré avec des concerts de groupes de musiciens de la région, précédé d'un apéritif offert à la population en présence des autorités, des professionnels et des sponsors. La journée du samedi pour les familles se clôturera par une expérience de « vélo-cinéma » dans le cadre enchanteur du parc Stagni.

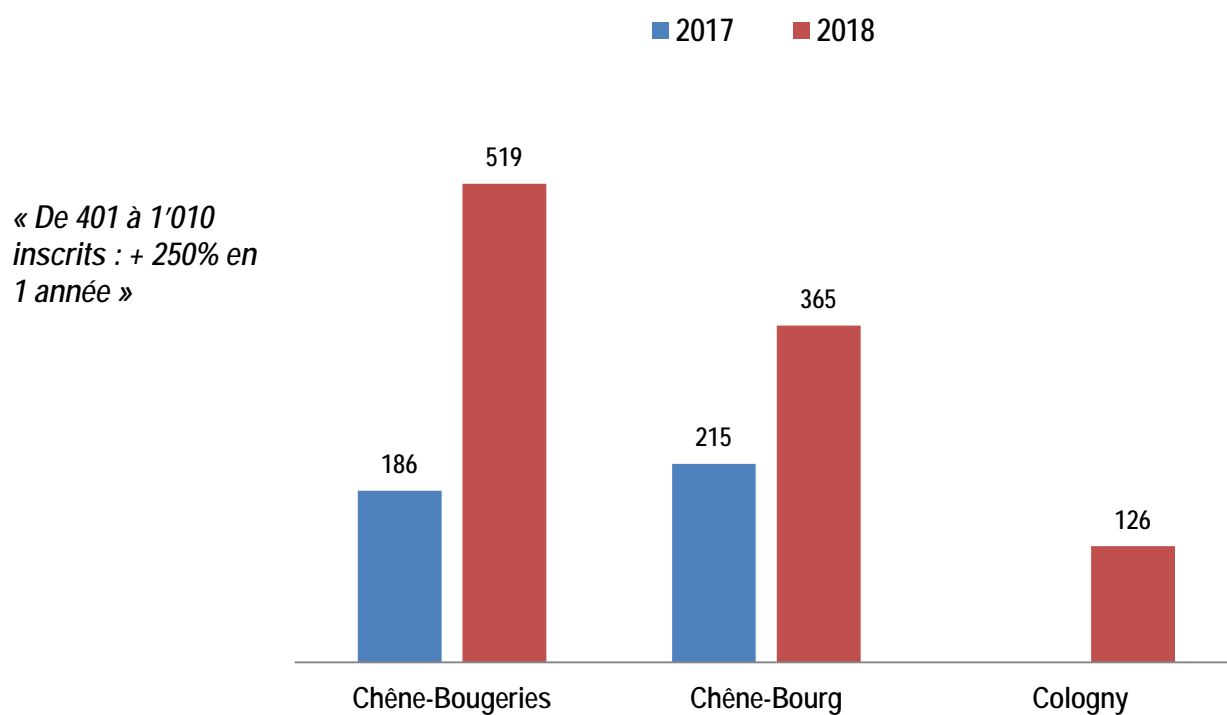
Les parents l'ont dit l'an passé : DesChênés c'est aussi une semaine « *Digital detox* » bienvenue avant la reprise scolaire qui s'inscrit ainsi parfaitement dans les politiques publiques de prévention menées par les autorités communales, dans leur rôle de proximité et soutien aux familles.

Le grand succès rencontré par DesChênés, avec une augmentation des enfants inscrits de plus de 250% en une année, témoigne du besoin des parents et des enfants de se retrouver avant la rentrée.



Roue népalaise –
parc Sismondi

Evolution de la participation des enfants au Festival Deschênés



FINANCES

Bilans comparés aux 31 décembre 2016 et 2017

Bilan actif 2017

Bilans comparés au 31 décembre	Exercice 2016	Exercice 2017
<u>ACTIF</u>	31 décembre 2016	31 décembre 2017
	CHF (*)	CHF (*)
PATRIMOINE FINANCIER		
Disponibilités	30'172'741	32'952'372
Avoirs	25'908'007	28'099'742
Placements	30'526'264	30'975'798
Compte de régularisation de l'actif	539'262	1'315'735
Total du patrimoine financier	87'146'273	93'343'647
PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
Investissements		
Terrains non bâtis	236'918	203'074
Ouvrages de génie civil	16'886'002	13'336'745
Terrains bâtis	29'962'444	23'332'104
Mobilier, machines et véhicules	807'161	975'419
Autres biens et divers	1'087'724	1'540'713
	48'980'249	39'388'055
Prêts et participations permanentes		
Prêts aux établissements financés par les communes	5'000	5'000
Prêts à des sociétés d'économie mixte	2'417'951	2'417'951
	2'422'951	2'422'951
Total du patrimoine financier	51'403'200	41'811'006
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>	<u>138'549'474</u>	<u>135'154'653</u>
HORS BILAN		
Fonds séciaux	1'542'247	1'448'922

Remarques :

Le total du bilan diminue de CHF 3'394'820.57 d'une année à l'autre.
Les disponibilités ont augmenté de CHF 2'779'631.81 et les avoirs connaissent également une augmentation de CHF 2'191'734.83.

Bilan passif 2017

<u>PASSIF</u>	31 décembre 2016	31 décembre 2017
	CHF (*)	CHF (*)
ENGAGEMENTS		
Engagements courants		
Créanciers	3'193'353	1'624'546
	3'193'353	1'624'546
Dettes à moyen et long termes		
Emprunts hypothécaires	4'845'000	4'595'000
Autres dettes	0	0
	4'845'000	4'595'000
Engagements envers des entités particulières	1'234'925	1'228'848
Provisions	16'129'534	10'761'597
Compte de régularisation du passif	579'074	363'442
Engagements envers les financements spéciaux		
Etat (taxes équipement, écoulement, PC)	5'330'484	4'549'193
Préfinancement pour la fête du 1er août 2016	0	0
Fonds de rénovation des immeubles locatifs	11'528'348	11'528'348
	16'858'832	16'077'542
Total des engagements	42'840'717	34'650'975
FORTUNE NETTE	95'708'756	100'503'678
<u>TOTAL DU PASSIF</u>	<u>138'549'474</u>	<u>135'154'653</u>
HORS BILAN		
Fonds séciaux	1'542'247	1'448'922
Cautionnements	12'600'000	12'600'000

Remarque :

La fortune nette de l'exercice s'élève à CHF 100'503'678.06 et correspond à 74% du total du bilan.

Comptes de fonctionnement

L'exercice 2017 a été clos avec un total de revenus de CHF 45'622'080.03. Les charges ont été arrêtées à CHF 40'827'158.25. L'excédent budgétaire s'élève donc à CHF 4'794'921.78.

Les charges liées au personnel ont été bouclées avec un total de CHF 11'672'535.19, représentant 29% des charges par nature du budget.

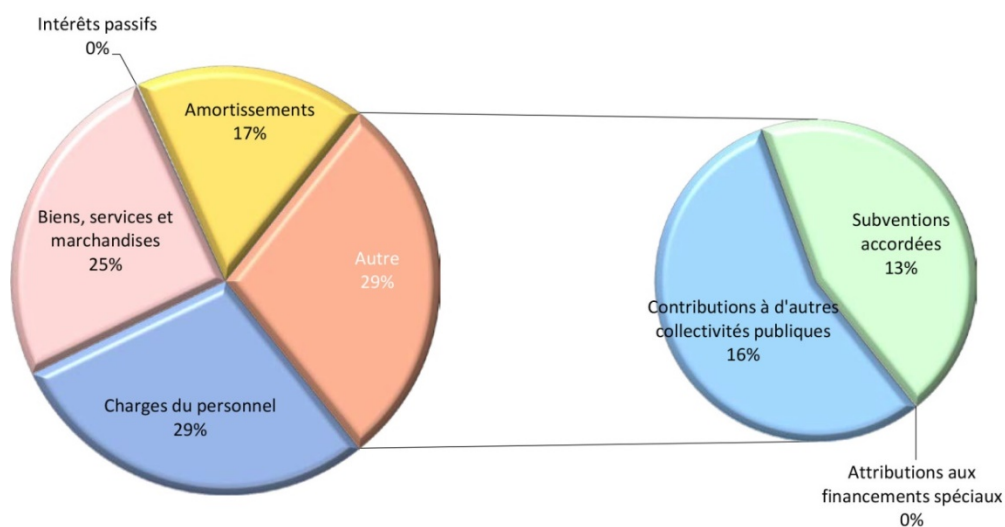
**« L'excédent
budgétaire
s'élève à
CHF 4'794'922.- »**

Les charges de la catégorie "Biens, services et marchandises", soit toutes les dépenses liées au fonctionnement de la Commune ont été bouclées avec un total de CHF 10'329'090.57, représentant 25% des charges par nature du budget.

Les charges d'amortissements ordinaires du patrimoine administratif ont été bouclées avec un total de CHF 4'542'443.-, représentant 17% des charges.

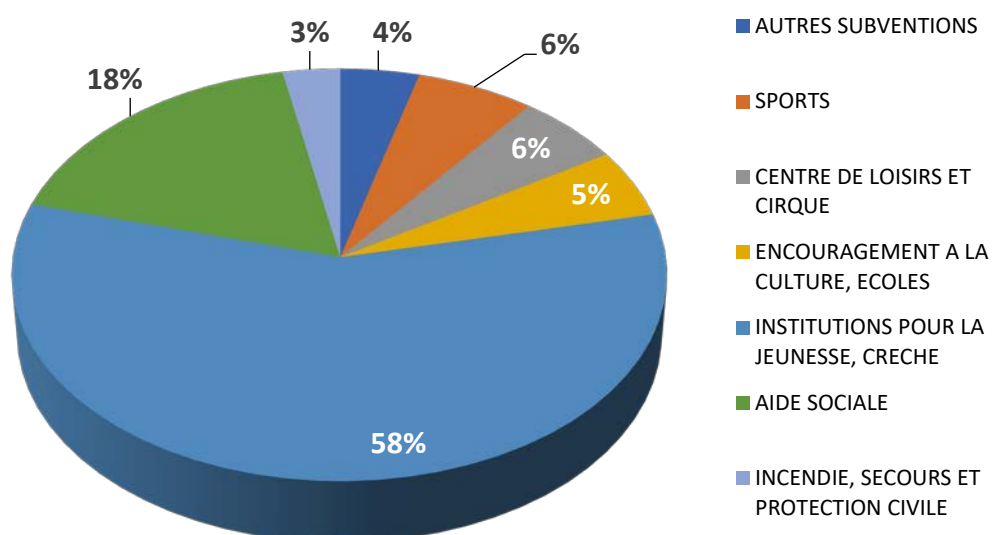
Les contributions et dédommagements aux collectivités publiques, ainsi que les subventions accordées ont, quant à elles, été bouclées respectivement avec un total de CHF 6'437'183.71 et CHF 5'214'097.40.- soit 16% et 13% des charges.

Récapitulation des charges par nature pour un total de CHF 40'827'158.25



Répartition par domaines d'activité des subventions versées en 2017
soit CHF 5'214'097.40

AUTRES SUBVENTIONS	219'533
SPORTS	329'664
CENTRE DE LOISIRS ET CIRQUE	295'838
ENCOURAGEMENT A LA CULTURE, ECOLES	280'020
INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE, CRECHE	3'007'718
AIDE SOCIALE	921'303
INCENDIE, SECOURS ET PROTECTION CIVILE	160'020
TOTAL DES CHARGES	5'214'097



Résumé du compte de fonctionnement 2017 (Classification fonctionnelle)

	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)
01 CONSEIL MUNICIPAL	196'000	0	173'246	0
02 CONSEIL ADMINISTRATIF	389'200	100	348'776	0
05 ADMINISTRATION GENERALE	3'857'937	25'800	3'563'755	20'665
08 IMMEUBLES DU PATRIM. ADMINISTRATIF	2'265'781	255'680	3'721'688	223'925
09 DIVERS	622'775	701'700	459'139	726'529
10 PROTECTION JURIDIQUE	487'460	23'100	456'207	33'055
11 SECURITE MUNICIPALE	2'511'673	414'300	2'518'322	398'809
14 INCENDIE ET SECOURS	1'073'941	95'000	1'007'284	103'239
16 PROTECTION CIVILE	343'860	62'650	305'956	61'299
21 ECOLES PUBLIQUES	2'992'844	106'510	4'937'203	78'257
30 ENCOURAGEMENT A LA CULTURE	873'684	600	752'145	1'338
33 PARCS ET PROMENADES	2'710'257	71'700	3'566'624	72'356
34 SPORTS	2'283'930	11'100	3'538'554	66'693
35 AUTRES LOISIRS	662'820	1'600	616'101	13'203
54 INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE	5'243'410	191'309	4'838'917	733'884
58 AIDE SOCIALE	1'899'859	340'600	1'886'573	327'546
62 ROUTES COMMUNALES	3'284'866	146'100	3'635'956	150'341
65 TRAFIC REGIONAL	435'186	164'000	338'195	156'070
71 PROTECTION DES EAUX	968'485	586'640	1'596'549	603'270
72 TRAITEMENT DES DECHETS	2'372'373	70'200	2'203'022	56'210
74 CIMETIERE	218'500	102'100	199'859	81'585
78 AUTRES TACHES DE PROT. DE L'ENVIR.	113'400	17'100	57'330	18'959
79 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	269'990	0	228'691	0
90 IMPOTS	3'096'061	31'018'834	-1'837'387	38'107'631
94 CHARGES ET REVENUS DES CAPITAUX	2'000	107'937	8'867	104'883
95 IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	1'540'950	6'212'527	1'705'588	3'482'333
	-----	-----	-----	-----
Totaux	40'717'242	40'727'187	40'827'158	45'622'080
Excédent de revenus	9'945		4'794'922	
	-----	-----	-----	-----
Totaux pour la balance des comptes	40'727'187		45'622'079	

(*) Arrondi au franc

Résumé du compte de fonctionnement 2017 (Classification selon les natures)

30	CHARGES DE PERSONNEL	11'794'221	11'962'130	11'672'535	-289'595
300	AUTORITES ET COMMISSIONS	383'528	402'730	369'528	-33'202
301	TRAITEMENTS DU PERSONNEL	8'924'916	7'605'390	7'711'069	105'679
303	ASSURANCES SOCIALES	793'268	696'390	689'007	-7'383
304	CAISSE DE RETRAITE - CAP	1'009'452	2'288'680	2'280'552	-8'128
305	ASSURANCES MALADIES ET ACCIDENTS	332'163	360'310	356'957	-3'353
306	VETEMENTS DE TRAVAIL	43'061	52'500	36'944	-15'556
307	PRESTATIONS AUX PENSIONNES	19'102	32'000	18'394	-13'606
308	PERSONNEL INTERIMAIRE	184'401	375'000	244'735	-130'265
309	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	104'330	149'130	-34'653	-183'783
31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	10'540'761	12'127'583	10'329'091	-1'798'492
310	FOURNITURES DE BUREAU, IMPRIMES	122'767	232'200	98'125	-134'075
311	MOBILIER, MACHINES, VEHICULES	599'514	730'500	455'018	-275'482
312	EAU ENERGIE COMBUSTIBLES	921'108	988'400	881'306	-107'094
313	ACHAT DE FOURNITURES MARCHANDISES	570'012	735'800	547'598	-188'202
314	ENTRETIEN IMMEUBLES PAR DES TIERS	2'429'689	3'032'362	2'728'356	-304'006
315	ENTRETIEN MOBILIER PAR DES TIERS	190'635	411'920	316'399	-95'521
316	LOYERS, FERMAGES, REDEVANCES	697'657	708'271	551'715	-156'556
317	DEDOMMAGEMENTS	264'296	293'070	280'859	-12'211
318	HONORAIRES PRESTATIONS DE SERVICE	4'629'489	4'849'610	4'328'260	-521'350
319	FRAIS DIVERS	115'593	145'450	141'455	-3'995
32	INTERETS PASSIFS	53'243	51'000	50'630	-370
322	DETTES A MOYEN ET LONG TERME	53'243	51'000	50'630	-370
33	AMORTISSEMENTS	4'630'708	5'230'665	7'123'621	1'892'956
330	PATRIMOINE FINANCIER	-26'551	500'000	-5'099'865	-5'599'865
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES PA	4'657'259	4'730'665	4'542'443	-188'222
332	AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES PA	0	0	7'681'043	7'681'043
34	CONTRIB. A D'AUTRES COLLECTIVITES	1'820'710	2'085'197	2'208'603	123'406
341	PEREQUATION FINANC. INTERCOMMUNALE	1'088'362	1'302'889	1'303'488	599
346	COMPENSATION COMMUNES FRANCAISES	732'348	782'308	905'115	122'807
35	DEDOMMAGEMENTS AUX COLL PUBLIQUES	3'611'882	3'702'964	4'228'581	525'617
351	CANTONS	925'859	820'900	1'362'780	541'880
352	COMMUNES	2'686'023	2'882'064	2'865'801	-16'263
36	SUBVENTIONS ACCORDEES	3'923'000	5'557'703	5'214'097	-343'606
361	CANTONS	456'108	484'863	546'720	61'857
362	COMMUNES	293'841	332'290	320'563	-11'727
363	PROPRES ETABLISSEMENTS	9'215	34'000	25'842	-8'158
364	SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE	50'689	34'191	34'269	78

40	IMPOTS	30'048'049	30'988'834	38'051'293	7'062'459
400	IMPOTS SUR LE REVENU ET LA FORTUNE	29'496'870	29'946'838	36'942'965	6'996'127
401	IMPOTS SUR LE BENEFICIE ET CAPITAL	533'659	1'029'996	1'093'537	63'541
408	PEREQUATION FINANCIERE INTERCOMM.	0	0	0	0
409	TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE	17'520	12'000	14'790	2'790
42	REVENUS DES BIENS	4'595'440	4'654'194	4'585'384	-68'810
420	BANQUES	4	2'150	4	-2'146
421	CREANCES DU PATRIMOINE FINANCIER	8'935	9'100	1'515	-7'585
422	CAPITAUX DU PATRIMOINE FINANCIER	302	500	137	-363
423	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	3'280'043	3'399'147	3'357'896	-41'251
426	PARTICIPATIONS PERMANENTES DU P.A.	103'228	97'437	103'228	5'791
427	IMMEUBLES PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1'147'893	1'115'360	1'065'949	-49'411
429	AUTRES REVENUS	55'036	30'500	56'655	26'155
43	REVENUS DIVERS	2'078'846	1'261'960	1'750'548	488'588
431	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS	32'746	27'000	34'585	7'585
432	CRECHES-ECOLAGES	861'092	0	539'516	539'516
434	REDEVANCES D'UTILISATION	193'873	231'400	210'838	-20'562
435	VENTES DE MARCHANDISES	90'833	103'200	83'039	-20'161
436	DEDOMMAGEMENTS DE TIERS	440'689	434'260	426'362	-7'898
437	AMENDES	392'681	404'000	382'325	-21'675
439	AUTRES CONTRIBUTIONS	66'932	62'100	73'883	11'783
44	PART A DES RECETTES SANS AFFECT.	108'509	192'009	202'789	10'780
440	PART A DES RECETTES FEDERALES	5'027	5'000	6'959	1'959
441	PART A DES RECETTES CANTONALES	103'482	96'000	104'821	8'821
444	CONTRIBUTIONS CANTONALES	0	91'009	91'009	0
45	DEDOMMAGEMENTS DE COLL. PUBLIQUES	798'765	818'640	935'109	116'469
452	COMMUNES	798'765	818'640	935'109	116'469
46	SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS	-320'959	111'550	96'957	-14'593
460	CONFEDERATION	0	0	0	0
461	CANTONS	24'822	79'550	46'480	-33'070
462	COMMUNES	-386'831	0	17'268	17'268
469	AUTRES SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS	41'049	32'000	33'210	1'210
48	PRELEVEMENTS FINANCEMENTS SPECIAUX		2'700'000	0	-2'700'000
488	PRELEVEMENTS IMMEUBLES LOCATIFS		2'700'000	0	-2'700'000
	Total des recettes	37'308'650	40'727'187	45'622'080	

Date de la délibération	Objets des délibérations du Conseil municipal Crédits <u>en cours</u> au 31.12.2017	Durée amort.	Budget		Dépenses au 31.12.17	Recettes au 31.12.17	Amortis. au 31.12.17	Disponible ou (dépassement) sur dépenses	Disponible ou (dépassement) sur recettes
			Crédit voté	Recettes					
			CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)
	141 - Ouvrages de Génie Civil								
20 juin 2013	Crédit d'étude mesures anti-transit et d'aménagement sécurisés secteur Conches		35'000	0	13'098	0	0	21'903	0
10 déc 2009	Installations d'abribus et abris de trams	20	730'000	0	563'748	0	-255'500	166'252	0
09 déc 2010 28 janv 2016	Collecteur Quartier de la Gradelle	30	681'011	-672'300	681'011	0	-54'491	0	672'300
23 févr 2012	Travaux collecteur intercommunal d'eaux pluviales, rue Le Corbusier, ch. De la Chevillarde via ch. De la Boisserette	30	6'184'219	0	4'187'090	-851'621	-412'282	1'997'129	(- 851'621)
6 mars 2014	Travaux d'aménagement des espaces publics, secteur Jean-Jacques Rigaud / CODHA	20	2'447'630	0	1'631'752	-1'381'287	-250'465	815'878	59'100
10 avr 2014	Travaux de mise en séparatif du collecteur et de construction d'un bassin de rétention sur le tacé CEVA - Ch. Grange-Falquet / Seymaz	30	4'247'899	0	4'162'417	-15'994	-424'788	85'482	15'994
19 juin 2014	Travaux de construction d'un collecteur EP sous le chemin de Grange-Canal ainsi que d'un collecteur EP en lien avec le projet de construction de l'école de commerce de Frontenex	30	1'024'000	0	632'014	-24'493	-102'399	391'986	24'493
18 déc 2014	Crédit d'études et d'analyses effectuées en lien avec l'assainissement de l'ancienne déchetterie intercommunale située sur la parcelle no 5407 du cadastre de Thônex	5	150'732	0	98'888	0	0	51'844	0
25 mars 2015	Crédit d'étude programme d'assainissement du bruit routier sur divers axes relevant du domaine public communal		108'000	0	73'980	0	0	34'020	0
28 janv 2016	Réaménagement et travaux d'assainissement du chemin du Velours	20	50'000	0	0	0	0	50'000	0
16 juin 2016	Travaux de génie civil et aménagement de la Voie verte CEVA : vote du crédit-cadre d'investissement	20	1'500'000	0	16'365	0	0	1'483'635	0
19 janv 2017	Crédit d'étude établissement d'un projet afin de réaliser divers aménagements pour la sécurité des usagers et pour la promotion de la mobilité		60'000	0	46'734	0	0	13'266	0
15 juin 2017	Travaux de construction d'un collecteur sur le chemin des sureaux financé par une contribution du FIA		515'000	0	250'571	0	0	264'429	0
28 sept 2017	PasSage 41 - Extension		548'500	0	16'286	0	0	532'214	0
	Totaux		18'281'991	-672'300	12'373'952	-2'273'395	-1'499'925	5'908'039	(- 79'733)
(*) Arrondi au franc									

Date de la délibération	Objets des délibérations du Conseil municipal Crédits <u>en cours</u> au 31.12.2017	Durée amort.	Budget		Dépenses au 31.12.17	Recettes au 31.12.17	Amortis. au 31.12.17	Disponible ou (dépassement) sur dépenses	Disponible ou (dépassement) sur recettes
			Crédit voté	Recettes					
			CHF (*)	CHF (*)					
	143 - Terrains Bâtis								
14.10.2010 (concours façades), 20 sept 2012 (crédit d'étude), 19 juin 2014 (crédit d'invest.), et 28 janv 2016 (crédit compl.)	Ecole de la Gradelle - Rénovation thermique	20	10'820'012	0.00	10'960'796	-243'340	-1'615'080	(- 140'784)	(- 243'340)
13 avr 2011	Abattage et remplacement platanes route du Vallon	10	94'000	0.00	9'956	0.00	-9'400	84'044	0.00
30 janv 2014	Projet d'extension de l'école de Conches vote du crédit d'étude de faisabilité et financement		65'000	0.00	1'253	0.00	0	63'747	0.00
6 mars 2014	Acquisition de surfaces en PPE ainsi que de surfaces extérieures à usage privatif, destinées à EVE "Les Castagnettes", secteur Jean-Jacques Rigaud (CODHA)	30	3'475'000	0.00	3'429'244	0.00	-347'499	45'756	0.00
18 déc 2014	Etude projet de rénovation complète des vestiaires du stade des Trois-Chêne	20	357'000	0.00	113'967	0.00	0.00	243'033	0.00
18 juin 2015	Travaux complémentaires dans le préau de l'école de Chêne-Bougeries suite à la création d'un terrain multisports	7	45'000	0.00	0.00				
15 oct 2015	Travaux d'équipements du chemin du Pré-du-Couvent	20	450'000	-313'183	8'599	0.00	0.00	(- 8'599)	313'183
28 janv 2016	Rénovation des installations liées à la sécurité incendie et au contrôle des accès aux bâtiments publics communaux - crédit d'étude		90'000		30'236	0.00	0.00	59'764	0.00
10 mars 2016	Réaménagement des surfaces initialement dévolues au jardin d'enfants "Les Castagnettes" en rez-de chaussée de deux immeubles en construction par la Codha dans le secteur Jean-Jacques Rigaud en une crèche d'une capacité de 37 ou 38 places	10	210'000		0.00	0.00	0.00	210'000	0.00
10 mars 2016	Projet de réaménagement paysager du "quadrilatère" de la mairie et de valorisation des divers bâtiments administratifs qui y sont implantés - crédit d'étude		70'000		82'354	0.00	0.00	(- 12'354)	0.00
21 avr 2016	Renouvellement de l'éclairage sportif des terrains de football B, C et D du Centre Sportif Sous-Moulin - crédit d'étude		43'416		0.00	0.00	0.00	43'416	0.00
12 mai 2016	Pose d'une clôture autour des terrains de football B et C du Centre Sportif Sous-Moulin (CSSM)	10	63'000		61'748	0.00	0.00	1'252	0.00
19 janv 2017	Mairie - Rafraîchissement surface accueil du rez	10	46'000		8'230	0	0	37'770	0.00
8 mars 2017	Ecole de Chêne-Bougeries Extension Crédit d'Etude		37'000		38'436	0	0	(- 1'436)	0.00
(*) Arrondi au franc	Totaux		15'865'428	-313'183	14'744'819	-243'340	-1'971'979	625'609	69'843

Date de la délibération	Objets des délibérations du Conseil municipal Crédits <u>en cours</u> au 31.12.2017	Durée amort.	Budget		Dépenses au 31.12.17	Recettes au 31.12.17	Amortis. au 31.12.17	Disponibles ou (dépassement) sur dépenses	Disponibles ou (dépassement) sur recettes
			Crédit voté	Recettes					
			CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)
	149 - Autres biens								
14 mai 2009	Mise en œuvre d'un plan lumière	20	658'000	0.00	553'415	-6'000	-263'200	104'585	(- 6'000)
20 sept 2012	Mise en œuvre du processus MEP - Projet réaménagement du village de Chêne-Bougeries	30	201'960	0.00	194'441	0.00	-12'150	7'519	(- 194'441)
9 mars 2017	Plan directeur communal, piétons		150'000	0.00	68'266	0.00	0.00	150'000	0.00
	Totaux		1'009'960	0	816'122	-6'000	-275'350	262'104	(- 200'441)

Date de la délibération	Objets des délibérations du Conseil municipal Crédits <u>terminés</u> au 31.12.2017	Durée amort.	Crédits net	Dépenses au 31.12.17	Recettes au 31.12.17	Amortis. au 31.12.17	Disponible ou (dépassement) sur dépenses	Disponible ou (dépassement) sur recettes
			CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)
	<u>141 - Ouvrages de Génie Civil</u>							
10 nov 2011	Mise en séparatif des collecteurs - Secteur Buclines/Rigaud/Montagne	30	1'700'000	1'440'622	-359'330	-297'645	259'378	359'330
15 nov 2012	Mise en séparatif du collecteur situé dans l'emprise du chantier CEVA**	30	628'600	540'946	0	-100'767	87'654	0
25 avril 2013 et 18 déc 2014	Mise en zone bleue - Marquage	10	192'000	169'801	0	-71'314	22'199	0
13 avril 2011 et 28 janv 2016	Séparatif privé - Ch. Des Ecureuils		611'135	643'035	-230'214	0	(- 31'900)	159'786
3 févr 2011	Assainissement - Périmètre de la Bessonnette		515'000	274'753	-203'969	0	240'247	311'031
	Totaux		3'646'735	3'069'156	-793'514	-469'726	577'579	830'147
(*) Arrondi au franc								
(**) Ce crédit était déjà présenté dans les terminés 2016, il a été présenté à nouveau compte tenu de dépenses ou recettes intervenus en 2017.								

Date de la délibération	Objets des délibérations du Conseil municipal Crédits terminés au 31.12.2017	Durée	Budget		Dépenses au 31.12.17	Recettes au 31.12.17	Amortis. au 31.12.17	Disponibles ou (dépassement) sur dépenses	Disponibles ou (dépassement) sur recettes
			Crédit voté	Recettes					
			CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)
	143 - Terrains bâtis								
12 nov 2015	Travaux relatifs à la création d'un sas à l'entrée de la salle communale J.-J. Gautier	10	85'000	0	65'675	0	-14'853	19'325	0
18 oct 2012	Renouvellement de l'éclairage sportif du terrain A du CSSM	10	171'000	0	170'803	0	-51'103	197	0
25 avril 2013 (crédit d'étude), 29 janv 2016 (invest.)	Travaux d'assainissement et de rénovation de la piscine située dans le groupe scolaire du Belvédère	20	1'600'000	0	1'283'650	0	-62'684	316'350	0
9 déc 2010	Installation d'une crèche dans le complexe dit du "Nouveau Prieuré"	30	3'304'000	0	3'478'117	-610'085	-752'766	(- 174'117)	(- 610'085)
	Totaux		5'160'000	0	4'998'246	-610'085	-881'406	161'754	(- 610'085)
Date de la délibération	Objets des délibérations du Conseil municipal Crédits terminés au 31.12.2017	Durée	Budget		Dépenses au 31.12.17	Recettes au 31.12.17	Amortis. au 31.12.17	Disponibles ou (dépassement) sur dépenses	Disponibles ou (dépassement) sur recettes
			CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)
	149 - Autres biens								
15 déc 2011	Plan localisé de quartier au Chemin de Challendin		29'000	0	1	0	0	(- 1'148)	0
	Totaux		29'000	0	1	0	0	(- 1'148)	0
(*) Arrondi au franc									

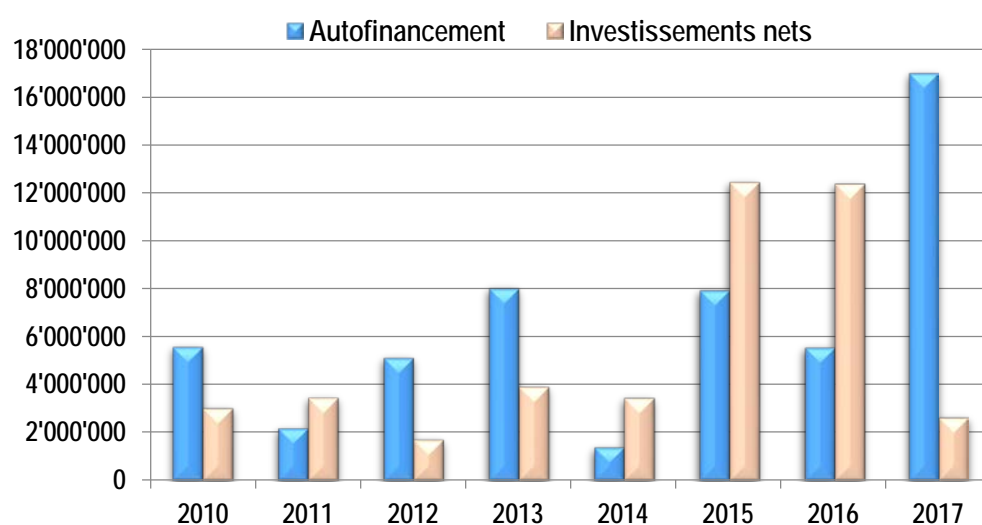
Date de la délibération	Objets des délibérations du Conseil municipal Crédits <u>terminés</u> au 31.12.2017	Durée amort.	Budget		Dépenses au 31.12.2017	Recettes au 31.12.17	Amortis. au 31.12.17	Disponible ou (dépassement) sur dépenses	Disponible ou (dépassement) sur recettes
			Crédit voté	Recettes					
			CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)
	<u>146 - Mobilier, Machines et Véhicules</u>								
15 sept 2016	Travaux de câblage dans le bâtiment de la mairie et mise à jour de la centrale téléphonique avec passage à une solution dite "All IP"	4	49'000	0.00	47'315	0.00	0.00	1'685	0.00
7 févr 2017	Projet intergénérationnel - Ch. De-la-Montagne	4	54'000	0.00	39'832	0.00	0.00	14'168	0.00
21 avr 2016	Acquisition d'un véhicule de transport destiné aux collaborateurs-trice du service communal des Parcs et Promenades	10	207'000	0.00	206'900	0.00	0.00	100	0.00
21 avr 2016	Acquisition d'une remorque polybenes	5	27'000	0.00	26'136	0.00	0.00	864	0.00
	Totaux		337'000	0.00	320'183	0.00	0.00	16'817	0.00

Investissements

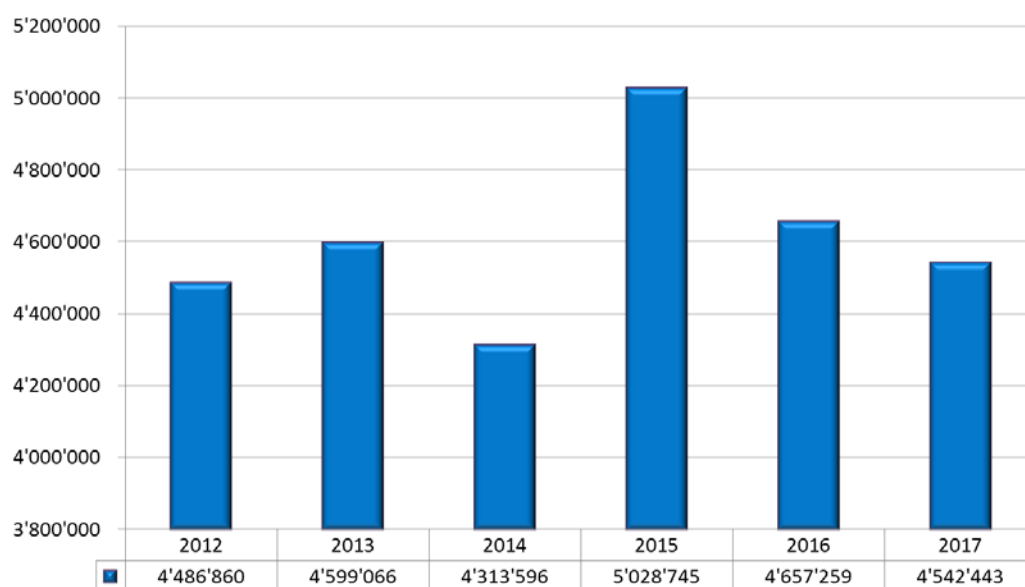
Au cours de l'exercice, la commune a procédé à des investissements bruts pour un total de CHF 3'722'467.90, concernant le patrimoine administratif. L'autofinancement des investissements de ce même patrimoine administratif s'est élevé à CHF 17'018'407.93. Ce montant se décompose en excédent de revenus du compte de fonctionnement pour CHF 4'794'921.78 et en amortissements ordinaires et complémentaires pour CHF 12'223'486.15.

Les investissements bruts du patrimoine administratif réalisés en 2017 représentent ainsi le 24% de ceux prévus au budget des investissements.

Investissements et capacité d'autofinancement



Amortissements ordinaires



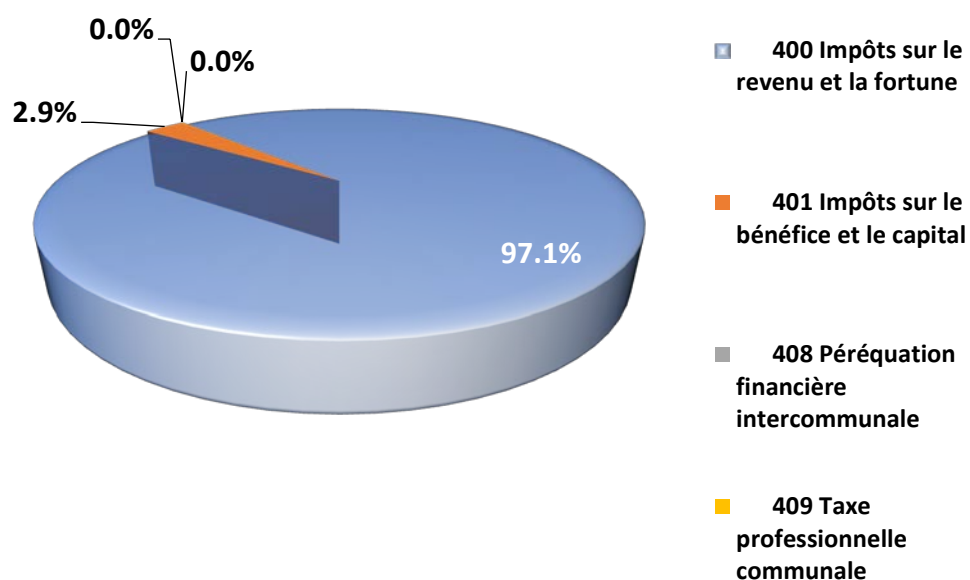
Fiscalité

Il convient, en premier lieu, de relever que les impôts sur les personnes physiques ont représenté 79.06% du total des revenus de la commune. C'est dire l'importance d'une bonne estimation des rentrées fiscales.

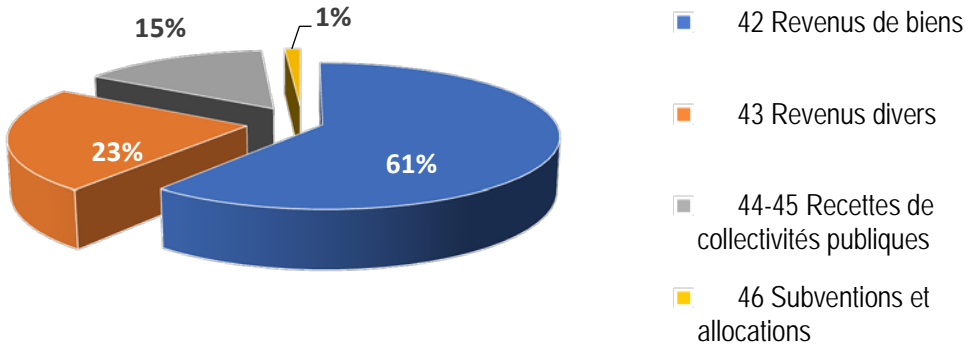
Il convient encore de rappeler que le budget 2017 a été préparé dans le courant de l'été 2016 sur la base des derniers chiffres connus à ce moment, à savoir ceux enregistrés lors de la clôture des comptes 2016.

Récapitulation par fonction

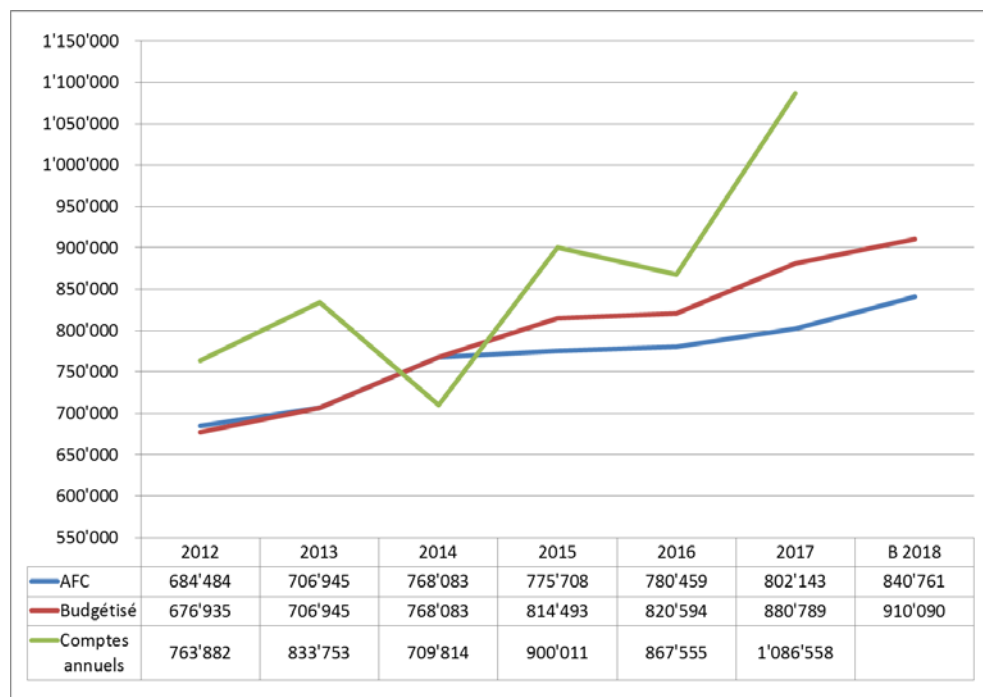
Recettes fiscales pour un total de CHF 38'051'292.64



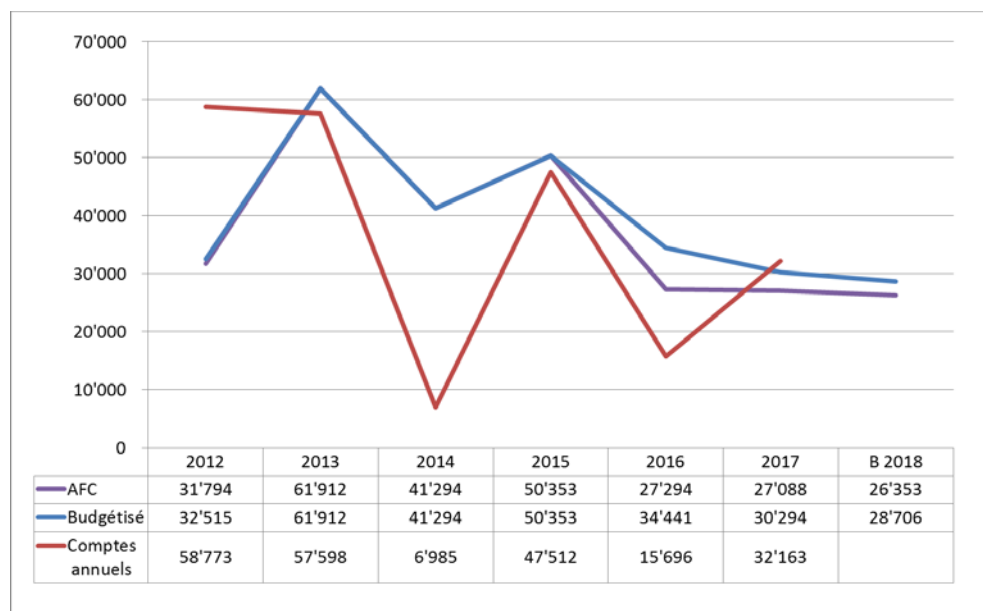
Récapitulation par nature
Recettes non fiscales pour un total de CHF 7'570'787.-



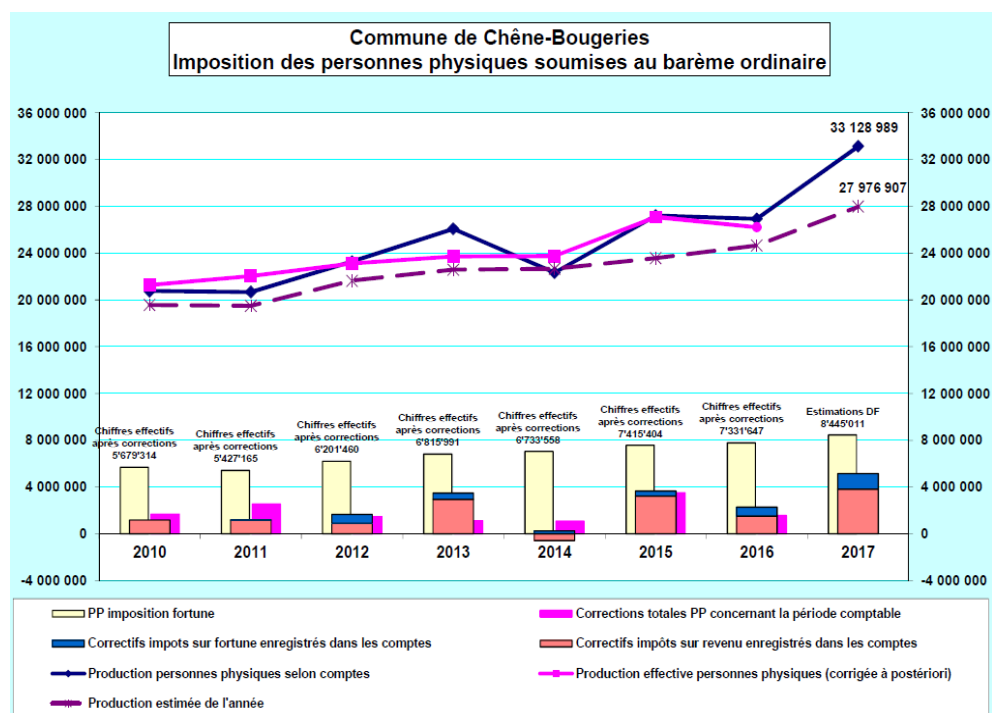
Evolution de la valeur d'un centime additionnel des personnes physiques en milliers de francs (2012 – jusqu'au budget 2018)



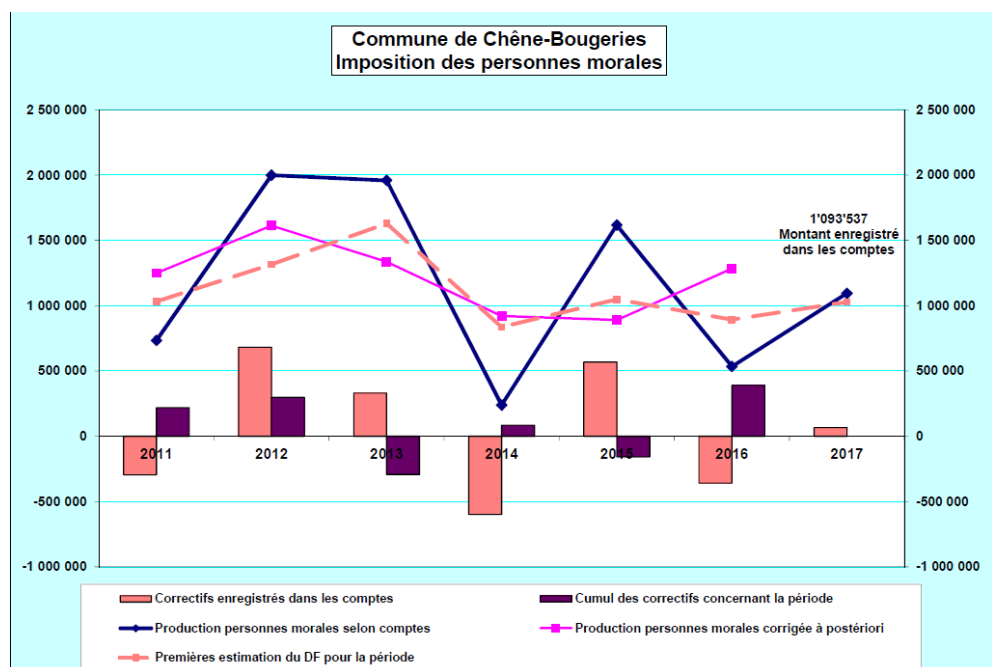
Evolution de la valeur d'un centime additionnel des personnes morales en milliers de francs (2012 – jusqu'au budget 2018)



Imposition des personnes physiques soumises au barème ordinaire



Imposition des personnes morales



Statistiques

Récapitulation par fonction et par habitant

	2017 11867 habitants	2016 11538 habitants
<u>Charges par habitant</u>	CHF (*)	CHF (*)
0 Administration, autorités et entretien des bâtiments administratifs	697	560
1 Sécurité publique (état civil, sécurité municipale, service du feu et protection civile)	361	334
2 Enseignement, formation, entretien des bâtiments scolaires	416	227
3 Culture, loisirs, sports, aide aux sociétés, entretien des parcs publics	714	531
5 Prévoyance sociale et aide humanitaire	567	574
6 Routes communales et trafic régional	335	266
7 Protection de l'environnement et traitement des déchets	361	309
9 Finances, charges fiscales, bâtiments locatifs, et intérêts de la dette publique	-10	352
	3440	3153

	2017 11867 habitants	2016 11538 habitants
<u>Recettes par habitant</u>	CHF (*)	CHF (*)
0 Administration, autorités et recettes des bâtiments administratifs	82	87
1 Sécurité publique (état civil, sécurité municipale, service du feu et protection civile)	50	54
2 Enseignement, formation, recettes des bâtiments scolaires	7	8
3 Culture, loisirs, sports, aide aux sociétés, recettes d'expositions	13	8
5 Prévoyance sociale et aide humanitaire	89	76
6 Routes communales et trafic régional	26	31
7 Protection de l'environnement et traitement des déchets	64	56
9 Finances, recettes fiscales et bâtiments locatifs	3514	2913
	3844	3233